la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI
20 MARS
2019

SHERBROOKE | 48 PAGES | 110e ANNÉE, N° 24

latribune.ca

6 98329 19501 1

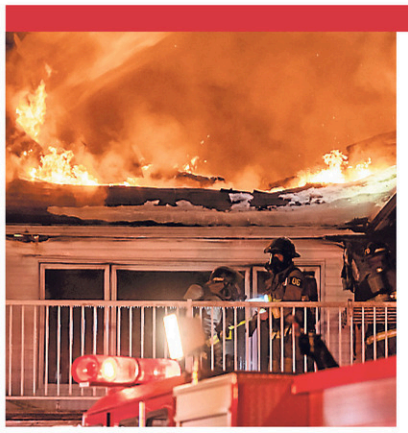
96 ¢ taxes en sus
PP40011259

MORNEAU MET LA TABLE

Écrit à l'encre rouge, le dernier budget libéral avant les élections d'octobre annonce 4,2 G$ de nouvelles dépenses PAGES 2 À 5



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK



Lennoxville
Un incendie ravage un commerce de toilettage pour chiens
PAGE 35

3
1
PAGE 45

Intrépide 1
Cantonniers 2
La troupe de Félix Potvin à un gain de la grande finale
PAGE 47

Houde déménage son magasin d'usine
Jusqu'à 65% de rabais
À NOTRE MAGASIN D'USINE
343, 10e avenue Sud, Sherbrooke
JUSQU'À DIMANCHE 24 MARS, 17 H
Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.
HOUDE 1935
LE FABRICANT DE MATELAS
5377888

VOLVO SHERBROOKE
3625 rue du Blanc-Coteau,
Sherbrooke, Qc, J1L 0B4
Tél. : 819 563-8303
www.volvosherbrooke.com

VOLVO V60 CROSS COUNTRY
Disponible en concession
Demandez un essais routier



La toute nouvelle
VOLVO V60
CROSS COUNTRY
NOTRE VISION DU LUXE
À partir de 48,900 $*

* Taxes, transport et préparation en sus - La version illustrée dispose d'équipements optionnels - Des rabais sont consentis à l'achat sur certaines versions et des taux avantageux sont offerts à la location. Détails en concession.

VOLVO
5369569



La Ville de Montréal accueille favorablement le budget fédéral 2019. La mairesse Valérie Plante déclare se réjouir «de l'importante bonification des transferts du fonds fédéral de la taxe sur l'essence, un transfert ponctuel de 2,2 milliards $». — PHOTO LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

Des «satisfaits» et des «mécontents»

Des groupes déplorent l'absence de l'équilibre budgétaire à l'horizon et des actions jugées trop tièdes pour soutenir les entreprises, tandis que d'autres organisations et intervenants se réjouissent de bon nombre de mesures en outre pour l'électrification des transports, l'efficacité énergétique et le branchement des régions à l'Internet haute vitesse.

LES «SATISFAITS»

DES OUTILS POUR LES MUNICIPALITÉS, SELON VALÉRIE PLANTE

La Ville de Montréal accueille «favorablement» le budget fédéral 2019.

«Ce que nous démontre ce budget, c'est qu'Ottawa veut aider les municipalités à développer des projets structurants dignes du XXIe siècle. Ce n'est pas une surprise pour personne, la mobilité est bien au cœur de mon mandat, je me réjouis de l'importante bonification des transferts du fonds fédéral de la taxe sur l'essence, un transfert ponctuel de 2,2 milliards $. C'est une excellente nouvelle pour nous permettre de continuer d'investir dans nos infrastructures, notamment celles de l'eau, ainsi que dans nos services de transport collectif.

LA FQM SALUE LES INVESTISSEMENTS POUR BRANCHER LES RÉGIONS À INTERNET HAUTE VITESSE

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) salue les investissements de 5 à 6 milliards $ au cours des 10 prochaines années afin de brancher 95 % des ménages et entreprises à Internet haute vitesse d'ici 2026, et la totalité d'ici 2030, peu importe où ils se trouvent au pays.

«C'est ahurissant qu'en 2019 la question du branchement des régions à Internet haute vitesse ne soit pas encore réglée. Les investissements importants annoncés aujourd'hui par le ministre Morneau pour remédier à la situation sont donc plus que bienvenus», a affirmé le président de la FQM, Jacques Demers.

La FQM tient également à souligner l'effort supplémentaire de 2,2 milliards $ versé au Fonds sur la taxe sur l'essence. Pour les municipalités du Québec, il s'agit d'un gain de 500 millions $, selon l'organisation.

ÉQUITERRE PARLE DE MESURES CONCRÈTES IMPORTANTES

Équiterre salue les nouvelles mesures budgétaires fédérales en appui à l'électrification des transports et à l'efficacité énergétique des bâtiments.

«Les mesures annoncées aujourd'hui sont un bon premier pas vers l'atteinte des objectifs fédéraux visant 10 % de ventes de véhicules zéro émission [VZE] d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040. Toutefois, malgré l'incitatif à l'achat annoncé, les consommateurs auront toujours beaucoup de difficulté à obtenir un VZE chez un concessionnaire dû au manque d'inventaire sur le marché canadien», a également souligné Annie Bérubé, directrice des relations gouvernementales pour Équiterre.

L'ADISQ APPLAUDIT

Selon l'ADISQ, les entrepreneurs indépendants québécois de la musique accueillent «très favorablement» l'octroi de 10 millions $ supplémentaires sur deux ans au Fonds de la musique du Canada, actuellement «en cours de modernisation».

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo souligne «que tant que les modifications réglementaires, législatives et fiscales nécessaires pour revenir à un marché viable n'auront pas abouti, un tel soutien demeurera essentiel pour assurer la pérennité d'une production musicale locale, professionnelle et diversifiée».

UN POINT TOURNANT, SELON LA FCM

La présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Vicki-May Hamm, a parlé de «résultats majeurs pour les Canadiens directement par leurs gouvernements municipaux».

«Nous accueillons cette nouvelle comme un point tournant significatif pour les villes et les collectivités de tout le Canada», a déclaré Mme Hamm.

«Le budget [...] met en œuvre nos recommandations urgentes pour assurer l'accès aux services Internet dans nos collectivités rurales. Pour les collectivités de toutes tailles, l'accroissement du Fonds de la taxe sur l'essence permet d'améliorer des routes, des ponts, des transports collectifs, et bien davantage. Il s'agit de renforcer les gouvernements municipaux dans ce qu'ils font de mieux : mettre en œuvre des solutions rentables qui améliorent la qualité de vie de nos concitoyens», a-t-elle ajouté.

LES «MÉCONTENTS»

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES CONTRIBUABLES FUSTIGE LE BILAN LIBÉRAL

La Fédération canadienne des contribuables soutient que le budget démontre les promesses brisées d'un retour à l'équilibre budgétaire.

«Le gouvernement Trudeau a trahi les Canadiens qui lui avaient fait confiance pour gérer les fonds publics de manière responsable, a affirmé par communiqué le directeur fédéral, Aaron Wudrick. [Les libéraux] sont désormais en voie d'ajouter 127 milliards $ en nouvelle dette d'ici 2024 — un montant total additionnel de 100 milliards $ par rapport à ce qu'ils avaient promis durant les dernières élections.»

«[Le gouvernement Trudeau] s'est montré incapable de faire des choix difficiles et a plutôt dépensé sans compter, tout en refilant la facture aux futures générations», a fait valoir M. Wudrick.

PLUSIEURS LACUNES, SELON L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Le budget 2019 prévoit des sommes supplémentaires pour corriger le fiasco Phénix, mais l'AFPC estime «que c'est loin d'être suffisant pour mettre fin au cauchemar que vivent les fonctionnaires canadiens».

«Après des années de constantes pressions, [Justin] Trudeau a finalement compris le message et agi, a déclaré Chris Aylward, président de l'AFPC. Mais ce n'est pas en avançant à tâtons d'année en année qu'on accomplira de grands progrès. Nos membres ont besoin d'un plan à long terme.»

«Stabiliser Phénix prendra des années et il y a encore des centaines de milliers de dossiers à régler. Malheureusement, aucun financement n'est prévu pour dédommager les fonctionnaires lésés et mettre en œuvre un nouveau système. Ce n'est clairement pas assez», a-t-il fait valoir. LA PRESSE CANADIENNE



Le budget résolument préélectoral déposé aux Communes par le ministre des Finances Bill Morneau comprend 4,2 milliards $ de nouvelles dépenses pour l'année financière en cours. Ci-dessus, le premier ministre Justin Trudeau serre la main de M. Morneau sous les applaudissements des députés libéraux.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

Brouhaha aux Communes

OTTAWA — Le budget a été déposé en Chambre à 16h, comme prévu, mais l'opposition a multiplié les manœuvres dilatoires et les perturbations pour châtier le gouvernement, après que les députés libéraux du comité de la justice eurent mis fin à l'étude de l'affaire SNC-Lavalin.

Les tactiques obstructionnistes ont retardé le discours de Bill Morneau, qui n'a pu prendre la parole avant 17h. Et lorsqu'il l'a fait, il a été complètement enterré par les cris et le bruyant tapage de l'opposition conservatrice.

Les troupes d'Andrew Scheer avaient déjà communiqué leurs velléités au préalable.

Elles avaient inspiré une attaque à Justin Trudeau : «C'est intéressant de voir que les conservateurs veulent désespérément éviter de parler de l'économie. Je pense que cela fera sourciller beaucoup de gens», a-t-il lâché en mêlée de presse avant la période des questions.

LA PRESSE CANADIENNE

Un défi aux conservateurs

Bill Morneau annonce un déficit de près de 20 milliards $ en 2019-2020

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — Les libéraux veulent «donner aux Canadiens plus de confiance en l'avenir» grâce aux mesures contenues dans leur budget résolument préélectoral — en espérant obtenir en retour la confiance des électeurs au prochain scrutin.

Le ministre des Finances, Bill Morneau, a fourni dans l'exercice financier déposé mardi aux Communes plusieurs indices sur les thèmes qui risquent de se retrouver dans la prochaine plateforme électorale libérale.

Il y en a pour 4,2 milliards $ de nouvelles dépenses pour l'année financière en cours. Mais surtout, il y en a pour à peu près toutes les franges de l'électorat, du *millénial* qui projette l'achat d'une première propriété au travailleur qui veut suivre une formation sans se ruiner en passant par l'aîné à faible revenu que l'on veut aider.

Et il y a, en quelque sorte, un défi lancé aux conservateurs. Car en déposant un budget déficitaire sans aucun plan de retour à l'équilibre, le ministre Bill Morneau les force à expliquer comment eux reviendraient au déficit zéro.

Sans surprise, le budget est écrit à l'encre rouge. Le déficit s'établira à 14,9 milliards $ pour l'année financière qui se termine, et bondira à 19,8 milliards $ en 2019-2020 avant de diminuer graduellement pour s'établir à 9,8 milliards $ en 2023-2024.

En conférence de presse, dans le huis clos du budget, le ministre est passé à l'offensive lorsqu'il s'est fait questionner sur la rupture d'un engagement majeur pris en 2015 — celui d'éliminer le déficit en 2019.

La voie conservatrice des «coupures» et de l'«austérité» plongerait le Canada tout droit dans une récession, a insisté Bill Morneau. Le gouvernement libéral, par contraste, a fait la promesse aux Canadiens «d'investir dans leur avenir», a-t-il fait valoir.

ASSURANCE MÉDICAMENTS

Les libéraux ont aussi fait dans ce quatrième budget un pied de nez aux néo-démocrates : en posant le premier jalon de la mise sur pied d'un régime national d'assurance-médicaments, ils jouent clairement dans leurs plates-bandes progressistes.

Les libéraux présentent dans le budget «trois éléments fondateurs du régime national», parmi lesquels se retrouve la création de l'Agence canadienne des médicaments (35 millions $ sur quatre ans), tout en étant avares de détails sur le coût final d'une telle opération.

Des négociations devront être menées avec les provinces pour aller de l'avant. Du côté du Québec, où un tel régime est déjà en place, le gouvernement caquiste a prévenu ces derniers jours qu'il voudrait obtenir un droit de retrait avec pleine compensation.

CRÉDIT D'IMPÔT À LA FORMATION

Le gouvernement annonce également dans le budget la création de l'Allocation canadienne pour la formation, qui vise à aider les travailleurs de 25 à 64 ans à planifier et à obtenir la formation dont ils ont besoin.

Le programme, dont le coût est de 1,7 milliard $ sur cinq ans, est notamment composé d'un crédit d'impôt qui permettra aux Canadiens d'accumuler automatiquement 250 $ par année, jusqu'à une limite cumulative de 5000 $.

Après une période de quatre ans, les travailleurs auront droit à quatre semaines de formation, et pourront toucher jusqu'à 1000 $ pour les aider à payer les frais de la formation ou les dépenses quotidiennes.

MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Le gouvernement fera par ailleurs des investissements massifs pour composer avec l'enjeu de la migration irrégulière. Le budget prévoit l'injection de 1,18 milliard $ sur cinq ans. Ces sommes serviront à accélérer le traitement des quelque 50 000 demandes reçues annuellement et à faciliter le renvoi des migrants dont la demande d'asile a été rejetée.

Ceux qui sont entrés au Canada à des points de passage irréguliers ou entre des points d'entrée officiels seront «renvoyés en priorité», est-il précisé dans le document.

Les libéraux signalent par ailleurs dans le budget qu'ils ont l'intention de proposer des modifications à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour «mieux gérer la migration irrégulière, la prévenir et en dissuader les auteurs».

Ils comptent aussi modifier la Loi sur les Cours fédérales afin de pouvoir créer trois nouveaux postes de juge pour le traitement des causes liées à la migration irrégulière.

Selon ce qu'a indiqué le ministre Morneau, cet argent n'a pas été mis de côté pour les provinces, qui doivent aussi composer avec cette situation depuis des mois.

Le grand argentier n'a pas précisé pourquoi le gouvernement avait prévu dans le budget 2019 une somme aussi considérable pour composer avec cet enjeu alors qu'il y avait seulement 173 millions $ dans le budget 2018 (dont 0 $ entre 2020 et 2023).

SOMMAIRE

météo	29
affaires	19
annonces classées	29
arts et spectacles	39
décès	32
horaire télé	30
horoscope	38
jeux	38
loterie	43
monde	18
opinions	16
sports	41

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Un budget trop spécifique, selon Solidarité populaire

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si les organismes communautaires de la région conviennent que le budget Morneau répond à certains besoins spécifiques, ils déplorent que l'exercice ignore une trop grande partie de la population.



Des organismes membres de Solidarité populaire Estrie ont analysé le dernier budget du gouvernement Trudeau, mardi. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

« C'est un budget d'année électorale alors beaucoup d'annonces viendront sans doute après le 21 octobre », met en perspective le coordonnateur de Solidarité populaire Estrie, Guillaume Manningham, en prévenant que les organismes qu'il chapeaute ne se laisseront pas berner.

« C'est sûr que les campagnes de luttes et de revendications vont devoir se poursuivre. »

M. Manningham et plusieurs représentants des 37 organismes membres de Solidarité populaire Estrie ont procédé mardi à la traditionnelle écoute collective du budget fédéral. Le mot saupoudrage a souventes fois été utilisé pour commenter les annonces du ministre des Finances.

Par exemple sur cette bonification du Régime d'accès à la propriété pour faciliter l'achat d'une première maison en faisant passer de 25 000 à 35 000 $ la somme que les premiers acheteurs pourront puiser dans leur REER sans pénalité. « Ça répond peut-être aux besoins d'une petite partie des jeunes ménages qui auraient des REER, mais on aurait préféré des investissements dans le logement social compte tenu que 900 personnes sont en attente d'un tel logement à Sherbrooke », explique M. Manningham.

« MESURE PARTIELLE »

Sur les mesures pour encourager les aînés à travailler plus longtemps, Solidarité populaire Estrie souligne que les aînés n'ont malheureusement plus tous cette capacité de travailler. « Encore là il s'agit d'une mesure partielle qui ne répond pas aux besoins des aînés les plus vulnérables. »

À propos du régime national d'assurance-médicaments qui se dessine, Solidarité populaire Estrie rappelle que ses membres militent plutôt pour un régime public universel, puisque la formule hybride actuelle avec les régimes privés crée des inéquités chez les citoyens. Tandis qu'avec un régime public universel, l'État aurait un meilleur rapport de force pour négocier le prix des médicaments avec les compagnies pharmaceutiques, estime-t-on.

Enfin, le coordonnateur qualifie de petite victoire le permis ouvert de travailleur émigrant, mais l'oppose aux 1,7 milliard $ annoncés pour sécuriser les frontières sans augmenter l'aide au développement international. « On veut nous laisser croire que moins de personnes viendront cogner à nos portes, mais on ne travaille pas sur les causes de ces déplacements forcés. »

Alors que ce budget constituait le quatrième et dernier du gouvernement Trudeau, Solidarité populaire Estrie attend avec un peu plus d'espoir le premier budget du gouvernement de la CAQ qui sera déposé jeudi.

« Ce sera le premier budget du nouveau gouvernement et le premier budget d'un parti qui n'avait pas encore été au pouvoir. Les attentes sont grandes. »

Vicki-May Hamm très satisfaite

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Vicki-May Hamm, ne cache pas sa satisfaction à l'égard du budget fédéral 2019, dévoilé mardi à Ottawa.

«Le budget offre des résultats majeurs pour les Canadiens en impliquant les gouvernements municipaux. Nous jugeons que cette nouvelle est un point tournant significatif pour les villes et les collectivités de tout le Canada», a déclaré Mme Hamm, qui était justement présente à Ottawa mardi.

Celle qui est d'abord mairesse de Magog était d'autant plus heureuse du contenu du budget qu'elle constatait que le gouvernement de Justin Trudeau était «allé plus loin que prévu encore. De notre côté, c'est la première fois qu'on voit un budget aussi favorable aux municipalités. C'est vrai qu'il s'agit d'une année électorale, mais je pense que ce résultat est aussi attribuable au travail réalisé par la FCM.»

Une des craintes de la FCM était de voir le gouvernement fédéral créé de nouveaux fonds ou enveloppes pour favoriser le développement des municipalités, et ce, à quelques mois seulement d'une campagne électorale fédérale. Mais Ottawa a plutôt décidé d'utiliser des mécanismes déjà en place pour faire parvenir de nouvelles sommes d'argent au monde municipal.

«Le fédéral choisit de réinvestir une très importante somme d'argent dans le Fonds municipal vert. C'est une belle marque de confiance envers la FCM, qui est l'organisme gérant ce fonds», fait valoir Vicki-May Hamm.

Par ailleurs, Mme Hamm applaudit la décision d'Ottawa de continuer à investir dans l'amélioration des réseaux de télécommunications au pays. «Il y a justement quatre milliards $ sur 10 ans, provenant du fédéral et de différentes autres sources, pour la connectivité et internet. Ça répond à une autre de nos demandes. On trouve qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine.»

Enfin, la présidente de la FCM se dit ravie de voir que les municipalités obtiendront 2,2 milliards $ provenant de la taxe sur l'essence. «C'est seulement pour un an, mais j'imagine qu'on pourra discuter de cette question pour les années après.»

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INGRATITUDE, *nom féminin*

Définitions – Caractère d'une personne ingrate. – Action, parole ingrate.
Antonymes – gratitude, reconnaissance.
Cooccurrences – noire ingratitude, basse ingratitude ; reprocher l'ingratitude, pardonner l'ingratitude, punir l'ingratitude, accuser d'ingratitude, payer d'ingratitude, se plaindre de l'ingratitude, méditer sur l'ingratitude ; monstre d'ingratitude, reproche d'ingratitude, comble de l'ingratitude, coupable d'ingratitude...



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès laVoixdel'Est

5362074

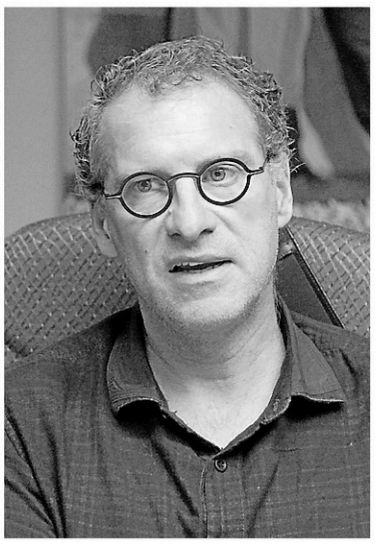
Des mesures bien accueillies

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le budget fédéral déposé, mardi, par le ministre des Finances Bill Morneau est avantageux surtout pour les individus, ce qui n'est pas surprenant compte tenu des élections qui se tiendront cet automne. Plusieurs mesures intéressantes et créatives ont été présentées. Quelques-unes seront moins bénéfiques pour le Québec que pour le reste du Canada. Et bien que le déficit s'accroisse, inutile de s'alarmer.



Steve Lussier — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, RENÉ MARQUIS



Luc Savard — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, RENÉ MARQUIS



Claude Denis — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, RENÉ MARQUIS

C'est ce que pensent, en résumé, les représentants socioéconomiques interviewés, mardi, par à *La Tribune*.

« Avec ce budget, le gouvernement va davantage jouer dans les plates-bandes néo-démocrates que celles des conservateurs. Notamment parce qu'il n'y a pas énormément d'effort pour réduire le déficit. Le gouvernement poursuit sa stratégie des trois dernières années, c'est-à-dire investir dans différents programmes. Une stratégie qui a donné de bons résultats en terme d'activités économiques et d'emplois », explique Luc Savard, professeur à l'école de gestion de l'Université de Sherbrooke.

Dans un contexte où les taux d'intérêt sont extrêmement bas et le ratio dette sur PIB continue de décroître, la stratégie est bonne, croit la majorité des intervenants.

« Aller vers le déficit zéro, dans ce contexte, ne ferait pas gagner grand-chose à l'économie canadienne. Et si on compare le Canada aux autres pays de l'OCDE, on demeure en bonne position. À peu près tous les pays européens ont de la difficulté à respecter le critère de 3 pour cent en ce qui a trait au ratio déficit sur PIB. Les États-Unis ont un ratio autour de 4 pour cent. Et le Canada est en dessous de 1 pour cent. Alors oui, le Canada aurait pu faire davantage pour réduire le déficit, mais ça ne causera pas nécessairement de problèmes dans les prochaines années », ajoute M. Savard.

En vue des prochaines élections, le gouvernement Trudeau s'attaque à certains problèmes. L'accessibilité à la propriété figure parmi les préoccupations des Canadiens et c'est pourquoi le budget prévoit que les particuliers pourront retirer jusqu'à 35 000 $ de leur REER, par rapport à 25 000 $ actuellement, dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP). Aussi, la Société canadienne d'hypothèques et de logement contribuera à réduire les paiements hypothécaires des Canadiens admissibles.

« BON POUR LES JEUNES FAMILLES »

« On a besoin de ces mesures. Ce sera bon pour les jeunes familles de Sherbrooke », se réjouit le maire Steve Lussier.

« Ce sera aussi bon pour l'industrie de la construction. Même si augmenter le RAP à 35 000 $, c'est spécial, puisque les jeunes n'ont pas 35 000 $ dans leur REER, la deuxième mesure est intéressante et créative », mentionne le président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Claude Denis.

« Cette mesure profitera davantage aux milléniaux qui n'arrivent pas à acheter une première maison dans de grandes villes comme Vancouver et Toronto, car à Sherbrooke, on retrouve des maisons abordables pour la classe moyenne », nuance M. Savard, qui ajoute que la mise sur pied d'un régime national d'assurance-médicaments est un autre exemple de mesure qui réjouira davantage les citoyens du reste du Canada puisque le Québec a déjà son régime.

Les intervenants saluent également l'annonce du programme de formation des employés, dont le coût est de 1,7 milliard sur cinq ans, et qui comprend notamment un crédit d'impôt permettant aux Canadiens d'accumuler 250 $ par année, jusqu'à un maximum de 5000 $, pour se former.

« La formation des travailleurs est absolument fondamentale pour l'avenir puisqu'on sait que les métiers et professions seront en mouvement au cours des prochaines années et que les expertises nécessaires évolueront », souligne M. Denis.

« Cette mesure a été adoptée en France en 2015 et ça fonctionne bien. Environ 6000 demandes de formation par semaine sont déposées. Au prorata, on peut imaginer qu'environ 3000 demandes seraient faites hebdomadairement au Canada », explique M. Savard, soulignant l'importance de l'adéquation entre les compétences et l'emploi surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

« 2030, C'EST LOIN »

La subvention de 5000 $ à l'achat d'un véhicule « vert » est aussi bien vue. Tout comme l'investissement de 2,2 milliards dans les infrastructures. « Ces investissements sont pour les villes avec un déficit en infrastructure, c'est notre cas. En plus, ces sommes pourront servir pour les routes et les ponts. Nous avons un pont à construire ici », souligne le maire Lussier.

Le gouvernement Trudeau espère que 100 pour cent des Canadiens auront accès à internet haute vitesse d'ici 2030. « Me semble que c'est possible de faire plus rapidement. 2030, c'est loin. Et le problème d'accessibilité à internet haute vitesse cause des problèmes aux gens et aux entreprises de la région », déplore M. Denis, qui aurait aussi aimé que le budget encourage les investissements dans les technologies et équipements qui haussent la productivité des entreprises.

Sinon, M. Savard estime qu'il est trop tôt pour savoir l'impact, dans la vie de tous les jours des producteurs agricoles concernés, l'aide annoncée de 3,65 milliards.

Pour leur part, les producteurs de lait accueillent favorablement l'annonce du gouvernement fédéral. « Nous accueillons favorablement l'annonce du gouvernement fédéral qui va dans le sens de son engagement à indemniser le secteur laitier pour les impacts négatifs des deux accords », a déclaré Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec. « Par ailleurs, nous comprenons très bien que l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) n'a pas encore été ratifié, mais nous nous attendons à ce que le gouvernement soit aussi au rendez-vous lorsque cela sera fait », a-t-il ajouté.

Rappelons que depuis l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, conclu en octobre 2013, les producteurs laitiers estiment avoir servi de monnaie d'échange dans deux autres accords commerciaux, soit le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) en janvier 2018 et l'ACEUM en octobre dernier.

Trop électoraliste, juge l'opposition

La Presse canadienne

OTTAWA — Budget « électoraliste », « irresponsable », « rien » pour le Québec; l'opposition à Ottawa a très mal reçu le quatrième exercice budgétaire de Bill Morneau.

Les conservateurs ont préféré ne rien dire — ou presque — du contenu du document. Après avoir retardé, puis chahuté, le discours du ministre des Finances, Andrew Scheer s'est contenté de décrire le budget comme une tentative de « camouflage » pour faire oublier l'affaire SNC-Lavalin.

Les quatre autres chefs politiques qui sont sortis alors que le ministre tentait de livrer son discours aux Communes ont, pour leur part, multiplié les critiques.

La leader du Parti vert, moins tranchante, trouve de bonnes dépenses dans ce budget. Mais voilà, pour y arriver, il faudra d'abord réélire les libéraux, fait-elle remarquer. « Il y a 35 projets de loi qu'on doit adopter » avant que les dépenses promises ne se matérialisent. « C'est un cadeau qu'on ne peut pas ouvrir », dit Elizabeth May en soulignant qu'il reste moins de 10 semaines à ce Parlement.

« DES MIETTES »

« Des miettes pour les Canadiens alors que ce gouvernement a donné toute la tarte aux plus riches », accuse le chef néo-démocrate Jagmeet Singh. Même le début de la construction d'un régime d'assurance-médicaments ne trouve pas grâce à ses yeux. « Ce qu'ils ont proposé, c'est vraiment des demi-mesures », selon lui. M. Singh voit dans la proposition libérale un « système comme aux États-Unis qui peut-être va aider quelques-uns, mais pas toute la population ».

De son côté, le chef bloquiste a cherché en vain une réponse à l'une des nombreuses demandes de Québec. Augmentation des transferts en santé, 300 millions $ pour les dépenses occasionnées par le passage de migrants au chemin Roxham, un contrat pour le chantier maritime Davie, le tramway de Québec; à tout ça, le budget ne répond « rien ».

« Pourquoi est-ce que le gouvernement fédéral manque à ce point-là de considération et de respect pour l'Assemblée nationale du Québec, pour le gouvernement du Québec qui a présenté des demandes dont [...] pas une n'a été rencontrée dans le budget fédéral? » demande Yves-François Blanchet.

NIDS-DE-POULE

Sherbrooke a doublé les effectifs sur le terrain

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca



Plusieurs rues sont en mauvais état actuellement à Sherbrooke, comme ici au coin de Fortier et Viau, dans le secteur Rock Forest. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke a doublé les effectifs pour s'attaquer aux nombreux nids-de-poule qui jonchent les rues.

Le travail se fait actuellement le jour et la nuit, confirme Guylaine Boutin, directrice de la Division de la voirie.

« Nous avons neuf équipes sur le terrain actuellement, dit-elle. Habituellement, à ce temps-ci de l'année, on parle plus de quatre à cinq équipes. »

« C'est un effort considérable pour réparer les nids-de-poule dans les rues. »

Mme Boutin attribue les dommages aux nombreux épisodes « de gel et dégel » connus au cours des derniers mois dans la région. « Cette année, l'hiver a commencé plus tôt », ajoute-t-elle.

« Il a fallu augmenter l'effort de déneigement. Cela représente plus d'équipements lourds dans les rues. Ça n'aide pas non plus. »

La Ville ne considère pas avoir perdu le contrôle de ces rues qui sont en mauvais état. Rappelons que des rues ont été fermées, tellement elles sont endommagées.

« La météo va changer ce printemps, ce qui va faire en sorte que ça va s'arrêter. L'état des rues va se stabiliser », assure la gestionnaire.

« Je ne peux dire combien de nids-de-poule on répare chaque heure. Ça dépend du temps de déplacement des équipes pour se rendre aux nids-de-poule. Mais on peut dire que ça doit être assez rapide actuellement, car ils sont souvent nombreux et rapprochés. »

APPEL AUX SIGNALEMENTS

Guylaine Boutin invite la population à signaler les réparations à effectuer en téléphonant au 821-5858 et via le site web de la Ville de Sherbrooke.

Le fonds d'urgence évoqué lundi soir au conseil municipal permettrait de réparer plus de kilomètres de rues, pas nécessairement plus de nids-de-poule, ajoute-t-elle.

Mme Boutin recommande aux conducteurs de ralentir pour ne pas endommager leur voiture. On doit éviter de freiner une fois les roues rendues dans le trou. Joint à ce sujet, le garagiste Mario Moreau reconnaît un surplus de travail en raison de voitures endommagées par les défauts de la chaussée. « Ça a commencé tranquillement, mais ce n'est pas bien pire que par les années passées, analyse-t-il. Des fois le trou est plus gros que la roue du véhicule. »

« Mais les gens semblent résilients. Ils sont compréhensifs. »

Toutefois, du côté du service des affaires juridiques de la Ville de Sherbrooke, les nids-de-poule occupent passablement plus le personnel. On a reçu jusqu'à maintenant 60 plaintes pour réclamation. En 2018, il y en avait eu 39, alors que l'année précédente on en recensait 27.

Bilodeau veut plus d'efforts à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Ville de Magog en fait-elle assez pour boucher les très nombreux nids-de-poule apparus dans ses rues au cours des dernières semaines? Le conseiller municipal Bertrand Bilodeau estime que non.

Lors de l'assemblée du conseil municipal de Magog de lundi soir, M. Bilodeau a affirmé qu'il était « très déçu de s'être présenté » lors des dernières élections municipales. Il souhaitait offrir de « meilleurs services » aux citoyens, mais a le sentiment de ne pas pouvoir livrer la marchandise.

Ayant lui-même œuvré au service des travaux publics de la Ville de Magog, le conseiller municipal a confié n'avoir jamais vu autant de nids-de-poule dans les rues de cette municipalité.

« On me parle continuellement de cette problématique et je crois qu'il y aurait moyen de faire un peu mieux. Présentement, on a une équipe par quart de travail qui est sur le terrain pour boucher les nids-de-poule. Mais je me souviens qu'on en a déjà eu jusqu'à quatre en même temps. »

Bertrand Bilodeau a ajouté qu'il a suggéré des méthodes alternatives pour que la situation s'améliore. Il espère que ses propositions pourront mener à des améliorations tangibles.

« IL Y EN A PARTOUT »

Président de la Commission des travaux publics de la Ville, le conseiller municipal Jacques Laurendeau rétorque que toutes les régions au Québec sont aux prises avec le même problème que Magog en ce moment. « On le voit aux nouvelles, il y en a partout des nids-de-poule ces temps-ci », lance-t-il.

M. Laurendeau fait également valoir que les employés de la municipalité ne sont pas demeurés les bras croisés devant la situation. « Pas moins de 24 tonnes d'asphalte ont été étendues dans les rues », note-t-il.



De nombreux nids-de-poule de larges dimensions sont apparus dans les rues de Magog ces dernières semaines. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Le président de la Commission des finances soutient que Magog devrait investir davantage d'argent pour améliorer l'état général de ses infrastructures. Mais il considère que suffisamment d'efforts sont déployés pour faire disparaître les trous dans les rues. « J'aimerais qu'on ait cinq équipes au travail dans les rues, mais on a des ressources limitées et il faut l'accepter », dit-il.

« On me parle continuellement de cette problématique et je crois qu'il y aurait moyen de faire un peu mieux. »

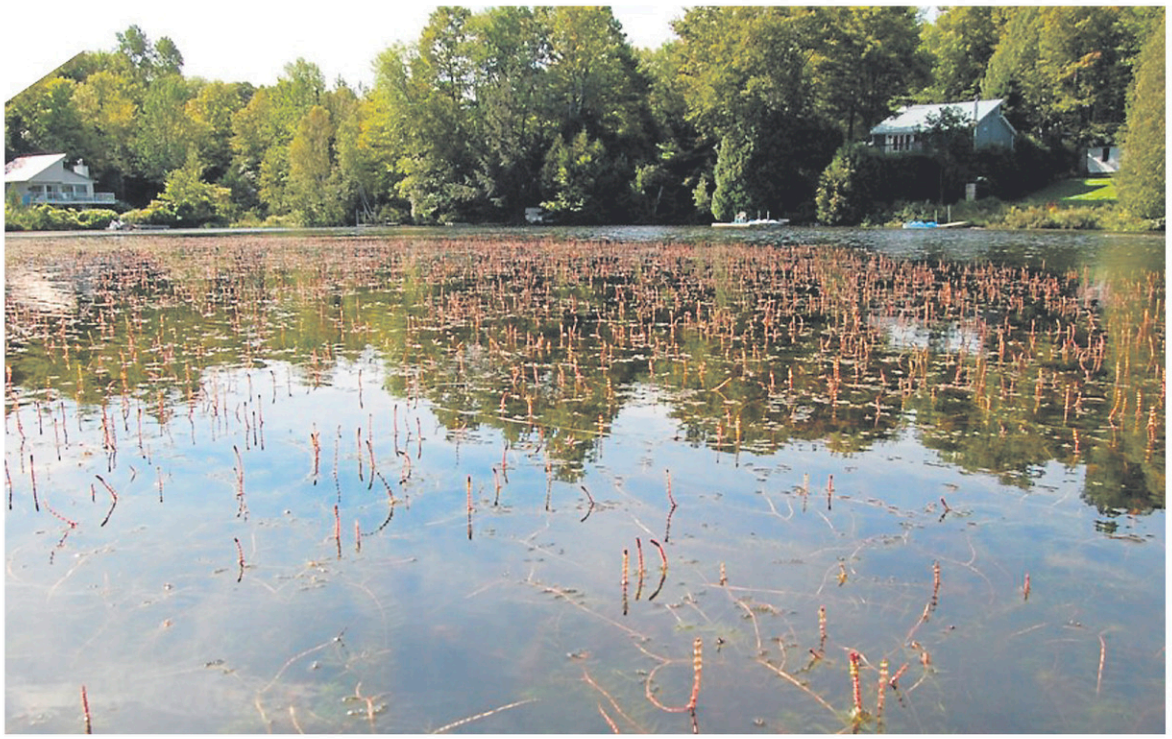
— Bertand Bilodeau

Enfin, Jacques Laurendeau avoue avoir été surpris par les commentaires émis publiquement par son collègue. « On avait déjà parlé de la situation tous ensemble, au conseil. On avait écouté ses suggestions. »

MYRIOPHYLLE À ÉPI

Mobilisation pour « sauver les lacs »

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca



Le myriophylle à épi serait présent dans 42 % des lacs en Estrie, et dans plus de 185 plans d'eau au Québec. — PHOTO FOURNIE

SHERBROOKE — À quelques heures de la Journée mondiale de l'eau, ce vendredi, une coalition nationale qui a pris naissance en Estrie interpelle le gouvernement québécois pour qu'il adopte un plan de gestion du myriophylle à épi, une plante envahissante qui fait peser une lourde menace sur les lacs et les cours d'eau.

L'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle à épi espère que le ministre de l'Environnement Benoit Charette donne le feu vert à une stratégie provinciale pour freiner la propagation de cette plante.

L'Alliance a également écrit aux 125 députés de l'Assemblée nationale et demande à quelque 1000 municipalités québécoises d'appuyer la démarche.

« C'est maintenant qu'il faut agir, dit le porte-parole de l'Alliance, Jean-Claude Thibault, en entrevue avec *La Tribune*. Plus on va attendre, plus l'épidémie va être sévère. »

Le myriophylle à épi fait la manchette depuis quelques années à peine. Cette plante exotique envahissante était latente dans le fleuve Saint-Laurent depuis plus de 35 ans, dit-on, et on constate aujourd'hui qu'elle a infesté plus de 185 lacs et cours d'eau dans presque toutes les régions du Québec, s'inquiète l'Alliance, qui représente plus de 140 organisations de riverains, loisirs nautiques, milieux scientifiques, entreprises et municipalités.

« De toutes les espèces exotiques envahissantes, c'est vraiment celle qui a un impact sur l'ensemble d'un bien commun qui s'appelle les lacs », plaide M. Thibault.

« C'est clair que lorsqu'il se présente des massifs de myriophylles sur un plan d'eau, ça fait mal. Ça fait mal à sa réputation, aux activités nautiques, à la valeur des propriétés autour et, conséquemment, à la valeur de l'assiette foncière municipale. »

Or contrairement aux cyanobactéries, par exemple, on ne sait pas ce qui alimente le myriophylle et pourquoi il arrive à croître dans tous les types de plans d'eau. La seule certitude, c'est que la plante se propage par l'activité humaine.

« Quatre-vingt-quinze pour cent de l'apparition du myriophylle est reliée à des embarcations, et pas nécessairement que des embarcations motorisées, explique M. Thibault. Un kayak, un canot, une planche à voile, ça se promène aussi d'un plan d'eau à l'autre et on sait maintenant que tout ce qui flotte sur un plan d'eau doit être nettoyé avant d'entrer et en sortant. »

42 % DES PLANS D'EAU AFFECTÉS EN ESTRIE

En Estrie, on évalue que 42 % des plans d'eau sont affectés par le myriophylle. « Alors la probabilité que les gens qui vont sur ces 42 % de plans d'eau aillent sur les 58 % qui ne sont pas atteints est très grande. C'est pourquoi il y a urgence d'arrêter l'hémorragie. »

Pour y arriver, l'Alliance réclame en priorité une vaste campagne de sensibilisation, de l'ordre des campagnes contre les textos ou l'alcool au volant, imagine M. Thibault.

La stratégie nationale devrait dans un deuxième temps soutenir la recherche fondamentale et expérimentale et appuyer les associations et les municipalités aux prises avec le problème.

Alors que le gouvernement précédent a annoncé, en juillet 2018, un budget de 8 millions $ sur cinq ans pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes comme le myriophylle à épi, l'Alliance est confiante que le gouvernement de la Coalition avenir Québec se montrera tout aussi réceptif à cette nouvelle demande.

« De toutes les espèces exotiques envahissantes, c'est vraiment celle qui a un impact sur l'ensemble d'un bien commun qui s'appelle les lacs. »

— Jean-Claude Thibault

« Cet argent (8 M$) est acquis et dépensé », précise M. Thibault, en soulignant que 6,25 M$ pour lutter contre toutes les espèces exotiques envahissantes pendant cinq ans, c'est très peu d'argent; les 1,75 M$ restants étant destinés à la recherche.

Aussi, à travers les 23 espèces exotiques envahissantes présentes au Québec, l'Alliance espère que le nouveau ministre de l'Environnement priorisera le myriophylle, parce qu'il a le plus grand impact sur le territoire, sur les gens et sur l'économie, fait valoir Jean-Claude Thibault.

« Ce serait un beau symbole pour le ministre Charette de dire non, on ne pourra pas faire les 23 espèces, mais on va commencer quelque part, et on va s'en servir comme modèle d'intervention pour le reste. »

VIDÉO DISPONIBLE DANS et sur latribune.ca
L'incontourn app'



5377046

Vers la location d'entrées de cour ?

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les citoyens pourraient être invités, sur une base volontaire, à louer leur stationnement privé, en journée, pour désengorger les voies publiques. L'idée vient de la conseillère Annie Godbout, qui cherche des solutions à l'engorgement des rues aux abords des écoles, garderies et hôpitaux.

« La problématique du stationnement autour des écoles, des hôpitaux, des garderies et de certains commerces est un enjeu parce qu'il touche la quiétude des citoyens et la sécurité des jeunes. S'ajoute l'hiver le problème de l'étroitesse des rues qui rend la collecte des matières résiduelles difficile et ralentit le déneigement durant le jour. Les rues sont des espaces publics et n'appartiennent pas qu'aux seules personnes qui les habitent », fait valoir la conseillère du district de Rock Forest.



Annie Godbout — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

« Dans mon secteur, j'ai reçu des plaintes de citoyens mécontents en raison du personnel de l'école de la Maisonnée qui se stationne entre autres sur la rue Mâcon. Depuis quelques années, je travaille avec la direction de l'école pour que les autos n'utilisent qu'un seul côté de la rue pour faciliter la circulation automobile. L'école Beaulieu subit un problème inverse, parce que la Ville y a tellement mis de pancartes d'interdiction de stationnement que les employés ne savent plus où se stationner. »

Mme Godbout suggère donc d'étudier la possibilité de choisir une application de gestion et de partage des stationnements privés.

« Cette application permettrait aux citoyens de louer leur entrée de garage aux employés sectoriels et de libérer la voie publique. Les entrées de garage sont souvent inoccupées durant le jour. Ce gaspillage d'espace pourrait rapidement apporter une solution à la surcharge des stationnements de rue. »

PROBLÈMES SEMBLABLES DANS D'AUTRES SECTEURS

L'idée a plu à sa collègue Karine Godbout, du district d'Ascot.

« Dans mon secteur, je vis aussi des problématiques avec deux écoles et aussi l'hôpital d'Youville où les gens se stationnent dans la rue. J'ai des citoyens de la rue Bienville qui sont bien mobilisés. Je reçois aussi des appels des citoyens de la rue Craig qui disent que ça crée une étroitesse particulière. Je trouve bien intéressant d'étudier ces possibilités. »

Rémi Demers convient que les problèmes de stationnement dans les rues sont fréquents partout autour de l'Hôtel-Dieu. « Il y avait une pratique dans le passé où le comité de stationnement impliquait les élus des secteurs où les problématiques sont vécues. On a mis des solutions en place, mais on doit constamment s'ajuster. Je formule le souhait que nous soyons interpellés dans l'analyse des requêtes quand il y a des problématiques dans nos secteurs. »

Un stationnement municipal du centre-ville fermé pour trois mois

SHERBROOKE — Un stationnement municipal du centre-ville de Sherbrooke sera inaccessible pour une durée d'environ trois mois. Les 56 cases du stationnement Magog, adjacent à la rue des Abénaquis, seront occupées ce printemps par un entrepreneur effectuant d'importants travaux sur un immeuble à bureaux du secteur. Pendant la fermeture du stationnement Magog, voisin de la Place Nikitotek, la clientèle ponctuelle est invitée à utiliser les espaces de stationnement avec panonceau de la rue Frontenac ou encore le stationnement municipal de la Grenouillère, précise un communiqué de presse de la Ville de Sherbrooke. Les détenteurs de vignettes A et B doivent garer leur véhicule au niveau O du stationnement Webster, du côté de la voie ferrée. **CLAUDE PLANTE**

DÉCOUVREZ SAMEDI LE RÉCIT D'UNE CHIRURGIE D'EXCEPTION AVEC LE Dr DAVID FORTIN



— PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Le Dr David Fortin utilise une technique innovante pour opérer certaines tumeurs au cerveau : ses patients sont éveillés tout au long de l'opération. Cette technique chirurgicale de pointe permet d'identifier les réseaux et les connexions à préserver dans le cerveau pour limiter les risques afin que le patient puisse conserver ses fonctions essentielles comme la parole, la motricité ou la réflexion.

La Tribune a été invitée à assister à une telle chirurgie directement dans la salle d'opération. Dr Fortin a réséqué la tumeur cérébrale de Manon Bisson, une patiente de 37 ans, qui a été éveillée tout au long de sa chirurgie.

Un grand reportage de la journaliste Marie-Christine Bouchard et de la photographe-vidéaste Jessica Garneau.

Samedi dans *La Tribune* et sur toutes nos plateformes, découvrez le récit de cette chirurgie d'exception, ainsi que trois vidéos et deux galeries de photos qui vous permettront de suivre le cheminement de la patiente la veille de sa chirurgie, pendant son opération et enfin à son réveil.

laTribune

Capté à 160 km/h sur l'autoroute 10, il devra payer 1378 $ d'amende

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À quelques jours de l'arrivée du printemps, un chauffard avait décidé de rouler à fond de train pour célébrer le changement de saison. La faute grave lui coûtera très cher.

Dimanche après-midi, les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont intercepté l'automobiliste qui circulait à haute vitesse sur l'autoroute 10, à la hauteur de Saint-Étienne-de-Bolton.

« Le contrevenant, un résident de Magog âgé dans la quarantaine, a été capté alors qu'il circulait à plus de 160 km/h, ce qui lui a valu un constat d'infraction de 1378 $ et 14 points d'inaptitude », rapporte Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie.

De plus, son permis de conduire est suspendu pour une période de sept jours, comme le prévoit le Code de la sécurité routière en matière de grands excès de vitesse, ajoute-t-elle.

TÉLÉPHONE AU VOLANT

De plus, cette même journée, les policiers sont intervenus auprès d'un automobiliste qui circulait sur l'autoroute 10, à la hauteur de Magog cette fois. Il faisait usage d'un téléphone cellulaire au volant.

« Les policiers ont constaté que le permis de conduire du conducteur était sanctionné », ajoute Mme Guindon.

« L'intervention leur a également permis de procéder à la saisie d'environ 200 grammes de cannabis, ainsi que du véhicule puisqu'il s'agissait d'un véhicule maquillé qui avait été rapporté volé à Montréal. »

Le suspect arrêté, un jeune homme de 21 ans, comparaîtra ultérieurement en lien avec cette intervention policière, dit-elle.

Les stationnements du centre-ville sous la loupe

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le centre-ville dispose-t-il d'un nombre suffisant de places de stationnement? Doit-on en ajouter, les déplacer, changer leur tarification? Les citoyens seront appelés à se prononcer à l'occasion d'une séance de consultation et d'idéation le mercredi 10 avril à 18 h 30, à la Capsule bistro cinéma. La Ville espère en dégager sa Politique de gestion des stationnements, un document qui devrait être adopté au printemps.



La Ville de Sherbrooke consultera la population pour l'élaboration de sa Politique de gestion des stationnements. – PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

La présidente du comité de revitalisation du centre-ville, Chantal L'Espérance, explique que les perceptions concernant le centre-ville varient énormément. « Certains pensent qu'il n'y a pas assez de stationnements, d'autres pensent qu'il y en a trop. Certains pensent que c'est trop cher, d'autres que ce n'est pas suffisant. On ne se rend pas compte que la destination la plus courue est le centre-ville. Beaucoup de gens y travaillent, y étudient, et retournent chez eux ensuite. Il y a donc beaucoup de demande sur les heures de bureau et particulièrement les jours ouvrables. »

La Ville s'est inspirée de l'enquête Origine-destination 2013, des informations fournies par les horodateurs et de relevés sur le terrain pour dégager certains constats, notamment que le centre-ville est majoritairement fréquenté par des automobilistes qui n'habitent pas ce secteur. Les grands parcs de stationnement sont surtout utilisés les jours ouvrables et pendant les heures de bureau.

On note par exemple que les stationnements sont moins achalandés en début d'année et pendant les vacances estivales. La situation est complètement opposée en mars et en automne. Les revenus les plus importants sont générés les jeudis et vendredis et la pointe est enregistrée à l'heure du dîner.

2,4 M$ DE PROFITS

Du point de vue des statistiques, les revenus générés par les stationnements du centre-ville en 2017 ont atteint 2,6 M$ alors qu'ils ont entraîné des dépenses de fonctionnement de 200 000 $. Le coût de construction d'une place de stationnement s'élève à 13 100 $. On constate par ailleurs un manque de cohérence dans les tarifs des différentes institutions. Au centre-ville, une heure de stationnement coûte 1,25 $.

« Le 10 avril, nous donnerons l'information que nous aurons, pour faire un portrait de la situation, et ensuite, ce sera une soirée de consultation et d'idéation. La politique influencera la gestion du stationnement pour l'ensemble de la ville par la suite. On commence par le centre-ville parce que c'est là que les besoins sont les plus criants et nous savons que nous devrons investir de façon substantielle pour mettre de nouvelles structures en place et surtout pour voir où on les met. Il n'est pas souhaitable d'avoir un stationnement en surface, alors nous pouvons profiter de la topographie, des dénivelés, pour avoir un centre-ville beaucoup plus rentable, beaucoup plus valorisé. »

PARADOXE

Le conseiller Paul Gingues a soulevé le paradoxe des voies de circulation de la rue des Grandes-Fourches, qui passeront de deux dans chaque direction à une, et l'ajout potentiel de places de stationnement.

Le stationnement est essentiel à l'activité économique du centre-ville et est intimement lié à son développement, lit-on dans les documents municipaux. « Quand une institution veut s'installer au centre-ville, une des premières questions qu'elle nous pose c'est de combien d'espaces de stationnement elle disposera », confirme Chantal L'Espérance.

La conseillère admet qu'il y a néanmoins des défis de signalisation. « Il y a beaucoup de visiteurs qui ne savent pas où sont les stationnements. Il y a aussi beaucoup d'espaces, autant du domaine public que privé. Il pourrait être possible de prendre des ententes monnayables avec les propriétaires privés pour profiter de l'offre. »

Évelyne Beaudin a demandé que la Ville arrive avec des propositions, le 10 avril, pour que la population puisse en débattre. Mme L'Espérance confirme qu'il y aura « des prémisses de départ que nous voudrons mettre d'entrée de jeu ».

Marc Denault a rappelé que la construction de stationnements peut faire partie de la solution, mais que le transport durable peut aussi être mis à profit.

Pavillon ROCK FOREST
CHAMBRES ¤ STUDIOS ¤ LOGEMENTS


PLUSIEURS JARDINS DE FLEURS
- Pour une succulente nourriture préparée avec soin par des cuisiniers(ères) accomplis(es) et qui vous sera servie à votre table
- Pour des pieds toujours bien au chaud, grâce à un efficace système de planchers chauffants installé dans les studios et les logements
- Pour le confort moderne des unités munies de porte patio qui vous emporte vers la tranquillité et la beauté des jardins de fleurs
- Pour ne plus jamais être seul (préposées ou infirmières présentes de jour et de nuit)
5323, rue de Gaspé ¤ 819 564-2911
5371796

RÉNOVEZ PLUS. DÉPENSEZ MOINS.
Des options gratuites pour nos rénos, on aime ça !
JUSQU'AU 31 MARS 2019
GRATUIT* Verre énergétique
GRATUIT* Quincaillerie en acier inoxydable
Recevez jusqu'à 10 000 $ Crédit d'impôt RénoVert
RÉNOVERT
Certaines conditions s'appliquent.
Pour plus de renseignements, consultez revenuquebec.ca
* Valide du 14 janvier au 31 mars 2019 à l'achat de fenêtres. Projets de rénovation seulement.
LA MEILLEURE GARANTIE À VIE DE L'INDUSTRIE
100% QUÉBÉCOIS 19 47 FIER FABRICANT

VAILLANCOURT PORTES ET FENÊTRES SHERBROOKE
vaillancourt.ca/sherbrooke
2995, rue King Est
Sherbrooke
819 823-8728
5369671

Avis de recherche pour des livres sans princesses ni héros

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trouver un livre pour un adulte faible lecteur qui ne raconte pas des histoires de princesse ou de héros? La mission peut sembler simple, mais elle ne l'est pas. Pour que les élèves en alphabétisation ou en francisation aient envie de lire et qu'ils deviennent des modèles pour leurs enfants, le Centre d'éducation populaire (CEP) de l'Estrie a lancé la campagne « Lisez généreusement! », où toute la population sera conviée, tout le mois d'avril, à acheter un livre et à le déposer dans des boîtes à cet effet.

Les livres qui seront recueillis à la Biblairie GGC, à la Coopérative de l'Université de Sherbrooke et chez Estrie Aide seront utilisés dans les centres d'alphabétisation et de francisation de Sherbrooke pour ensuite être offerts à des adultes qui fréquentent ces lieux.

« Des boîtes de dons seront identifiées près des caisses. Il y aura aussi des livres ciblés. On invitera la population à se procurer l'un de ces livres-là et à le déposer dans la boîte. On a ciblé des livres parce que, pour les adultes en formation, ce n'est pas si facile de trouver des livres adaptés. On s'est dit que si on donne une sélection de propositions, ça sera plus facile de mettre dans la boîte un livre qui correspond aux intérêts et aux aptitudes de lecture », indique la directrice générale du CEP, Mylène Rioux.

C'est Louis-Philippe Renaud, agent de liaison à la Table de quartier Quatre-Saisons, qui a conçu cette initiative et qui a approché Mylène Rioux.

« La bougie d'allumage, ça a été de voir les enfants fréquenter des activités et de me rendre compte que leurs parents n'avaient pas de livre chez eux et qu'ils ne peuvent pas servir de modèle de lecteurs. Ce n'était pas sain. Nous on donnait beaucoup de livres dans le cadre de projets, mais il n'y en avait pas tant que ça qui étaient adaptés. Des abécédaires, c'est *cute*, mais ce n'est pas ça qui te donne la passion de la lecture », explique Louis-Philippe Renaud, chargé de projet de la campagne.



Le CEP et plusieurs partenaires lance la campagne « Lisez généreusement », mise en valeur avec la diffusion de capsules vidéos. Sur la photo, la directrice générale du CEP de l'Estrie Mylène Rioux aux côtés de Louis-Philippe Renaud, agent de liaison à la Table de quartier Quatre-Saisons et chargé de projet de la campagne, et deux participantes aux capsules vidéo, Charlotte Theis et Lilijane Blais. — PHOTO SPECTREMÉDIA, RENÉ MARQUIS

PAS SEULEMENT DANS LES FAMILLES PAUVRES

Angela Sukic, agente de communication chez Estrie Aide, a tenu à rappeler que l'absence de livres ne se fait pas seulement sentir dans des milieux défavorisés.

« Je suis née dans une famille riche d'amour et de culture », souligne-t-elle. Or, la langue française était moins présente au sein de son foyer : ses parents ont quitté la Serbie et se sont installés ici en 1993; ils faisaient partie des premiers réfugiés de la guerre des Balkans. La fillette née au Québec, qui parlait trois langues, a tout de même eu besoin de mesures de francisation à ses débuts dans le monde scolaire. « Aujourd'hui, je suis fière de dire que dans mon groupe d'amies, c'est moi qui lis le plus. »

Des capsules vidéo mettant en lumière les possibilités multiples qu'offre la lecture, comme l'évasion, ont été réalisées par Mathieu Gagnon. Elles sont présentées entre autres avant la présentation des films à la Maison du cinéma, un des nombreux partenaires de l'initiative. « On a décidé tout d'abord de faire une campagne de sensibilisation aux bienfaits de la lecture en mettant de l'avant des capsules », précise la directrice du CEP.

Le projet a été rendu possible grâce à un soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.

Par ailleurs, le CEP fête en 2019 ses 40 ans d'existence. L'organisme organise une soirée avec l'auteur-compositeur-interprète-poète Tire le coyote à la Taverne américaine O'Chevreuil le mercredi 10 avril. Des billets sont toujours disponibles; les profits seront remis à l'organisme.

Débute le 21 mars dès 9h30
VENTE DE FERMETURE
POUR RÉNOVATION
POUR HOMMES ET FEMMES
Plus de 700 paires à 59,99 $ valant jusqu'à 225 $
Plus de 2000 paires à 50% de RABAIS valant jusqu'à 225 $
RELOCALISÉ TEMPORAIREMENT
Local 2245
SHERBROOKE
Promenades King
CARON CHAUSSURES

HYUNDAI SHERBROOKE

Famille Fortier depuis 1992



Le KONA électrique est arrivé!

- 415 km d'autonomie -



Venez commander le vôtre

L'ÉVÉNEMENT **Avantage Hyundai**[MD]

Profitez d'offres exceptionnelles !

Obtenez plus des caractéristiques que vous voulez.



ELANTRA 2019

Louez la version Preferred autom./air clim. pour

54$ /sem. (261 semaines) pour **60** mois **0$** comptant*

‡Prix au comptant : **22 269$** Frais de livraison et destination compris. Taxes en sus.

Caractéristiques	ELANTRA 2019 Preferred autom.	CIVIC 2019 LX (CVT)	COROLLA 2019 CE (CVT)
Alerte de collision dans l'angle mort	✓	✗	✗
Volant chauffant	✓	✗	✗
Sièges avant chauffants	✓	✓	✗
Garantie globale limitée 5 ans‡‡	✓	✗	✗

KONA Utilitaire nord-américain de l'année 2019™



KONA 2019

Louez le 2,0 L Essential à tract. av. pour

55$ /sem. (261 semaines) pour **60** mois avec comptant de 1 995 $*

‡Prix au comptant : **23 019$** Frais de livraison et destination compris. Taxes en sus.

Incluant :
√ Sièges avant chauffants
√ Écran tactile de 7 po avec caméra de recul
√ Android Auto[MC] et Apple CarPlay[MC]

OU obtenez le Kona 2,0L Preferred à tract. av. pour **5$** de plus par semaine.* ‡Prix au comptant : **24 769$**

Caractéristiques	KONA 2019 2,0 L Preferred à tract. av. (autom. 6 rapports)	QASHQAI S 2019 à tract. av. (CVT)	HR-V LX 2019 à tract. av. (CVT)
Télédéverrouillage et démarrage à bouton-poussoir	✓	✗	✗
Alerte de collision dans l'angle mort	✓	✓	✗
Volant gainé de cuir chauffant	✓	✗	✗
Garantie globale limitée 5 ans‡‡	✓	✗	✗



TUCSON 2019

Louez le 2,0 L Essential à tract. av. pour

70$ /sem. (208 semaines) pour **48** mois avec comptant de2 795 $*

‡Prix au comptant : **27 519$** Frais de livraison et destination compris. Taxes en sus.

Incluant :
√ Sièges avant chauffants
√ Écran tactile de 7 po avec caméra de recul
√ Phares automatiques

OU obtenez le Tucson 2,0 L Preferred à tract. av. pour **6$** de plus par semaine.* ‡Prix au comptant : **29 919$**

Caractéristiques	TUCSON 2019 Preferred à tract. av.	CX-5 GX 2019 à tract. av.	CR-V LX 2019 à tract. av.
Alerte de collision dans l'angle mort	✓	✓	✗
Volant gainé de cuir chauffant	✓	✗	✗
Sièges arrière hauffants	✓	✗	✗
Garantie globale limitée 5 ans‡‡	✓	✗	✗

Données basées sur le logiciel de comparaison AutoPlanner[MC], en date de février 2019.

C'est ça, le facteur H.[MC]

hyundaicanada.com

HYUNDAI OPTIM-ACHAT[MC] LE PROCESSUS D'ACQUISITION AMÉLIORÉ

HYUNDAI[MD]

HYUNDAI SHERBROOKE

4320, boul. Bourque, Sherbrooke
819 562-1700
1 800 691-9841

NOUVELLES IDÉES, NOUVELLES POSSIBILITÉS
Famille Fortier depuis 1992
www.hyundaisherbrooke.com

LE PLUS GRAND INVENTAIRE EN ESTRIE!

[MC][MD]Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Pour plus de détails et connaître les modalités et conditions, visitez hyundaicanada.com/optim-achat ou rendez-vous chez votreconcessionnaire. *Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs suivants: Elantra Preferred 2019 automatique/Kona 2.0L Essential 2019 à trac. av./Kona2.0L Preferred 2019 à trac. av./Tucson 2.0L Essential 2019 à trac. av./Tucson 2.0L Preferred 2019 à trac. av. à un taux annuel de1,49%/2,49%/2,49%/2,99%/2,99%.261/261/261/208/208 paiementsde$45/$55/60$/70$/76$ par semaine pour 60/60/60/48/48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0$/1995$/1995$/2795$/2795$. Premier versement exigé.Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Obligation totale de location de 14 024$/16 375$/17 630$/17 391$/18 640$. Kilométrage annuel de16 000 km,12¢ par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1705$/1805$/1805$/1805$ et des frais de 115$ (taxe de 15$ sur les pneus et taxe de 100$ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, RDPRM, droits d'immatriculation, prélèvements et toutes les taxes applicables en sus. ‡Prix de 22 269$/23 019$/24 769$/27 519$/29 919$ au comptant disponible pour les modèles Elantra Preferred 2019 automatique/Kona2.0L Essential 2019 à trac. av. / Kona 2.0L Preferred 2019 à trac. av. /Tucson 2.0L Essential 2019 à trac. av. /Tucson 2.0L Preferred 2019 à trac. av. neufs en stock. Comprend des fraisde115$ (taxe de15$ sur les pneus et taxe de 100$ sur le climatiseur) et les frais de livraison et de destination de 1705$/1805$/1805$/1805$/1805$.Frais d'enregistrement, d'assurance, RDPRM (maximum 76$) et toutes les taxes applicables en sus. ‡‡Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis.Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails.††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.ᴴAndroid Auto[MC] est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays etcertainesrégions.Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour plus de détails et connaître les limites. Sous réserve de compatibilité des applications. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc.ᴹᶜApple Car Play[MC] fonctionne avec les iPhone5s, iPhone5c, iPhone5 et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS7 et les versions ultérieures. Il se peut que AppleCarPlay[MC] ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et connaître les limites applicables. Apple, Apple Car Play et iPod sont des marques de commerce de Apple Inc.

5384085

POURSUITE POLICIÈRE SUR L'AUTOROUTE 10

Le chauffard incarcéré une 2e nuit

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'automobiliste qui a fui les policiers entre Magog et Bromont, lundi, passera au moins une autre nuit en prison.

Steven Lefebvre a comparu, mardi, devant le juge Érick Vanchestein de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke pour répondre de six accusations.

Des accusations de conduite dangereuse, de fuite des policiers et de délit de fuite ont été portées contre lui.

L'homme de 24 ans de Contrecœur a aussi été accusé de bris de probation pour ne pas avoir respecté ses engagements de garder la paix et d'avoir une bonne conduite, de s'abstenir de posséder des outils de cambriolage et de prévenir le tribunal de ses changements d'adresse.

La procureure aux poursuites criminelles Me Véronique Gauthier s'est opposé à la remise en liberté de Lefebvre.

L'enquête sur remise en liberté pourrait se dérouler mercredi au palais de justice de Sherbrooke.

« Je veux faire des vérifications concernant ses dossiers à Sorel », indique l'avocate de la défense Me Michèle Lamarre-Leroux de l'aide juridique.

POURSUITE DANGEREUSE

Steven Lefebvre a été arrêté, lundi en milieu d'après-midi à la suite d'une poursuite policière qui a été entreprise à Magog.

Des patrouilleurs de la Régie de police de Memphrémagog (RPM) ont pris en chasse une camionnette Ford F-150 transportant un VTT.

Le conducteur ne se serait pas immobilisé à un arrêt obligatoire devant un policier en patrouille. Quand il a voulu l'intercepter, Lefebvre a fui dans un quartier résidentiel où circulait un autre policier.

Devant la deuxième patrouille, le conducteur de la camionnette a fait marche arrière. Il est alors entré en collision avec la première auto de police qui voulait l'intercepter.

L'automobiliste a fui par la rue Merry omettant de s'immobiliser devant des arrêts obligatoires, un feu rouge ainsi qu'un arrêt d'autobus scolaire en fonction avant d'emprunter l'autoroute 10 en direction de Montréal.

Le chauffard a été arrêté à la sortie 78 à Bromont.

Les policiers de Bromont et de Granby ont collaboré avec ceux de la Régie de police Memphrémagog pour procéder à l'arrestation de Lefebvre.

Steven Lefebvre possède des antécédents judiciaires.

Il était recherché sur des mandats d'arrestation émis à Sorel.

Le permis de conduire de Lefebvre était sanctionné par la Société d'assurance automobile du Québec.

Les deux véhicules appartiennent à la passagère, une femme de 21 ans sans antécédent judiciaire.

La femme a été libérée, mais devra faire face à des accusations de possession de médicaments d'ordonnance délivrés à une autre personne, ainsi qu'un billet d'infraction de 486 $ pour avoir laissé le conducteur conduire alors qu'elle savait qu'il avait un permis sanctionné.



Station du Dépôt: la Ville risque de devoir rembourser une subvention

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'abandon de la station du Dépôt par la Société de transport de Sherbrooke (STS) pourrait coûter entre 400 000 $ et 800 000 $ à la Ville de Sherbrooke. C'est qu'elle pourrait être forcée de rembourser une partie de la subvention qu'elle a obtenue précisément pour l'aménagement de cette station.

C'est la réponse qu'a fournie la directrice du Service des infrastructures urbaines de la Ville de Sherbrooke, Caroline Gravel, lors de la période de questions de citoyens à l'hôtel de ville lundi. Le citoyen Pascal Cyr avait posé une question à ce sujet.

« Il y a 20 ans, on a eu une subvention de 1,1 M$ pour financer à 75 % la construction de la station sur la rue du Dépôt. Si ma mémoire est bonne, il y avait des clauses à l'intérieur de cette subvention qui disaient que si on ne faisait pas 40 ans sur la rue du Dépôt, on serait obligé de rembourser la différence », a avancé M. Cyr.

« La question que je me pose : combien serons-nous obligés de payer maintenant qu'on déménage la station de la rue du Dépôt vers la rue King. »

Le président de la STS, Marc Denault, a indiqué que des pourparlers sont entamés avec le gouvernement du Québec. « Du point de vue politique, oui des démarches ont été faites jusqu'à maintenant. Nous avons rencontré les députées [Geneviève] Hébert et [Christine] Labrie pour leur expliquer l'ensemble du projet, parce que le projet n'est pas que de sortir de la station du centre-ville. C'est de mettre en place une station multimodale. »

TROIS VOLETS

Caroline Gravel précise que la subvention obtenue il y a 20 ans était divisée en trois volets. « Un volet concernait la durée de 25 ans des infrastructures, qui est passé, un autre pour le bâtiment, qui est le campanile qui est là actuellement, et un volet pour les terrains sur lequel s'appliquerait le retour de subvention.



L'abandon de la station du Dépôt par la Société de transport de Sherbrooke pourrait coûter entre 400 000 $ et 800 000 $ à la Ville de Sherbrooke. – PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, RENÉ MARQUIS

« Comme le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique de mobilité durable, nous sommes en contact avec eux pour démontrer que le travail qu'on est en train de faire est lié à leurs objectifs et de ne pas pénaliser la Ville de Sherbrooke pour ses ambitions. »

Marc Denault a ajouté que certains projets de subventions méritaient peut-être d'être revus parce qu'ils sont remboursables sur une période de 15 ans. « Ce qu'on fait comme représentation, c'est d'écourter la durée des programmes de subvention pour les sociétés de transport. »

Le président de la STS croit être en mesure de convaincre le gouvernement que le projet actuel s'inscrit en droite ligne avec celui pour lequel une subvention avait été versée. « Un des arguments convaincants, c'est que nous récupérerons 5000 heures que nous réinvestirons dans le réseau. Ça représente entre 350 000 et 400 000 $ en investissements dans le transport en commun. »

Selon Mme Gravel, les premières évaluations font état d'un remboursement possible de 800 000 $ concernant cette subvention, mais que les estimations varient en raison de l'évaluation des terrains.

Enfin, Marc Denault assure qu'il est « exclu à 100 % » de vendre le terrain de la station du Dépôt. « Ce terrain a un potentiel qui ferait en sorte qu'on regretterait sûrement de l'avoir vendu. »



BLITZ DE 4 JOURS

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

INFINITI SHERBROOKE

INFINITI



QX60 AWD 2019
démos

7 PASSAGERS DE LUXE
Traction intégrale intelligente,
295 chevaux / 270 lb-pi couple,
Volant et sièges chauffants,
Intérieur en cuir
Caméra de recul,
5000 lbs de remorquage

UNIQUE AU QUÉBEC!!!

Location 48 mois

499$/mois **0$ comptant**

COMPAREZ! Un véhicule de luxe au prix d'une voiture ordinaire



Q50 AWD 2019 ÉDITION SIGNATURE

Démos avec moteur de 300 chevaux, Traction intégrale intelligente, Parechoc avant sport, aileron arrière, sièges sport chauffants, Intérieur en similicuir, caméra de recul,

À la location 48 mois

499$/mois **0$ comptant**



QX50 AWD 2019 LUXE

Démos avec moteur VC-TURBO de 268 chevaux, Traction intégrale intelligente, Toit ouvrant panoramique, Jantes 19 pouces, sièges chauffants, Démarreur à distance, caméra de recul,

À la location 48 mois

499$/mois

Avec léger comptant de 2 995$

3 MENSUALITÉS GRATUITES

pour 4 jours seulement et sur modèles Infiniti 2019 neufs sélectionnés

INFINITISHERBROOKE.com **4280, boulevard Bourque** **1 888 401-3789**

INFINITI

QX50 2019 / Q50 2019 / QX60 2019 = modèles démos avec 9000km et moins au compteur. Location 48 / 48 / 48 mois à 499$ / 499$/ 499$ par mois, 2 995$ / 0$ / 0$ de comptant. Limite de 16000km par an, 0,20$ du km excédentaire. Sujet à approbation du crédit. Taxes en sus. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Quantités limitées, des conditions s'appliquent. Modèeles illustrés à titre indicatif seulement. 3 mensualités gratuites sur modèles neufs (démos exclus), Détails sur place.

5387348

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-SAINT-LAURENT DE COMPTON

Les parents espèrent que la 3e tentative sera la bonne

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

COMPTON — Un troisième projet d'agrandissement de l'école Louis-Saint-Laurent de Compton sera déposé au ministère de l'Éducation par la commission scolaire des Hauts-Cantons à l'automne pour remédier au manque d'espace, qui a poussé à la location d'un pavillon additionnel pour abriter trois classes.

Les parents de Compton espèrent que la troisième fois sera la bonne. Après avoir essuyé deux refus au cours des dernières années, le comité de mobilisation Tous pour l'école Louis-Saint-Laurent croit avoir l'appui nécessaire pour voir sa demande approuvée, particulièrement depuis l'entrée en scène de la députée de Saint-François Geneviève Hébert.

« Il y a plusieurs facteurs qui nous poussent à croire que cette fois-ci, on va enfin obtenir l'aval de Québec. Le gouvernement précédent a introduit une clause permettant aux villages appelés à prendre de l'expansion, ce qui est le cas de Compton en raison de sa proximité à Sherbrooke et de son dynamisme, de déposer des projets malgré la règle du 20 kilomètres », explique Émélie Beaulieu, coprésidente du comité.

« De plus, notre députée Geneviève Hébert est très engagée dans notre projet. Elle a soulevé la problématique du manque d'espace dans notre école à l'Assemblée nationale et elle a rencontré le ministre de l'Éducation pour s'assurer que notre demande soit bien formulée et qu'elle ait plus de chances d'être acceptée. On sent enfin que le projet a le vent dans les voiles », poursuit-elle.

ESPACES EN COMMUN

En plus d'avoir à louer le Pavillon Notre-Dame-des-Prés situé de l'autre côté de la rue pour installer trois classes d'élèves de deuxième et troisième années, la cafétéria et le gymnase sont trop petits pour répondre à la demande de l'école.

« On voudrait regrouper tous les élèves sous le même toit, tout en améliorant les aires communes. La cafétéria est séparée en deux par manque d'espace et la directrice a annoncé qu'il pourrait y avoir trois heures différentes de diner l'année prochaine au lieu de deux. Le gymnase est convenable, mais un agrandissement pourrait être bénéfique et ouvrir la possibilité de le louer les fins de semaine », laisse-t-elle entendre.

« Depuis que les trois classes sont de l'autre côté de la rue, les professeurs d'anglais et de musique ont maintenant leurs locaux bien à eux. Un vrai local d'informatique et une salle de psychomotricité ont été aménagés. On aimerait pouvoir garder ces éléments tout en ramenant les élèves sous le même toit », ajoute Mme Beaulieu.

Le projet d'agrandissement sera déposé par la commission scolaire en septembre. D'ici là, cette dernière et le comité de mobilisation s'assureront de sonder enseignants et parents pour déterminer l'ordre des priorités.

« On veut savoir ce qu'ils voudraient avoir dans cet agrandissement. Du côté du comité de mobilisation, nous allons contacter les parents au cours des prochains mois pour tenter de répondre à la même question. Nous travaillons aussi avec la municipalité dans le dossier étant donné que c'est un projet communautaire. Nous voulons être prêts pour remettre une demande solide de manière à ce que cette fois-ci soit la bonne », insiste la coprésidente.

LA SURVIVANCE MUTUELLE DE GESTION
HUMANIA ASSURANCE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
LA SURVIVANCE, MUTUELLE DE GESTION | HUMANIA ASSURANCE INC.

Aux mutualistes
Veuillez prendre avis que l'assemblée générale annuelle de **La Survivance, mutuelle de gestion (ci-après nommée « Mutuelle de gestion »)** aura lieu le jeudi 11 avril 2019 à 11 heures à l'Hôtel Rive Gauche, au 1810, rue Richelieu à Belœil.

Aux détenteurs de polices participantes
Veuillez prendre avis que l'assemblée générale annuelle **d'Humania Assurance Inc. (ci-après nommée « Compagnie d'assurance »)** aura lieu le jeudi 11 avril 2019 à 11 heures à l'Hôtel Rive Gauche, au 1810, rue Richelieu à Belœil.

Ces assemblées générales sont convoquées aux fins de :
a) recevoir les états financiers de la **Mutuelle de gestion** et de la **Compagnie d'assurance** pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ainsi que les rapports des auditeurs externes ;
b) élire des administrateurs de la **Mutuelle de gestion** et de la **Compagnie d'assurance ;**
c) nommer les auditeurs externes de la **Mutuelle de gestion** et de la **Compagnie d'assurance** pour la prochaine année et autoriser le conseil d'administration de la **Mutuelle de gestion** à établir leur rémunération ; et
d) traiter de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Le Secrétaire, Me René R. Poitras — Saint-Hyacinthe (Québec), le mercredi 20 mars 2019

5381196

VOYAGES 2019
Passez prendre votre brochure
www.voyageslennoxville.com
TOUR LENNOXVILLE ET AUTOCARS

10 avril
BUFFET SPECTACLE AU CASINO, HOMMAGE À PAUL ANKA
(1 repas)

13 avril
LE PRINTEMPS À LA CABANE À SUCRE

18 au 22 avril
WASHINGTON À PÂQUES, TEMPS DES FLEURS
(4 repas)

24 avril
OSM VIVE LA MÔM! PIAF SYMPHONIQUE
Balcon ou parterre
(1 repas)

28 avril
LE PRINTEMPS À L'ORATOIRE

22 mai
BUFFET SPECTACLE AU CASINO ESSENTIEL, HOMMAGE À GINETTE RENO
(1 repas)

25 mai
LA TOURNÉE DES IDOLES AU CENTRE VIDÉOTRON
(1 repas)

30 septembre au 15 octobre
HÔTEL AMBASCIATORI ITALIE
(30 repas)

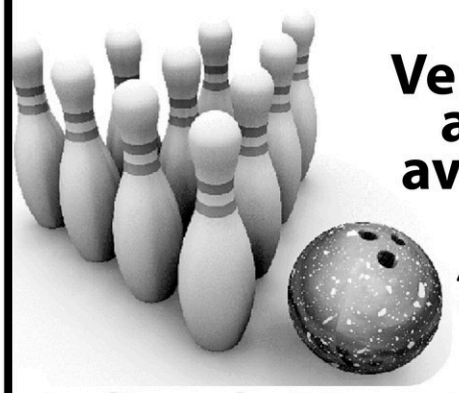
Achetez 100% local pour tous vos produits Sud, croisières et Europe

Suivez-nous sur
Titulaire d'un permis du Québec et intermédiaire en transport.

Agence de voyages CSI LENNOXVILLE
1285 Bowen Sud, Sherbrooke
819 346-7500
819 791-7507

Association Épilepsie-Estrie inc.

VOUS AIMEZ JOUER AUX PETITES OU AUX GROSSES QUILLES?



Venez vous amuser avec nous!

Formez votre/vos équipes!

Le dimanche 24 mars 2019 à 18 h 30
Au Salon de quilles Sher-Mont
1245, rue King Est, Sherbrooke
Coût : 15 $, souliers inclus

Pour information, réservation : 819 822-3217
ou epilepsie_estrie@cooptel.qc.ca

Tous les profits seront versés à Épilepsie-Estrie

Merci à tous les participant(e)s !

5378119

INVITATION À LA CONFÉRENCE



Dr David Dufresne

« Les enfants et l'épilepsie »

Le mercredi 20 mars 2019 à 19 h
à Sercovie
300, rue du Conseil, salle 236-237
Sherbrooke **(entrée rue Bowen)**

Conférencier :
Dr David Dufresne

Entrée gratuite
Pour information : 819 822-3217
epilepsie_estrie@cooptel.qc.ca
Prix de présence

Soirée organisée par :
Association Épilepsie-Estrie inc.

5378117

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Un autre budget à l'encre rouge

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Le quatrième budget du ministre fédéral Bill Morneau dévoile on ne peut plus clairement le biais de son gouvernement contre l'équilibre budgétaire. Nous savions que ce n'était pas important pour lui, que le ratio déficit/dette compte bien davantage.

Ainsi, le ministre des Finances a déposé un budget prévoyant un déficit de 19,8 milliards $, toujours sans objectif d'un retour à l'équilibre financier.

C'est la quatrième fois d'affilée qu'il se vautre dans l'encre rouge, mais là, son message commence à porter. Il a été rapporté plusieurs fois, par plusieurs personnes, que l'équilibre budgétaire n'était peut-être pas si crucial que nous le martelaient les gouvernements antérieurs de Jean Chrétien, un libéral, et de Stephen Harper, un conservateur. Le ratio dette/déficit passera de 31,3 % à 30,7 % entre 2017-2018 et 2019-2020, puis à 28,6 % en 2023-2024. Ce quotient calcule le poids du déficit par rapport à la dette, et réduit chaque année. Il est bien inférieur au 70 % qui marque le seuil d'inquiétude duquel le fédéral s'approchait en 1995. Le Canada s'en va ainsi dans la bonne direction et c'est la mesure qui importe pour le premier ministre Justin Trudeau.



Bill Morneau — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Les finances fédérales ont engrangé quelque 5 milliards $ de revenus supplémentaires au cours de la dernière année, et le ministre Morneau aurait pu en utiliser une partie pour réduire le déficit. Mais il a préféré le dépenser au complet dans des mesures qui pourraient lui rapporter politiquement lors des élections fédérales de l'automne prochain.

Il a donc présenté des initiatives qui peuvent appuyer la classe moyenne au Canada, la marotte libérale. Notamment une mesure pour aider l'achat d'une première propriété par l'utilisation accrue sans frais des fonds de son REER, et l'investissement inattendu de la Société d'hypothèques et de logement à hauteur de 5 ou 10 %. Ce sera très apprécié.

M. Morneau a aussi réglé deux problèmes avec une seule pierre, en permettant aux aînés d'exempter jusqu'à 15 000 $ de revenus de leur Supplément de revenu garanti, et en aidant les entreprises qui pourront recourir à leurs services pour pallier un peu à la rareté de la main-d'œuvre. Cela changera la donne pour les travailleurs aînés.

Le nouveau crédit à la formation n'aura pas d'impact au cours des deux ou trois premières années, à 250 $ par an. Mais au-delà de cette période, ce programme pourra être valable pour les contribuables... advenant que les libéraux soient réélus.



Les libéraux se sont aussi assurés de pouvoir compter sur des amis importants pour les prochaines élections, notamment tous les élus municipaux et tous les producteurs laitiers.

Aux premiers, ils verseront 2,2 milliards $ sans aucun lien d'attache, auxquels s'ajouteront les aides ponctuelles comme le métro de Montréal, le train léger à Québec... ou à Gatineau. Aux seconds, ils se protègent de leurs récriminations en leur promettant 3,65 milliards $ qui agiront en contrepoids aux effets de la réduction de la gestion de l'offre convenue avec les gouvernements des États-Unis et du Mexique, notamment, dans le cadre de l'ALENA renouvelé.

Quant au gros cadeau électoral qu'aurait représenté une assurance-médicaments nationale, il faudra attendre encore. Mais ça se prépare.

Tout ça vise à concrétiser leurs votes en octobre, en les subtilisant à la gauche, au Nouveau Parti démocratique, plutôt qu'à la droite, au Parti conservateur. D'ailleurs, le PC du chef Andrew Scheer a nettement placé ses pions en martelant le scandale de SNC-Lavalin encore mardi. Nous verrons en octobre à qui la stratégie rapportera.

CARREFOUR DES LECTEURS

Fermeture de PersonnAide

Le 30 novembre dernier, PersonnAide a dû mettre fin à ses services. Qui dit fermeture dit encore beaucoup de travail à abattre afin notamment de sécuriser la continuité et l'accessibilité des services aux usagers, accompagner les employés dans leur recherche d'emploi, fermer les livres et l'année financière en bonne et due forme, transférer les biens, ainsi que beaucoup d'autres détails administratifs.

Dans ce contexte difficile, le conseil d'administration a été à même de constater à quel point Mme Lucie Lessard, directrice générale, est une personne d'un grand professionnalisme, transparente, intègre, avec un grand sens de l'éthique et du devoir.

Mme Lessard a su gérer avec brio la fermeture, et les résultats en font foi : tous les usagers ont pu bénéficier d'une continuité de services et tous les employés ont retrouvé un emploi (certains en ont même profité pour bonifier leur formation ou se réorienter).

Le conseil d'administration souhaite témoigner toute sa gratitude et sa reconnaissance à madame Lessard pour son immense engagement à la tête de PersonnAide, et lui souhaite la meilleure des chances afin de trouver rapidement un poste à la hauteur de ses compétences.

Diane Inkell
Présidente du conseil d'administration

Merci, merci, merci!

Nous tenons à remercier du fond du cœur tout le personnel et les propriétaires de la Résidence Hôtellerie Beauséjour, rue Ontario.

Notre mère y a séjourné presque huit ans, où elle a été dorlotée, aimée et respectée.

L'amour des aînés règne dans cette résidence et les petites attentions sont quotidiennes. Jamais on oubliera les sourires, les taquineries, les délicatesses gratuites.

Notre mère a dû être transférée en CHSLD en raison de sa perte d'autonomie mais vous resterez à jamais ses anges protecteurs. Mille fois mercis!

La famille de Germaine Comeau Patry

politique

Sur le fond, Legault a raison

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



François Legault n'en finit plus de tenter de désamorcer la grenade politique des «trop-perçus» d'Hydro-Québec. Il a décidé de corriger la situation pour les prochaines années. Très bien. Et il a parfaitement raison de ne pas revenir sur le passé.

Si la Coalition avenir Québec (CAQ) a eu tort d'avoir poussé des hauts cris dans l'opposition, le gouvernement Legault, lui, ne peut tout simplement pas rembourser les trop-perçus du passé, comme les partis d'opposition le réclament encore. Il le ferait au risque de ne pas pouvoir donner suite à de réels engagements électoraux.

Mais commençons par les intentions — peu précises — que le gouvernement a présentées mardi pour les années à venir. M. Legault a demandé à la direction d'Hydro-Québec de faire en sorte que l'augmentation des tarifs d'électricité en 2020 tienne compte des trop-perçus passés — que la hausse soit donc moins élevée que ce qu'elle devrait être. Dit comme ça, c'est intéressant.

Mais comment aura-t-on la certitude que la prochaine augmentation sera moins élevée qu'elle l'aurait été? La société d'État n'est-elle pas d'ailleurs censée avoir déjà tenu compte des trop-perçus accumulés depuis des années dans ses dernières augmentations?

Le ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien, a de plus été chargé de revoir le mécanisme de partage des trop-perçus pour que «tous les écarts de rendement soient retournés» aux clients à partir de 2020. Il ne devrait donc plus y avoir de trop-perçus dans l'avenir.

Il y a quelque temps, le premier ministre avait pourtant défendu le fait que les «bénéfices additionnels» d'Hydro-Québec ne soient pas entièrement retournés à ses abonnés, car ils pouvaient aussi résulter de gains d'efficacité — et pouvaient donc inciter la société d'État à travailler en ce sens. Cette ligne de défense est tombée.

Un sondage Léger publié dans les médias de Québecor a sans doute achevé de convaincre le gouvernement qu'il devait faire quelque chose, ne serait-ce que pour les prochaines années. L'enquête d'opinion indique que 92 % des Québécois exigent qu'on leur retourne ces fameux trop-perçus.

En faisant part des décisions gouvernementales, le ministre Julien a précisé que son gouvernement ne gouverne pas par les sondages, mais qu'il écoute les Québécois. On remarquera la différence.

On remarquera surtout qu'il n'a pas répondu à la réclamation générale de remboursements des trop-perçus des années passées. Mais agir seulement pour le futur se défend très bien, quoi qu'en disent les partis d'opposition.

VASES COMMUNICANTS

J'ai déjà dit plus d'une fois depuis l'automne dernier que je ne reproche pas au gouvernement de ne pas rembourser les trop-perçus passés, puisque la Coalition avenir Québec n'a jamais indiqué dans son programme électoral avoir cette intention. Je reproche par contre à la CAQ de s'être étranglée d'indignation à ce sujet face aux libéraux lorsqu'elle était dans l'opposition.

Au gouvernement, tout est affaire de vases communicants. En remboursant 1,5 milliard $ de trop-perçus enregistrés ces dernières années, Hydro-Québec verserait un moins grand dividende à l'État québécois. Or, avec moins d'argent dans ses coffres, le gouvernement ne pourrait donner totalement suite à son programme électoral. Et nombreux seraient les électeurs qui lui reprocheraient de ne pas respecter des engagements qui eux figurent bel et bien dans son programme.

HYDRO-QUÉBEC

François Legault remboursera les trop-perçus futurs



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le premier ministre François Legault change son fusil d'épaule et demande à ce qu'à l'avenir, les trop-perçus par Hydro-Québec soient retournés dans les poches des Québécois.



Disant avoir entendu «la grogne de la population» sur la question, le premier ministre François Legault a demandé au pdg d'Hydro-Québec Éric Martel de faire «un effort spécial» pour que les tarifs d'électricité subissent «une augmentation qui serait moins grande, peut-être même une diminution» en 2020.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Disant avoir entendu «la grogne de la population» sur cette question, M. Legault a aussi demandé au pdg d'Hydro-Québec Éric Martel de faire «un effort spécial» pour que les tarifs d'électricité subissent «une augmentation qui serait moins grande, peut-être même une diminution» en 2020.

Il souhaite ainsi compenser «en partie» les Québécois pour les années 2014 et 2015, où les tarifs d'électricité ont grimpé bien au-dessus du taux d'inflation. Le premier ministre n'a pas précisé le montant de cette compensation, qui ne pourra être totale, car il ne voudrait pas que «ça affecte trop les bénéfices» d'Hydro-Québec.

«Les Québécois sentent qu'ils se sont fait avoir en 2014 et en 2015 par le gouvernement libéral. Est-ce qu'Hydro-Québec peut faire un effort dans l'année qui vient pour que dans le fond, on pige moins d'argent dans les poches des clients d'Hydro-Québec?» demande M. Legault.

Talonné depuis l'automne dernier par les partis d'opposition, M. Legault avait refusé jusqu'à ce jour de bouger sur la question des trop-perçus d'Hydro-Québec. En février, il avait même vanté les mérites des trop-perçus, en expliquant que ceux-ci étaient retournés en partie dans les coffres de l'État pour financer des services publics.

Mais mardi, il a changé d'idée et donné le mandat au ministre des Ressources naturelles Jonatan Julien de revoir le mécanisme en place afin que 100 % des trop-perçus d'Hydro-Québec retournent à la clientèle à partir de 2020. «Dorénavant, toutes les fois qu'il y aura un écart de rendement, il sera retourné aux Québécois. Maintenant, on va voir la mécanique que ça prend. On a différentes options qui s'offrent à nous», indique M. Julien

AUCUNE RÉTROACTION

Pas question toutefois pour le gouvernement Legault de retourner dans le passé et de rembourser le montant de 1,5 milliard $ qui a été perçu en trop par Hydro-Québec depuis 2008.

Le premier ministre explique avoir fait d'autres choix pour retourner de l'argent aux contribuables, en baissant les taxes scolaires et en augmentant les allocations familiales.

À la période des questions mardi, le premier ministre a rappelé qu'il n'avait jamais promis en campagne électorale l'automne dernier de procéder à ce remboursement.

Dans l'opposition, son parti a toutefois réclamé à de nombreuses reprises que le Parti libéral du Québec (PLQ) le fasse. Le PLQ et le Parti québécois ont tous deux accusé M. Legault de briser ses promesses, ce à quoi il a répliqué que la situation n'est plus la même qu'en 2014.

En un mot

Trop-perçus › Il s'agit de l'argent qu'Hydro-Québec récolte en trop par rapport à ses prévisions annuelles. La société d'État préfère les appeler «écarts de rendement». Ils se calculent en faisant la différence entre les prévisions pour l'année et le coût réel des opérations d'Hydro-Québec. Une meilleure productivité et une réduction des dépenses expliquent selon la société d'État qu'elle récolte presque systématiquement plus qu'elle ne dépense. Hydro-Québec précise qu'il ne s'agit pas de surfacturation.

le monde

Le Mississippi vers la loi anti-avortement la plus contraignante

MIAMI — Le Parlement de l'État américain du Mississippi a adopté mardi la loi sur l'avortement la plus contraignante du pays en matière de période possible d'intervention, une décision appelée à être combattue devant les tribunaux par les associations de défense des droits humains.

Les législateurs majoritairement républicains de cet État conservateur et religieux du sud des États-Unis ont voté l'interdiction de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dès la détection d'un rythme cardiaque chez l'embryon, possible à partir de la sixième semaine de grossesse.

La loi SB 2116, connue sous le nom de «Heartbeat Bill» («texte du battement de coœur» en français), comporte une exception en cas de complications médicales, mais pas pour les victimes de viol et d'inceste.

Elle doit encore être promulguée par le gouverneur républicain du Mississippi, Phil Bryant, qui s'est dit mardi «impatient de la signer très prochainement», dans un tweet accompagné d'une photo de son stylo.

Les associations de défense des droits humains ont déjà promis de combattre ce texte interdisant l'avortement «avant même que la majorité des femmes apprennent leur grossesse», a dénoncé Elisabeth Smith, avocate du Centre pour les droits reproductifs.

«Il existe déjà au Mississippi, où une seule clinique pratique l'avortement, une montagne de restrictions à l'IVG, ce qui rend pratiquement impossible d'y avoir accès avant la sixième semaine de grossesse», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

L'État du Kentucky avait adopté la semaine dernière une loi similaire, immédiatement bloquée par un juge, comme ce fut déjà le cas dans l'Iowa.

Les parlementaires du Tennessee et de la Géorgie envisagent également d'adopter des législations allant dans le même sens. **AFP**

LE ROUNDUP JUGÉ CANCÉRIGÈNE

Autre défaite pour Monsanto

Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Le désherbant Roundup de Monsanto a contribué au cancer du septuagénaire Edwin Hardeman, a estimé mardi un jury américain, infligeant un nouveau revers au géant agrochimique qui avait été lourdement condamné dans un procès similaire l'été dernier.

Les jurés ont estimé que le retraité avait su démontrer que le Roundup était «un facteur substantiel» de son cancer, clôturant ainsi la première phase de ce procès ouvert le 25 février.

À la demande du groupe allemand Bayer (qui a racheté Monsanto l'an dernier), les débats avaient été organisés en deux phases : l'une «scientifique» consacrée à la responsabilité du Roundup dans la maladie, et une deuxième devant aborder une éventuelle responsabilité du groupe.

À l'énoncé du verdict, le plaignant et ses avocats se sont enlacés. «Nous sommes très satisfaits», a réagi une des avocates de M. Hardeman, Jennifer Moore. Lui-même ne s'est pas exprimé auprès des journalistes.

Dans un communiqué, le cabinet d'avocats du plaignant a ajouté que les débats allaient désormais pouvoir se consacrer à prouver «que Monsanto n'a pas eu une approche responsable et objective à propos de [la dangerosité] du Roundup».

«Monsanto ne se soucie pas particulièrement de savoir si son produit cause ou non le cancer, préférant manipuler l'opinion publique et décrédibiliser quiconque soulève des inquiétudes légitimes» sur le sujet, ont aussi asséné les avocats.

«Nous sommes déçus» de ce verdict, a réagi Bayer, qui subit là un deuxième revers judiciaire de taille en quelques mois, de mauvais augure pour le groupe allemand qui fait l'objet de milliers de procédures similaires rien qu'aux États-Unis.

Dans son communiqué, Bayer a réaffirmé, comme il l'a toujours fait, que «la science confirme que les désherbants au glyphosate ne causent pas le cancer».

«Nous sommes confiants sur le fait que [la phase 2] démontrera que Monsanto s'est comporté de façon adéquate et que l'entreprise ne doit pas être considérée comme responsable» du lymphome non-hodgkinien de M. Hardeman, qui a attaqué le géant agrochimique en 2016.

DEUXIÈME PHASE

La deuxième phase du procès — le premier au niveau fédéral — commencera mercredi et devra cette fois répondre aux questions suivantes : Monsanto connaissait-il les risques? Les a-t-il cachés? Si oui, quels sont les dommages et intérêts qu'il doit payer? Monsanto devra notamment affronter les affirmations de ses détracteurs, selon lesquels il a téléguidé voire fait modifier certaines études à son avantage.

Le groupe avait été condamné à verser 289 millions $ à Dewayne «Lee» Johnson, père de deux petits garçons et atteint d'un LNH en phase terminale, estimant non seulement que le Roundup en était la cause, mais que Monsanto avait agi avec malveillance en dissimulant les risques de ses produits au glyphosate.

Cette somme avait ensuite été réduite à 78,5 millions $ par une juge tandis que Bayer a parallèlement fait appel du fond du verdict.

Le procès Hardeman, qui pourrait durer encore environ deux semaines, est en outre ce qu'on appelle en droit américain un «procès test» pour des centaines d'autres similaires. Son issue doit officiellement servir de baromètre pour les procès regroupés avec lui.

Concrètement, il permet aux différentes parties de déterminer s'il vaut mieux signer un accord amiable hors tribunaux pour solder les poursuites, comme cela se fait souvent aux États-Unis.

Le retraité, qui vit au nord de San Francisco, avait expliqué à la barre avoir vaporisé du Roundup pendant plus de 25 ans pour éliminer de sa propriété une plante très urticante, le sumac vénéneux. Et «pas mal de fois», le désherbant s'est retrouvé en contact avec sa peau, avait-il ajouté.

Pendant la première phase du procès, les deux parties se sont opposées à coups d'études scientifiques complexes et d'experts passant parfois des heures à la barre.

Pour l'essentiel, accusation comme défense se sont accusées mutuellement de présenter des études biaisées, incomplètes et non significatives.

Contrairement à l'agence fédérale américaine de protection de l'environnement (EPA), le Centre international de recherche sur le cancer, une agence de l'Organisation mondiale de la santé, a classé depuis 2015 le glyphosate comme «cancérigène probable».

› TRUMP ET BOLSONARO COMPLICES



Unis dans la dénonciation des *fake news*, Donald Trump et Jair Bolsonaro, l'un de ses plus fervents admirateurs, ont affiché une forme de complicité mardi à Washington, louant une proximité sans précédent entre les États-Unis et le Brésil. «Vous faites un travail fantastique, vous avez rassemblé votre pays», a lancé le président américain sous un grand soleil, depuis les jardins de la Maison-Blanche. «J'ai toujours admiré les États-Unis et cette admiration est devenue encore plus forte après votre prise de fonction», a répondu le président brésilien, se disant convaincu que le milliardaire serait réélu en 2020. Soulignant l'énorme potentiel de coopération entre les deux pays, M. Trump s'est dit prêt à accorder au Brésil le statut d'allié majeur non-membre de l'OTAN et a même évoqué, à la stupeur générale, une possible adhésion de la première puissance économique d'Amérique latine à l'Alliance atlantique. Dans un entretien à la chaîne Fox News, M. Bolsonaro a loué la pugnacité du président des États-Unis sur la question du mur en prenant comme contre-exemple la France où, a-t-il affirmé contre toute évidence, «les frontières sont ouvertes aux réfugiés sans le moindre filtre». «L'immense majorité des immigrants potentiels n'ont pas de bonnes intentions», a-t-il affirmé, avant de s'excuser un peu plus tard, affirmant qu'il voulait en réalité parler d'une «minorité» de ceux qui tentent de rejoindre l'Amérique. **AFP** — PHOTO AP, MANUEL BALCE CENETA

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 188,10	636,07	75,23	25 887,38	2832,57	7723,95	1306,50	59,29
- 63,27	+ 3,48	+ 0,30	- 26,72	- 0,37	+ 9,47	+ 5,00	- 0,09

Air Canada cloue au sol ses Boeing Max 8 jusqu'à juillet

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Air Canada a fait savoir mardi qu'il retirait ses Boeing 737 Max 8, actuellement cloués au sol, au moins jusqu'au 1er juillet, afin de donner davantage de certitude aux passagers souhaitant réserver des vols dans les prochains mois.

La plus grande ligne aérienne du Canada a indiqué mardi avoir pris plusieurs mesures pour s'ajuster depuis que le Max 8 a été immobilisé, la semaine dernière, par Transports Canada dans le cadre d'une réponse internationale à l'écrasement d'un avion d'Ethiopian Airlines, le 10 mars.

Air Canada a notamment indiqué avoir substitué différents aéronefs dans sa flotte, accéléré l'intégration dans son parc aérien d'A321 d'Airbus récemment acquis et fait appel à d'autres transporteurs, notamment Air Transat, pour lui procurer une capacité accrue dans l'immédiat.

Le transporteur a en outre suspendu temporairement certaines liaisons et ajusté sa politique de modification des réservations pour les clients touchés.

Air Canada dit avoir ajusté son horaire jusqu'au 30 avril pour couvrir 98 pour cent des vols prévus.

Il met également à jour son calendrier du mois de mai pour optimiser son parc aérien et réacheminer ses clients.

« Les 737 Max de Boeing représentaient six pour cent du nombre total de nos vols, mais le retrait de ce type d'appareil de notre parc aérien entraîne un effet en cascade qui a des répercussions sur l'horaire et, du même coup, sur certains clients », a expliqué dans un communiqué la vice-présidente générale et chef des Affaires commerciales d'Air Canada, Lucie Guillemette.

LIAISONS SUSPENDUES

Parmi les liaisons temporairement suspendues par Air Canada figurent des vols vers Londres Heathrow au départ d'Halifax et de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Air Canada indique qu'elle est toujours déterminée à assurer ces liaisons et qu'elle reprendra le service dès que possible. Pour l'instant, elle réachemine les passagers via les plaques tournantes de Toronto et de Montréal.

Les vols saisonniers entre Vancouver et Hawaii et entre Calgary et Palm Springs, en Californie, sont également suspendus, et les passagers de ces vols se verront proposer d'autres itinéraires, a précisé Air Canada.

Le transporteur a indiqué qu'il informerait les clients par l'entremise de courriels, de son application pour cellulaire, de son site Web et des agences de voyages si les horaires ou les numéros de vol changeaient.

RÉMUNÉRATION DES FEMMES

Encore 25% plus bas que les hommes

La Presse Canadienne

TORONTO — Les Canadiennes gagnent 25 pour cent de moins que les hommes et cet écart se creuse encore davantage en ce qui a trait aux primes et au partage des profits, révèle une nouvelle étude.

Selon les données recueillies dans le cadre d'une recherche commandée par la firme ADP Canada, les Canadiennes affirment gagner en moyenne 49 721 $ par an, comparativement à 66 504 $ pour les hommes.

L'enquête en ligne, menée par Léger recherche, a également révélé qu'il y avait plus de femmes dans la tranche inférieure de l'échelle salariale, puisque 26 pour cent des femmes ont déclaré gagner moins de 30 000 $, contre 14 pour cent à peine des hommes.

Les femmes gagnent également près d'un tiers de moins que les hommes en ce qui concerne les rémunérations supplémentaires telles que les primes et la participation aux bénéfices. Les femmes font état en moyenne de 3912 $ à cet égard, contre 5823 $ pour les hommes.

La perception de l'équité salariale différait également entre les femmes et les hommes, 62 pour cent d'entre elles affirmant être convaincues que la rémunération est la même au sein de l'entreprise où elles travaillent, contre près de 80 pour cent des hommes.

Le sondage en ligne réalisé auprès de 815 Canadiens occupant des postes à temps plein et à temps partiel a été réalisé entre le 1er et le 4 février à l'aide d'un panel en ligne de Léger.



Le plan d'Ottawa pour soutenir les médias se précise lentement

La Presse Canadienne

OTTAWA — Bien qu'il reste encore plusieurs étapes à franchir avant que ne se concrétise le plan du gouvernement Trudeau visant à soutenir le journalisme, il précise, dans son quatrième budget, certaines des modalités et exigences à respecter pour obtenir un coup de pouce financier.

Le document déposé mardi par le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, écarte d'entrée de jeu les sociétés d'État ainsi que tout organisme gravitant autour d'une municipalité ou d'un organisme gouvernemental.

Afin d'être admissible à une aide financière, un demandeur devra tout d'abord être reconnu comme une organisation journalistique canadienne admissible (OJCA) en respectant une multitude de critères. Par la suite, il faudra répondre à d'autres exigences relatives à chacune des mesures déjà annoncées.

L'industrie des médias attendait avec impatience la mise à jour des nouveaux crédits d'impôt et incitatifs, d'une valeur de 595 millions $ sur cinq ans, dévoilés à l'automne afin de soutenir le secteur des médias en difficulté.

La principale mesure demeure le crédit d'impôt de 25 pour cent sur les coûts de la main-d'œuvre.

De plus, le programme comprend un crédit d'impôt temporaire non remboursable pour les abonnés des sites d'actualité numériques et la proposition d'un modèle permettant aux organisations à but non lucratif de solliciter le statut d'organisme de bienfaisance, ce qui leur permettra de rechercher des dons pour lesquels elles pourraient émettre des reçus fiscaux — comme l'a fait *La Presse* + récemment.



Ottawa propose un crédit d'impôt remboursable de 25 pour cent, assujetti à un plafond de 55 OOO$. — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

Il est toutefois difficile de dire avec précision quand tout cela se concrétisera étant donné que de nombreuses étapes restent vraisemblablement à franchir. Ottawa établira un comité indépendant pour lui formuler des recommandations quant aux critères d'admissibilité.

« Le gouvernement propose de mettre sur pied une entité administrative indépendante qui sera chargée de reconnaître l'admissibilité des organisations à une ou plusieurs des trois mesures fiscales », souligne le gouvernement Trudeau, qui ne veut pas intervenir pour reconnaître ce qui constitue un média et choisir qui sera admissible à l'aide.

QUELQUES DÉTAILS

En ce qui a trait au crédit d'impôt sur les salaires, Ottawa propose un crédit d'impôt remboursable de 25 pour cent, assujetti à un plafond de 55 000 $. Cela signifie que le crédit maximum annuel serait de 13 750 $ pour chaque employé d'une entreprise de presse écrite — ce qui écarte une société de radiodiffusion. La mesure sera rétroactive au 1er janvier.

Du côté des abonnements numériques, le crédit d'impôt non remboursable temporaire sera de 15 pour cent. Un particulier pourra demander jusqu'à 500 $ en frais d'abonnements numériques au cours d'une année d'imposition, pour une valeur maximale de 75 $. Les montants devront avoir été payés après 2019 et avant 2025.

Bénéfice record pour Couche-Tard

La Presse Canadienne

LAVAL — Alimentation Couche-Tard augmente son dividende trimestriel de 25 pour cent après avoir dévoilé un bénéfice record pour le troisième trimestre, tout de même inférieur aux attentes des analystes.

L'exploitant de magasins établi au Québec a indiqué que son dividende trimestriel passerait de 10 cents à 12,5 cents par action, payable le 11 avril aux actionnaires inscrits au 28 mars.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires pour la période se terminant le 3 février a augmenté de 27 pour cent, passant de 482,4 millions $ US à 612,1 millions $.

L'augmentation des bénéfices résulte de la hausse des marges sur le carburant, de la croissance interne et des acquisitions. Elle a été partiellement plombée par un taux d'imposition plus élevé et par l'incidence négative de la conversion de devises au Canada et en Europe en dollars américains.

Le chef de la direction de Couche-Tard, Brian Hannasch, a déclaré que la baisse des coûts et la structure de certains de ses plus grands accords sur les carburants, ainsi que la croissance du volume aux États-Unis, ont contribué à alimenter les résultats.

« Au Canada, nous avons continué d'améliorer la tendance au niveau des volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable, particulièrement dans les sites Esso où le nouveau programme de loyauté gagne du terrain », a-t-il fait valoir dans un communiqué après la fermeture des marchés.

La société discutera des résultats avec les analystes mercredi matin.

Les résultats ont bénéficié d'un gain avant impôts de 3,2 millions $ US provenant de la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime, tandis que les résultats de l'année précédente étaient touchés par un avantage fiscal net de 218,6 millions $ US résultant de réductions d'impôt aux États-Unis.

En excluant les éléments non récurrents, Couche-Tard, qui publie ses résultats en dollars américains, a fait état de bénéfices ajustés de 609 millions $, soit 1,08 $ par action diluée. Pour le trimestre correspondant de l'année précédente, le profit ajusté avait été de 301 millions $, ou 53 cents par action.

Les revenus ont augmenté de 4,6 pour cent pour atteindre 16,5 milliards $, comparativement à 15,8 milliards $ un an plus tôt.

PORTES OUVERTES

VIENS NOUS RENCONTRER AVEC TON C.V.

JEUDI 21 MARS
SHERBROOKE
340, BELVÉDÈRE S.
9 H À 21 H

MERCREDI 27 MARS
WATERVILLE
325, PRINCIPALE N.
10 H À 19 H

ppd

PLUS DE 40 POSTES À COMBLER

JOURNALIERS
MÉTIERS / ÉTUDIANTS



Navette Sherbrooke-Waterville disponible sur tous les quarts de travail (jour, soir, nuit, fin de semaine)

CONTACTEZ-NOUS : 819 837-2491
WWW.PPDGROUP.COM

5383044

ALLUME TA PASSION.CA

ROBERT BERNARD
Depuis 1950

INSTALLATEURS DE PNEUS ALLUMÉS

Exécuter les tâches reliées à la manutention, à la réparation et à l'installation de pneus automobile et camionnette.

UN EMPLOI AUX AVANTAGES BRILLANTS
- Salaire concurrentiel
- Postes saisonniers
- Temps plein

Postulez directement sur le site de recrutement :
allumetapassion.ca
ou en personne aux succursales suivantes :

Relais O., 4255, boul. Bourque
Relais E., 13e Avenue Nord
St-Élie, 5040, boul. Industriel

5385794

Roberge lance un appel aux ex-enseignants

Tracassé par la pénurie d'enseignants dans les écoles primaires et secondaires, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge lance un appel à l'aide à ceux qui ont quitté «par dépit», leur demandant de revenir au bercail.

«On n'a pas leurs numéros de téléphone, parce que je pense que je les appellerais personnellement pour leur dire : "On a besoin de vous, revenez, on croit en vous, on va vous aider à aider les élèves"», a exprimé M. Roberge en point de presse mardi.

Il réagissait aux reportages sur le manque de suppléants dans les écoles. Radio-Canada révélait qu'à la commission scolaire de Laval, jusqu'à 40 % des enseignants ne sont pas remplacés lorsqu'ils sont absents.

M. Roberge soutient que son gouvernement est «pris avec cet héritage-là» et qu'il doit «réparer les pots cassés». S'il a plusieurs idées pour contrer la pénurie d'enseignants à moyen et à long terme, M. Roberge croit qu'à très court terme, la meilleure solution est «de ramener des enseignants qui ont quitté la profession, qui ont leur brevet, qui ont enseigné quelques années, mais qui ont quitté par dépit».

Le ministre de l'Éducation promet de «bonnes nouvelles» dans le budget qui sera déposé jeudi pour la valorisation de la profession enseignante et pour les services professionnels. «On va envoyer un signal très clair que les profs sont pas laissés à eux-mêmes dans les classes.»

Son gouvernement s'est également engagé à hausser le salaire des jeunes enseignants. «Dès septembre prochain, on va implanter notre programme de mentorat, pour s'assurer que les nouveaux enseignants réussissent leur insertion», ajoute-t-il.

Une étude universitaire a déjà démontré que jusqu'à 25 % des enseignants qui ont moins de cinq ans d'expérience décrochent de la profession. M. Roberge n'a pas calculé précisément le nombre de personnes que ça représente, mais il croit qu'ils seraient «quelques milliers» à pouvoir recommencer à enseigner.

En collaboration avec le président du Conseil du Trésor, M. Roberge tente aussi de ramener des directeurs d'école et des enseignants retraités au travail. Des travaux sont en cours pour éviter que ces retraités soient pénalisés financièrement s'ils «reviennent donner un coup de main dans le réseau». **PATRICIA CLOUTIER, LE SOLEIL**



Le Protecteur du citoyen protège vos droits à l'égard du réseau de la santé et des services sociaux.

GRATUIT > INDÉPENDANT > CONFIDENTIEL

1 800 463-5070
protecteurducitoyen.qc.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

LE PROTECTEUR DU CITOYEN
Assemblée nationale
Québec

COMMENT PROCÉDER ?

1er recours :
Vous devez d'abord vous adresser au commissaire aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement de santé visé.

2e recours :
Si vous êtes insatisfait des conclusions du commissaire ou sans nouvelles de sa part après 45 jours, adressez-vous au Protecteur du citoyen.

5378943

SNC-LAVALIN

Les libéraux veulent tourner la page

La Presse Canadienne

OTTAWA — Le comité de la justice de la Chambre des communes, dominé par les libéraux, a mis fin à l'enquête sur l'affaire SNC-Lavalin, mardi, suscitant les hauts cris de l'opposition conservatrice et néo-démocrate la journée de la présentation du budget fédéral.

Le chef conservateur, Andrew Scheer, a accusé le premier ministre Justin Trudeau de « se moquer » des Canadiens. Le chef néo-démocrate Jagmeet Singh a pour sa part réclamé une enquête publique.

Les conservateurs ont même comparé les libéraux à des régimes comme ceux du Venezuela et de Russie, qui ne respectent pas la règle de droit — une analogie que la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a trouvée insultante.

Les débats les plus passionnés sont survenus plus tard, alors que le ministre des Finances, Bill Morneau, se préparait à dévoiler le budget préélectoral des libéraux. Les conservateurs ont d'ailleurs fait de l'obstruction en Chambre pour repousser la présentation de l'énoncé budgétaire, qui a commencé une heure plus tard que prévu. Les informations du budget ont pu tout de même être dévoilées à 16 h, comme prévu.

Lors de la période des questions, M. Trudeau a accusé les conservateurs de vouloir éviter de parler du budget en raison de leur approche « défaillante » de l'économie. Le premier ministre et la leader du gouvernement en Chambre, Bardish Chagger, ont énuméré à répétition le bilan des libéraux : 900 000 nouveaux emplois, 300 000 enfants retirés de la pauvreté et neuf millions de Canadiens qui paient moins d'impôt sur le revenu.

« Les conservateurs ne veulent pas parler d'emplois, de croissance, d'investissements dans les Canadiens parce qu'ils réalisent qu'ils n'ont pas de plan », a tonné le premier ministre.

FIN DE L'ENQUÊTE SUR SNC-LAVALIN

Ce n'était rien pour calmer l'opposition, qui rage depuis que les libéraux majoritaires au comité de la justice de la Chambre des communes ont décidé de tourner la page sur les cinq semaines d'enquête dans l'affaire SNC-Lavalin.

Les députés conservateurs et néo-démocrates ont tenté sans succès, mardi matin, devant le comité, de réinviter l'ancienne procureure générale Jody Wilson-Raybould pour qu'elle apporte des clarifications à cette controverse qui embarrasse le gouvernement depuis le mois de février.

La firme de génie de Montréal est au centre d'une tempête politique alors que circulent des allégations selon lesquelles des employés du bureau du premier ministre auraient fait des pressions indues sur Mme Wilson-Raybould pour que l'entreprise évite un procès criminel.

Les conservateurs et néo-démocrates croient que les Canadiens devaient en apprendre davantage sur la controverse.

« Ce qui est arrivé aujourd'hui est scandaleux, a déploré mardi le député conservateur Michael Cooper. S'il était nécessaire de prouver que les députés libéraux du Comité de la justice sont des agents du premier ministre qui font le travail pour dissimuler les méfaits du premier ministre, il suffit alors de regarder ce qui s'est passé lors de la réunion d'aujourd'hui. »

> **« Ce qui est arrivé aujourd'hui est scandaleux. »**
>
> — Michael Cooper, député conservateur

LES PRINCIPAUX TÉMOINS ENTENDUS

Les libéraux du comité de la justice avaient écrit lundi au président, le libéral Anthony Housefather, pour expliquer que le comité avait fait son travail et qu'il devrait traiter d'autres sujets.

« Le comité a entendu les principaux témoins dans cette affaire. Nous avons entendu 13 heures de témoignages exhaustifs de 10 témoins différents. Les Canadiens peuvent juger par eux-mêmes des faits, des perspectives et des principes juridiques pertinents, ont-ils écrit. En tant que membres du comité, nous avons atteint nos objectifs en ce qui concerne ces réunions. »

Ils ont proposé une motion pour que le comité enquête maintenant sur la hausse des crimes haineux au Canada.

publi sac

SAVIEZ-VOUS QUE?



Saviez-vous que le Publisac est livré à plus de 3 millions de foyer chaque semaine et que 87 % des gens qui le reçoivent le consultent?

Saviez-vous que le Publisac procure près de 4 500 emplois au Québec? Notamment des jeunes qui en sont à leur premier emploi, des travailleurs qui cherchent à intégrer ou réintégrer le marché du travail et des gens qui ont besoin d'un revenu d'appoint. Nous adaptons nos routes en fonction des besoins de notre main-d'oeuvre.

Saviez-vous qu'il y a plusieurs raisons pour faire la distribution du Publisac? Pour se mettre en forme, pour financer un projet personnel ou pour apprendre à notre jeune les responsabilités d'un emploi.

Joignez-vous à notre équipe. Informez-vous des possibilités en nous contactant au 819 566-8585, poste 225.

Modèles de distributions :
- Vous venez chercher les circulaires OU nous vous les livrons;
- Vous recevez les sacs déjà ensachés OU vous insérez vous-même les circulaires dans les sacs.

Les revenus varient entre 40 $ et 250 $ par semaine selon les secteurs disponibles.

5383784

Excellence Sportive SHERBROOKE

//SOUTENIR
//CONSEILLER
//CONTRIBUER

JE CONTRIBUE



Maryse Vigneault
Centre d'entraînement de l'aréna Philippe Bergeron

JE PERFORME



Jeanne Carrier Carpentier
Athlète de niveau relève en ski de fond

5372238

NISSAN

Innover pour exalter

LE BLITZ DE 5 JOURS

DU 19 AU 25 MARS

DES RABAIS DE PLUS PENDANT 5 JOURS DE PLUS.

ROGUE 2019 LOCATION COURTE DURÉE

LOUEZ LE **ROGUE S À TRACTION AVANT** POUR **298 $** / MOIS AVEC 2 995 $ EN COMPTANT INITIAL PENDANT **24 MOIS**, INCLUANT 1 500 $ DE RABAIS MON CHOIX.

C'EST COMME PAYER **69 $**## /SEMAINE POUR **24 MOIS**

VALEUR AU DÉTAIL DE **27 208 $**

+750 $ DE RABAIS BLITZ SUPPLÉMENTAIRE*



POUR UN TEMPS LIMITÉ

OBTENEZ JUSQU'À 6 500 $ DE RABAIS TOTAL†

À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT À L'ACHAT SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

LE MONTANT DE 6 500 $ EST APPLICABLE AU FINANCEMENT À L'ACHAT UNIQUEMENT SUR LE MURANO SL 2018.

1500 $ DE RABAIS TOTAL†



SENTRA 2019

Jusqu'à **6 500 $ DE RABAIS TOTAL†** au financement à l'achat



MURANO 2018

1500 $ DE RABAIS TOTAL†



QASHQAI 2019

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 19 au 25 mars 2019. **L'offre de location par l'entremise de NCF est basée sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 40 000 km pour un terme de 24 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km.** Le premier paiement et le versement comptant le cas échéant sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. ## Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. † Le rabais Total de 1 500 $ / 6 500 $ / 1 500 $ (inclut le rabais Mon choix de 1 000 $ / 2 000 $ / 1 000 $ qui sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes, le rabais Blitz de 500 $ / 1 000 $ / 500 $ qui sera déduit du prix de vente négocié après les taxes, et le rabais au financement à l'achat, non disponible à la location, de 0 $ / 3 500 $ / 0 $ qui sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes) est applicable à la location ou au financement à l'achat, à taux standard, sur approbation de crédit, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Sentra 2019 / Murano SL 2018 / Qashqai 2019. Ce rabais ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné. * Le rabais Blitz de 5 jours de 750 $ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Rogue 2019 neuf en stock. Cette offre peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné et aux autres offres en vigueur. Le montant du rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes et n'est pas inclus dans le paiement à la location annoncé. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2019.

5380288

Potton dit oui à un projet de 1,2 M$ afin d'allonger la saison de patinage

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Un projet très ancien se concrétisera enfin dans le canton de Potton. Le conseil municipal de l'endroit a en effet autorisé la construction d'une dalle de béton multifonctionnelle avec toit pour étirer la saison de patinage et faciliter l'organisation d'activités estivales diverses dans le village.

« En 1979, je me souviens qu'on parlait déjà de ce projet, indique le maire de Potton, Jacques Marcoux. Et, 40 ans plus tard, cette idée deviendra réalité. »

M. Marcoux affirme que la dalle de béton, qui accueillera une patinoire en hiver, et son toit coûteront 1,2 million $. Une moitié de cette somme proviendra du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

« Selon les informations qu'on possède, la saison de patinage pourra être prolongée d'à peu près un mois grâce à cette nouvelle infrastructure. Ce genre d'installation existe déjà ailleurs au Québec », souligne le maire de Potton.

« En 1979, je me souviens qu'on parlait déjà de ce projet. Et, 40 ans plus tard, cette idée deviendra réalité. »

— Jacques Marcoux



Jacques Marcoux — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

INTÉRESSANTE AU PLAN ESTHÉTIQUE

L'appel d'offres devant mener à la réalisation de ce projet n'a pas encore été lancé, mais cette étape ne saurait tarder puisque les plans et devis sont en préparation.

« Une des choses importantes pour nous, c'était que cette future infrastructure soit aussi intéressante au plan esthétique. Pourquoi? Tout simplement parce qu'elle sera construite dans un parc situé en bordure de route, à l'entrée nord du village de Mansonville. »

Des résidants de Potton auraient aimé que ce projet fasse l'objet d'une consultation publique, mais le conseil municipal a décidé d'agir sans consulter sa population de manière officielle.

« La population de souche ici a exprimé son désir de voir ce projet se concrétiser, il y a bien longtemps, et a réitéré son souhait à différents moments. Bien sûr, on sait que des gens auraient voulu une consultation, mais la loi 122 nous permet aujourd'hui d'aller de l'avant sans ça, si un projet est financé à 50 pour cent par le gouvernement », explique Jacques Marcoux.

Le maire de Potton affirme notamment que des films pourraient être projetés sous le futur « abri multifonctionnel », lequel serait également idéal pour la tenue de séances d'entraînement variées en saison estivale.

Institutrices de campagne

KARINE SAVARY
FEMMES D'HISTOIRE
Collaboration de la Société d'histoire de Sherbrooke



Au 19e siècle et même au cours du 20e siècle, les perspectives d'emplois pour les femmes se font rares. Même si le milieu du travail se démocratise au cours de cette période, l'emploi au féminin se veut des plus traditionnels et souvent ancré dans les rôles stéréotypés. Ainsi, dans le milieu urbain, les perspectives d'emplois sont confinées principalement au secteur manufacturier ou à celui de la santé. Les femmes peuvent aspirer aux rôles de commis, vendeuse, couturière ou encore secrétaire. Dans les régions les plus éloignées, le défi est d'autant plus grand. Principal débouché pour les femmes instruites, le métier d'institutrice se veut une véritable mission d'éducation des citoyens de demain au point de vue intellectuel, mais surtout moral.

Mais attention : la religion et les institutions régissent autant la journée de l'enseignante que celle des enfants. De ce fait, l'institutrice doit tenir un journal quotidien de ses activités, des progrès des élèves et des méthodes d'enseignement. La correction est permise, mais avec parcimonie. Les élèves ne doivent pas non plus voir aux tâches quotidiennes de la maîtresse, soit le nettoyage, la coupe du bois, le chauffage et l'épandage des cendres.

Si les élèves doivent adopter une conduite respectueuse, de son côté, l'institutrice doit suivre rigoureusement de nombreuses règles. En effet, une bonne institutrice doit dans un premier temps faire preuve de piété, avoir une conduite irréprochable et agir avec modestie. Pour déposer sa candidature, elle doit présenter dans son dossier un certificat de moralité sur lequel le curé de la paroisse témoigne des qualités de la candidate. Célibataire et pieuse, elle ne doit en aucun cas entretenir de longues fréquentations, participer à des danses et grandes fêtes, se promener seule en compagnie d'un homme, ni suivre les modes interdites par le curé. En tant qu'exemple pour les enfants, elle se doit de faire preuve d'une conduite exemplaire en allant à l'église, en se confessant régulièrement, en parlant doucement et en évitant de passer des remarques sur la conduite d'autrui. Elle ne doit pas tremper dans les démêlés de la paroisse, elle doit être équitable dans les soins prodigués aux enfants et surtout n'avoir aucun chouchou. Si les conditions de travail sont difficiles et éreintantes, le salaire est souvent peu satisfaisant, mais « former l'esprit et le cœur de l'enfant au bien, c'est le plus beau des triomphes ».



Xaverine Tardif et ses élèves devant l'école à Beauce-Jonction (aujourd'hui Vallée-Jonction) vers 1910. — PHOTO FONDS FAMILLE LAGUEUX, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE



5368925

DÉPISTAGE AUDITIF SANS FRAIS



Du lundi 18 au dimanche 24 mars 2019

Dans la cour centrale du Carrefour de l'Estrie

CARREFOUR DE L'ESTRIE

UNE CHANCE UNIQUE DE FAIRE VÉRIFIER VOTRE AUDITION

BEAUDRY ROY AUDIOPROTHÉSISTES INC.

Tél. : 819 566-5661
www.beaudryroy.ca

5384303

Sa liberté refusée une quatrième fois

SHERBROOKE — Accusé de divers gestes à caractère sexuel sur une adolescente au tribunal adulte et d'agression sexuelle en groupe au tribunal de la jeunesse, un individu de 19 ans s'est vu refuser une remise en liberté pour une quatrième reprise.

Il est détenu depuis son arrestation en avril 2018.

La détention du jeune homme avait été ordonnée en mai 2018 jusqu'à la fin des procédures judiciaires à la suite de son enquête sur remise en liberté.

Depuis ce temps, il a tenté de reprendre sa liberté après la tenue de son enquête préliminaire, puis une première fois devant la Cour supérieure.

Devant la Cour supérieure, mardi, son avocate Me Anne-Marie Campeau a présenté ses arguments au juge Claude Villenueve de la Cour supérieure dans le cadre d'une requête en révision d'ordonnance de détention.

Le juge Villeneuve a rejeté les arguments de la défense.

Une requête en séparation des chefs d'accusation pour le procès prévu en juin prochain a aussi été plaidée.

Le juge Villeneuve rendra sa décision le 17 avril prochain.

L'accusé qui ne peut être identifié étant donné qu'il était mineur pour certaines accusations portées contre lui est accusé d'agression sexuelle et d'incitation à des contacts sexuels sur une adolescente de moins de 16 ans, le 1er juillet 2017.

Cette plaignante aurait aussi subi des gestes semblables entre le 1er janvier et le 1er mars 2018 et des voies de fait entre le 1er juillet et le 1er août 2017. En plus des gestes à caractère sexuel sur des mineurs, le jeune homme est accusé d'avoir tenté d'intimider la plaignante au dossier entre février et avril 2018.

Son procès devant jury est prévu pour deux semaines à compter du 10 juin 2019 au palais de justice de Sherbrooke. **RENÉ-CHARLES QUIRION**

AMBULANCE DE L'ESTRIE

Les nouveaux véhicules testés à fond cet hiver

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'hiver qu'on vient de connaître en Estrie a permis de tester à fond les nouveaux véhicules ambulanciers basés sur une camionnette Ford F-350.



Les équipes d'Ambulance de l'Estrie utilisent depuis l'an dernier de véhicules « prototypes » offrant plus d'espace dans le module de soin. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN

« Nous nouveaux véhicules ont été très utiles », opine Jean-François Pellerin, directeur des opérations chez Ambulance de l'Estrie. « On a eu l'hiver pour ça ! »

« Nous les avons mis sur la route quand on annonçait des tempêtes. Ils se débrouillent mieux dans les conditions difficiles, car ils sont quatre roues motrices et à cause du poids plus élevé du véhicule aussi. »

Rappelons que les équipes d'Ambulance de l'Estrie utilisent depuis l'an dernier six nouveaux véhicules « prototypes », en plus de ceux basés sur un châssis d'une fourgonnette. Ceux-ci sont susceptibles d'offrir un meilleur confort aux patients transportés et plus de latitude pour les ambulanciers paramédics. La suspension du véhicule y contribue, de même que l'environnement de travail dans le module de soin.

On a dû faire appel aux nouveaux véhicules quand l'accès aux résidences des patients devant être transportés en ambulance présentait des conditions trop périlleuses, ajoute M. Pellerin.

« Il y a eu à quelques reprises où on a dû faire venir un des nouveaux véhicules, car les autres ne pouvaient pas se rendre. La cour était glacée et en pente », raconte-t-il.

« Le véhicule F-350 a pu se rendre à la résidence et revenir avec le patient. »

Le projet pilote n'est pas terminé même si le bilan de l'expérience est positif. Il se déroulera sur plusieurs mois encore. Les nouveaux véhicules devront aussi plus durables. « Ce n'est pas terminé », ajoute M. Pellerin en entrevue avec *La Tribune*.

« Nous voulons l'évaluer à long terme. Nous voulons savoir ce que seront les frais d'entretien et comparer sa durée de vie. »

L'opération a un coût supplémentaire par ambulance, car il faut débourser 40 000 $ de plus pour ce type d'ambulance par rapport aux anciens véhicules. L'option à quatre roues motrices y est pour beaucoup.

D'autres véhicules du genre sont à l'essai ailleurs au Québec, comme en Beauce et en Montérégie. Ils sont blancs au lieu du traditionnel jaune. On les a habillés de nombreux autocollants réfléchissants qui les rendent très visibles.

Ambulance de l'Estrie, une coopérative, dessert les territoires de Sherbrooke, Magog, Richmond, Valcourt et East-Angus. Sa flotte compte plus d'une vingtaine de véhicules d'urgence.



Prescription de cannabis médical* pour douleurs chroniques, insomnie, anxiété, maladie de Crohn, sclérose en plaques, fibromyalgie et cancer.

- **Rencontre en personne avec un médecin accrédité du Collège des Médecins du Québec (pas de Skype).**
- **Plan de traitement personnalisé et suivi médical effectués par nos infirmiers(ères) conseillers(ères) en cannabis médical.**
- **Reçus pour impôts.**

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI SUR WWW.NATUREMEDIC.CA/RENDEZ-VOUS/

Montréal • Magog • Roxton Pond • St-Sauveur
1 819 588-1205 info@naturemedic.ca

* Selon éligibilité au traitement.

5377460



5384907

AMBULANCE DE L'ESTRIE

Un service plus efficace à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les ambulances desservant le secteur de Magog ne seront bientôt plus rattachées à la caserne que possède Ambulance de l'Estrie à Sherbrooke et demeureront en tout temps ou presque dans le secteur magogois. Espérée par plusieurs depuis des mois, cette nouvelle a rapidement été saluée par la mairesse de Magog, Vicki-May Hamm.

Actuellement, les ambulanciers paramédicaux affectés au secteur magogois doivent d'abord se rendre à la caserne à Sherbrooke avant de commencer leurs quarts de travail, car c'est à cet endroit que les attend leur ambulance. Et, lorsque l'heure du retour à la maison sonne, ils retournent au même endroit avec le véhicule en question.

La situation faisait grincer des dents à l'hôtel de ville de Magog. On déplorait que les allers-retours entre Sherbrooke et Magog diminuaient la qualité du service offert aux Magogois.

« C'est une très bonne nouvelle que les ambulances soient à nouveau appelées à rester sur notre territoire en permanence, déclare Vicki-May Hamm. On souhaitait un changement parce que la situation n'avait pas de bon sens, à notre avis. Je l'avais dit souvent publiquement, mais ce n'était pas à nous de prendre la décision. »

40 000 PERSONNES

D'après Mme Hamm, la région de Magog a tout à fait le droit d'avoir ses propres ambulances compte tenu de l'importance de sa population. Notons que plus de 40 000 personnes habitent la MRC de Memphrémagog.

Directeur des opérations d'Ambulance de l'Estrie, Jean-François Pellerin affirme que c'est la nouvelle caserne que possède Ambulance de l'Estrie, à Magog, qui rend possible de cette amélioration du service en sol magogois.

Rappelons que la nouvelle caserne d'Ambulance de l'Estrie a été construite parallèlement à celle qu'occupe désormais le service de protection contre les incendies de Magog au centre-ville. Le coût de construction avoisine le million $.

« Le fait que les véhicules demeureront sur le territoire desservi permettra un gain en temps au début et à la fin des quarts de travail. On est heureux de pouvoir annoncer ça aujourd'hui. Par contre, il faudra se laisser un peu de temps pour voir à quel point cette mesure sera une plus-value », confie M. Pellerin.

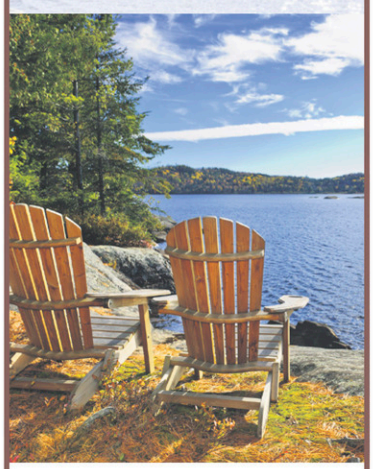
La décision prise par Ambulance de l'Estrie permettra un retour en arrière. En effet, les véhicules ambulanciers parcourant le territoire magogois ont longtemps été affectés uniquement à la desserte de ce secteur. Le réseau de la santé a par la suite tenté de créer une « flotte dynamique pour le territoire Sherbrooke-Magog », mais ce projet a finalement été abandonné.

RÉSIDENCE
LE BOISÉ
DU LAC

Résidence pour personnes autonomes et semi-autonomes

35 chambres et studios
Ambiance familiale
Soins personnalisés
Horaire de visites non restrictives

La seule résidence en Estrie avec une aussi belle vue...



RÉSIDENCE
Le Boisé du Lac

168, rue Albert-Dion
Arrondissement Deauville
Sherbrooke (Québec)
J1N 3H2
819 864-6631

5383980

Sélection
Rock Forest

PORTES
OUVERTES

PHASE 2
134
APPARTEMENTS
ÉTÉ 2020



PLUS DE 40 COMPLEXES AU QUÉBEC!

Sélection
Retraite
DEPUIS 30 ANS

1 844 801-4609
selectionretraite.com

** Certaines conditions s'appliquent. Aucun achat requis. Crédit mensuel maximal de 2 000 $ pour une période de 12 mois, non renouvelable et non transférable. Ne pas être résident d'un complexe de la bannière Sélection Retraite/Groupe Sélection. Valide à la signature d'un bail de deux ans et conditionnel à un emménagement avant le 1er juillet 2019. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec de 18 ans et plus. Pour connaître tous les détails, consultez les règlements sur selectionretraite.com*

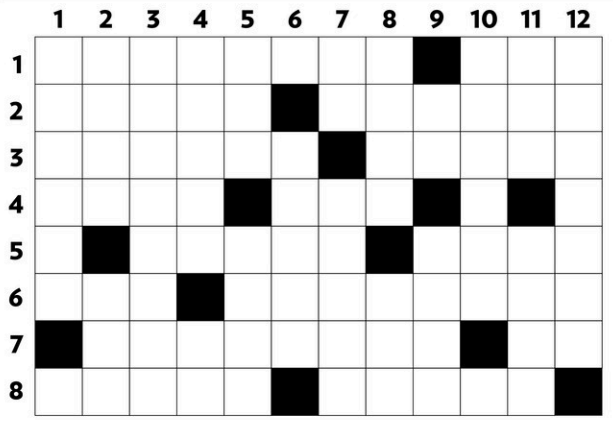
24
MARS
13 H À 16 H

Venez nous visiter et courez la chance de gagner
1 AN DE LOCATION !*

SÉLECTION
ROCK FOREST
1111, rue du Haut-Bois Nord
Sherbrooke

5378834

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Envies, exigences soudaines passagères – Comptoir où l'on sert des boissons alcoolisées.
2 Qui concerne la campagne – Bruit violent, confus, désordonné produit par un groupe de personnes.
3 Particules de matière invisibles à l'oeil nu – Satellites naturels.
4 Manière de s'habiller propre à une époque – Dans le lieu où l'on se trouve.
5 On y fabrique des objets à la chaîne – C'est l'heure du dîner.
6 Bout de la tige du maïs portant les grains – S'occuper de quelqu'un de manière attentive et tendre.
7 Utiliser quelque chose pour la première fois – Symbole chimique du fer.
8 Qui a plus d'un tour dans son sac – Action de tester les qualités de quelque chose.

VERTICALEMENT

1 Contraction douloureuse d'un muscle.
2 Véhicule à quatre roues qui sert à transporter des personnes – Pas beaucoup.
3 Résultats de multiplications.
4 Elles servent à faire avancer la chaloupe – Avant le mi.
5 Étendue de terre entourée d'eau – Il faut quelquefois se creuser la tête pour en trouver une.
6 Conjonction qui signifie sans quoi.
7 Parfois entre deux mots – Cercle bleuâtre autour de l'oeil.
8 Barbouillé – Déterminant pluriel.
9 Participe passé du verbe pouvoir – Pièce de la bride qui passe dans la bouche du cheval.
10 Personne malhonnête qui commet des vols, des attaques à main armée.
11 Nombre d'années qui se sont écoulées depuis la naissance – Action de provoquer en combat singulier.
12 Aspire l'air dans les poumons, puis le rejette.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	U	P	P	E	■	S	A	I	N	T	E
2	A	T	R	E	■	O	U	B	L	I	■	C
3	B	I	E	R	E	S	■	A	L	L	A	H
4	I	L	■	E	C	L	A	T	E	■	B	A
5	T	E	S	■	H	O	P	■	T	I	R	S
6	A	■	O	T	E	■	T	I	T	R	E	S
7	N	O	I	R	C	I	E	■	R	A	G	E
8	T	U	N	I	S	■	S	C	E	N	E	S

MOT MYSTÈRE

AILLAUD
ASAM
AVERCAMP
BRIL
CANO
CARON
COSSA
DEGAS
DIX
DOU
DUFY
DURER
EITOKU
ENSOR
ERNST
ERTE
ESTEVE
EUPHRONIOS
EXEKIAS
FOPPA
FUSSLI
HEDA
ISABEY
KENT
LAM
LEBRUN
LEIBL
LELY
LIPPI
LURCAT
MANET
MARC
MENZEL
NAVEZ
NEWMAN
NOLDE
ORCAGNA
OUDRY
PALETTE
PATER
POUGNY
RAFFET
REDON
REPINE
RICHTER
RIGAUD
RIVALZ
ROSA
RUISDAEL
STAEL
STEEN
TITIEN
TOBEY
TON
VINCI
VROUBEL
ZUCCARI

PEINTRES - Un mot de 8 lettres

B	R	I	L	S	S	U	F	L	U	R	C	A	T	Y
T	Y	E	B	A	S	I	I	N	E	I	T	I	T	N
D	U	A	G	I	R	A	C	C	U	Z	C	S	O	G
Y	E	E	A	A	S	S	O	C	E	N	N	D	O	U
E	D	U	P	T	Z	L	A	V	I	R	E	E	M	O
B	U	D	P	N	E	N	A	V	E	R	C	A	M	P
O	R	U	O	H	O	N	R	D	N	I	R	I	A	E
T	E	F	F	A	R	O	A	E	E	C	T	L	A	T
E	R	Y	R	D	U	O	E	M	A	H	E	L	N	R
X	V	L	R	B	I	T	N	R	W	T	K	A	G	E
E	I	E	E	O	S	X	O	I	T	E	E	U	A	N
K	P	L	T	T	D	N	L	E	O	R	N	D	C	I
I	P	M	A	S	A	R	D	E	N	S	T	S	R	P
A	I	E	P	M	E	T	E	I	T	O	K	U	O	E
S	L	B	I	E	L	E	B	R	U	N	A	S	O	R

Solution du dernier numéro : LUNETTE 20-03-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

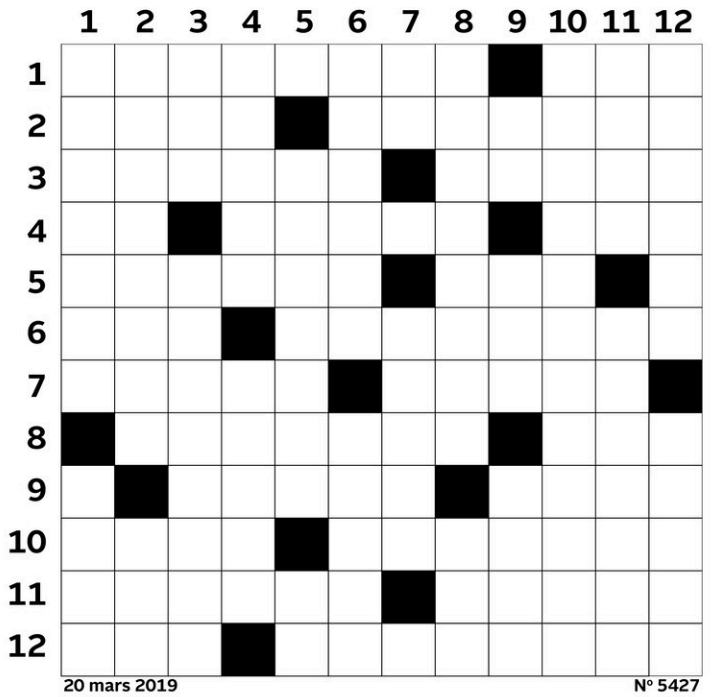
1. Canapé-lit - Premiers principes d'un art.
2. Effleuré - Fêlée.
3. Considérés à part - Ce qui n'existe pas.
4. Scandium - Greffés - En passant par.
5. Stupéfait - Accessoire de golfeur.
6. Mère du genre humain - Squelette.
7. Vif plaisir - Entre deux planchers.
8. Calme - On peut y être cloué.
9. Empereur sanguinaire - Fromage grec.
10. Rencontre sportive - Commencer.
11. Rigueur - Unité de volume.
12. Montre du sang-froid - Souhaitées.

VERTICALEMENT

1. Produire un bruit grinçant - Oiseau aujourd'hui disparu.
2. Sensuelles - Liquide jaunâtre.
3. Préfixe signifiant égal - Tourne mal.
4. Dissimulée - Lieu d'affrontement.
5. Faire entrer dans un groupe - Instrument d'architecte.
6. Agiles - Qui évoquent une odeur d'algue.
7. Astate - Filet de pêche.
8. Se rend compte - On en fait de la farine.
9. Id est - Organisation séparatiste n'hésite pas à recourir à la violence - Filer à l'anglaise.
10. A tâtons.
11. Consacré - Répété.
12. Le dauphin en est un - Graves défauts.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	P	H	I	S	T	I	Q	U	E	S
2	A	R	R	O	S	E	R	■	A	S	T	I
3	N	E	O	N	S	■	A	C	T	E	U	R
4	D	E	■	G	U	E	D	E	■	E	D	E
5	W	■	E	R	■	N	U	L	S	■	I	■
6	I	N	C	E	N	D	I	A	I	R	E	S
7	C	O	U	■	O	U	T	■	R	A	R	E
8	H	U	M	I	L	I	E	R	■	V	■	V
9	■	R	O	T	I	T	■	E	C	I	M	E
10	C	R	I	E	S	■	S	A	U	V	E	R
11	A	I	R	■	E	C	O	L	I	E	R	E
12	P	R	E	T	S	■	S	E	R	R	E	S



20 mars 2019 N° 5427

5383269

SUDOKU

8				5				
								6
6	3			4		9		1
7		8	6					
					2			
5			3			2	7	
					5		2	
		2	1		9		8	
		4						

Niveau de difficulté : moyen 4702

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	2	6	5	3	1	4	8	9
9	8	3	7	4	2	6	5	1
1	4	5	8	9	6	7	3	2
2	3	7	4	1	9	8	6	5
5	6	9	2	8	3	1	7	4
4	1	8	6	5	7	2	9	3
8	5	1	3	6	4	9	2	7
3	7	4	9	2	8	5	1	6
6	9	2	1	7	5	3	4	8

4701

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L N N U	S T L E B	E L S	D I D	S O E E V	O E N S	R T N Q	T U I I	L O T	N E L E	S L U	L S A	S E I	O O S O
			■								■		
		■				■							
		■					■			■		■	
					■			■					
■			■					■					

Thème : Citation de Friedrich Nietzsche

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Didier Erasme : L'amour est un phénix qu'on ne prend pas au piège.

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)
5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)
5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)
5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

Gestion immobilière Dynamic
Partenaire de réussite

SECTEUR NORD

- **1422, rue Prospect**
  3½, 560 $/mois,
  chauffé, eau chaude
  Entrée laveuse + sécheuse
  Logement rénové
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **639, rue Victoria**
  3½, 550 $/mois. TOUT INCLUS
  Poss. semi-meublé
  + 30 $/mois
  Buanderie gratuite
  LIBRE 1er FÉVRIER 2019

CENTRE-VILLE

- **207, rue Gillespie**
  4½, 575 $/mois, TOUT INCLUS
  LIBRE IMMÉDIATEMENT

SECTEUR OUEST

- **1670, rue des Boisés**
  4½, 615 $/mois, TOUT INCLUS
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **285, rue Short**
  4½, 595 $/mois, EN PROMO
  TOUT INCLUS
  LIBRE IMMÉDIATEMENT

UNIVERSITÉ

- **2605, rue Galt Ouest**
  3½, 550 $/mois, chauffé, eau ch.,
  1 stationnement. Près UdeS
- **2580, rue Bonin**
  4½, 585 $/mois
  Chauffé, eau chaude
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **Chambre meublée**
  350 $/mois, Internet + câble inclus
  À 2 pas de l'Université, **LIBRE IMM.**

LIBRE JUILLET 2019

UNIVERSITÉ

- **2520, rue Bonin**
  1076, rue St-Laurent
  3½, 585 $/mois, semi-meublé
  4½, 650 $/mois, chauffés, eau ch.
  INTERNET INCLUS. Près UdeS
- **2580, rue Bonin**
  4½, 645 $/mois, 2e étage
  Ch., eau ch. incluse, 1 stationnement
- **Chambre meublée**
  350 $/mois, Internet + câble inclus
  À 2 pas de l'Université.
  Libre 20 août 2019

CENTRE-VILLE

- **109, rue Wellington Nord**
  3½, 550 $/mois, TOUT INCLUS
  Semi-meublé. Stat. avec vignette
- **182, rue Aberdeen**
  4½, 650 $/mois, TOUT INCLUS
  Plancher bois franc
  Stationnement avec vignette
- **238, rue Aberdeen**
  1 ½, 475 $/mois, TOUT INCLUS
  Stationnement avec vignette
- **197, rue Gillespie**
  3½, 525 $/mois TOUT INCLUS
  Stationnement avec vignette

SECTEUR NORD

- **469-475, rue Vimy**
  3½, 560 $/mois
  4½, 645 $/mois
  Chauffé, eau ch., 1 stationnement
- **641, rue Victoria**
  3½, 610$/mois
  Dans imm. 6 unités. Vieux nord
- **444, rue Vimy**
  2½, 465 $ TOUT INCLUS, semi-meublé
  3½, 565 $/mois, ch., eau ch.
  4½, 630 $/mois, ch., eau ch.
  1 stationnement
- **1422, rue Prospect**
  4½, 650 $/mois
  Chauffé, eau ch. Grand balcon
- **434, rue Vimy**
  4½, 695 $/mois (3e étage)
  Ch., eau ch. incluse. 1 stationnement
  Immeuble tranquille
- **1474, rue Ontario**
  5½, 840 $/mois. Sans animaux
  Non-fumeur. Immeuble tranquille
- **637, rue Victoria**
  2½, 495 $/mois. TOUT INCLUS
  Buanderie gratuite

ROCK FOREST

- **1397, rue Magellan**
  4½, 620 $/mois, chauffé, eau ch. inclus.
  Près Mi-Vallon
  Concierge sur place
- **5248-5270, rue Gaspé**
  Eau chaude fournie
  3½, 540 $/mois
  Poss. tout inclus + 60 $
  4½, 615 $/mois
  Poss. tout inclus + 70 $/mois
  5½, à partir de 685 $/mois
  Poss. tout inclus + 90 $/mois

SECTEUR EST

- **955, rue des Blés**
  3½, 595 $/mois
  Ch., eau ch. Internet inclus
  Poss. tout inclus + 40 $
  Concierge sur place
- **870, rue Woodward**
  4½, 585 $/mois, rien inclus
  Poss. tout inclus + 65 $
  Près CHUS Hôtel-Dieu
- **1405 12e Avenue Nord**
  4½, 650 $/mois TOUT INCLUS. 1 stat.
  Poss. 2e stat. + 15 $
  Immeuble 8 unités
- **900, rue des Prés**
  3 1/2, 595 $/mois
  4 1/2, 615 $/mois
  Ch., eau ch. incluse
  1 stationnement Concierge sur place
- **415-425, rue St-Michel**
  4½, 625 $/mois,
  chauffé, eau chaude
  INTERNET INCLUS
  Poss. tout inclus + 40 $/mois
  Près Cégep Sherbrooke
- **950, rue des Blés**
  Eau ch. fournie
  3½ à partir de 525 $/mois
  Poss. tout inclus + 60 $/mois
  4½, 600 $/mois
  Poss. tout inclus + 70 $/mois
- **549, rue des Coquelicots**
  4½, 765 $/mois
  Luxueux. Climatisé. «Locker»
  Poss. 2 stationnements
- **680, 12e Avenue Nord**
  4½, 625 $/mois, chauffé, eau ch.
  INTERNET INCLUS
  Poss. tout inclus + 40 $/mois

SECTEUR OUEST

- **1676, rue Courville**
  4½, 650$/mois,
  TOUT INCLUS
  Près UdeS
- **935, rue McManamy**
  3½, 525 $/mois
  eau ch. incluse,
  1 stationnement
  Entrée indépendante
- **1600, rue des Boisés**
  4½, 555 $/mois
  Ch., eau ch. incluse
  1 stationnement.
  Concierge sur place
- **1580, rue Dunant**
  4½, 665 $/mois
  Ch., eau ch.
  Cuisine rénovée
  Foyer électrique

LOCATION 873-200-5400 - 873-200-6408 • VISITES 7 JOURS SUR 7 - JOUR/SOIR • gestiondynamic.com • info@gestiondynamic.com

IMMOBILIER VENTE

5685 Condos à vendre

CONDO 5 GRANDES PIÈCES, thermopompe, système alarme, peinture refaite, grands rangements. Près Carrefour et des services. A voir! Par prop.: 819 574-6240.

5687 Terrains, terres et fermes à vendre

Recherche belle terre à bois, soit bois naturel ou plantation. 819-571-1678.

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1045 LACOMBE 4½ libre 1er juillet, 586$ chauffé, eau ch., immeuble tranquille. Vue sur la ville. **Tél. : 819 347-6688.**.

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

SECTEUR EST

1225, rue Jardins-Fleuris	945, rue Quatre-Saisons	1015, rue Quatre-Saisons
TOUT INCLUS	CHAUFFAGE INCLUS	CHAUFFAGE INCLUS
4½ : 655 $ et +	3½ : 524 $ et + 4½ : 615 $ et + 5½ : 695 $ et +	3½ : 524 $ et + 4½ : 615 $ et +
819 640-2825	819 416-0949	819 640-2825

SUIVEZ-NOUS — Gestion immobilière Pierre Bertrand commercial et résidentiel — WWW.GIPB.CA

1½, 3½, 4½, 5½, Chauffé, eau ch. Près de tous services. Situés à proximité d'un grand parc et écoles. Buanderie sur place. 1er juillet. **819 345-8640 ou 819 342-4237. www.uptimo.ca**

235 RUE JEAN-TALON, BEAU 4½ Quartier tranquille, près de tous les services. 560$, libre 1er Juillet. **819 347-6688.**

2½, 4½ TOUT INCLUS. Buanderie sur place et aspirateur central. Situé près du CHUS, Cégep et 24-Juin. Libres 1er juillet. **819 342-4237. www.uptimo.ca**
INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS

3½, 4½, 5½ chauffés, eau ch. Stat. et locker disponibles, buanderie sur place. Près du CHUS, Cégep et 24-juin. Libres 1er juillet. **819 342-4237. www.uptimo.ca**
INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

3½, 945 et 953 rue Demontpellier, 1er juillet, à 2 min. du CHUS et de l'autoroute 10. Immeuble très propre, tranquille, chauffé, eau chaude incluse, 460$. 819-820-1681

3½ CHAUFFÉ, EAU CH., près de tous services. Buanderie dans l'immeuble. Remise extérieure. 1er juillet. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

3½ rue ST-MICHEL, près CEGEP, CHAUFFÉ, entrée privée, 1er étage, plancher bois franc, stat., entreposage, grand terrain, galerie, libre 1er juillet, 480$. 819-565-2491

4½ - 3½ chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS. **819 640-2825. photos à www.gipb.ca**

4½, 945 et 953 rue Demontpellier, 1er juillet, à 2 min. du CHUS et de l'autoroute 10. Immeuble très propre, tranquille, chauffé, eau chaude incluse, entrée lav,/séch. 552$. 819-820-1681

4½ COOP DES CANTONS DE L'EST 395, ST-MICHEL, #5, eau ch., chauf., pl. bois, entrée lav.-séch., stat. 1er mars. 448$ part sociale incl. **Marie-France : 819 821-2679**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½, DUVERGER, 13e av N, près serv, ch., eau ch. 590$; **3½, 9e av N.**, style loft, pl. bois. franc, 485$. Juil. **2½,** 355$ ch. eau ch. 819 566-6611

4½ - libre juillet, 2e plancher, ch., eau chaude, pas d'animaux, très tranquille et très propre. non-fum., Idéal personnes retraitées. **819-620-8580.**

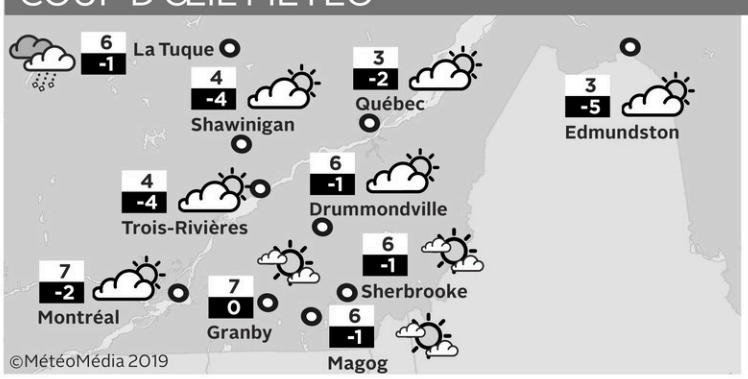
4½ SECTEUR TRANQUILLE, ilôt de rangement dans la cuisine, remise ext., entrée lav.-séch., Possibilité de tout inclus pour 85$ de plus/mois. Chien de 25 lb et moins accepté. 1er juillet. **819 640-2825. www.uptimo.ca**

4½ TOUT INCLUS. Entrée lav.-séch. Stationnement et locker. Droit au chien. **Libre 1er juillet. 819 342-4237 ou 819 640-2825. www.uptimo.ca**

4 ½ - Tout inclus, **PROMOTION**, près des services, cul-de-sac, parc. Photos à **www.gipb.ca 819 640-2825**

5 ½ - 4 ½ - 3 ½ Chauffé, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24 Juin, photos **à www.gipb.ca 819-416-0949**

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 6
Min. 1
Faible pluie
Précipitations : 80 %

Vendredi
Max. 3
Min. -7
Un mélange de précipitations
Précipitations : 80 %

Samedi
Max. -5
Min. -9
Neige
Précipitations : 80 %

Dimanche
Max. 4
Min. -5
Ciel variable
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Variable	6	-1
Baie-Comeau	Variable	1	-2
Bromont	Beau	7	0
Coaticook	Beau	5	-1
East Angus	Variable	6	-1
Gatineau	Variable	7	-1
Lac-Mégantic	Beau	4	-2
La Malbaie	Variable	2	0
Rimouski	Variable	2	0
Saguenay	Ave neige	4	0
Thetford Mines	Variable	4	-5
Valcourt	Beau	6	-1
Victoriaville	Variable	6	-1
Weedon	Variable	5	-2
Windsor	Variable	6	-1

LE SOLEIL

6h50 — 18h58
Durée du jour: 12h08

LA LUNE
Coucher : 7h00 — Lever : 18h38
20 mars — 28 mars — 05 avr. — 12 avr.

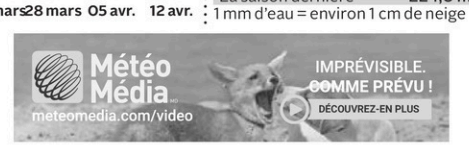
ALMANACH

Maximum hier	-2,0°
Minimum hier	-18,7°
Normale le jour	3,3°
Normale la nuit	-8,7°
Record max	15,0°/1976
Record min	-23,9°/1972

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	21,6 mm
Ce mois-ci l'an dernier	43,3 mm
Cette saison	193,1 mm
La saison dernière	224,0 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige



BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0320	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ Entrée principale	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Béatrice Picard		Réellement sur scène		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 EntréePrincipale ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Oeufs d'or	La Voix: Extra	Lâchés lousses / Meilleurs moments		Fugueuse / Trip de gang		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 2 filles ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	Phil s'invite		L'Open Mic de...	SEAL Team / Le cimetière des empires	Rire et délire		Un souper parfait	NVL ▸
TQc	Chat Potté	Salmigondis	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Format familial	I speak français		Les francs-tireurs		M'entends-tu?	Kebec	De garde 24/7 / Enseignement	
CBC	◂ UIP Figure Skating		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Schitt's Creek	Coronation Street	Diggstown / Taisir Ahmed		Ordeal by Innocence / Part Three		CBC News: The National		CBC News: Mont.	CBC Music
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	The Goldbergs	Jann	Grey's Anatomy / Add It Up		Whiskey Cavalier		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	Border Security	Global News	Global National	Global News	Big Brother Canada		Survivor: Edge of Extinction / It's Like the Worst Cocktail Party Ever				SEAL Team / What Appears to Be		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Goldbergs	Schooled	Modern Family	Single Parents	Whiskey Cavalier		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Survivor: Edge of Extinction / It's Like the Worst Cocktail Party Ever				SEAL Team / What Appears to Be		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Empire / In Loving Virtue / Wood Harris		Star / Watch the Throne		Local 44 News at 10 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Voice / The Best of the Blinds				bublé!		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	**CURIOUS GEORGE SWINGS INTO SP...**		BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Nature / Charlie and the Curious Otters		Nova / Wild Ways		Secrets of the Dead / Mumbai Massacre		BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ Les pays d'en h.	Cormoran		Cormoran / Mariette quitte Cormoran		Moi et l'autre	Olivier		Olivier		Olivier		Olivier	
CD	Situation	Guerre transports	Structures / Échos du passé		Secrets douanes	Fous de bateaux	Australie: La ruée / Le bout du tunnel		Ambulanciers de nuit		Hommes des bois / Grimper ou mourir		Comédie Club / Dominic et Martin	
Cinépop	17h05 **LA LOI DU SILENCE** (1953) Montgomery Clift.			18h40 **UN COWBOY DANS LA VILLE** (1980) avec Debra Winger, Scott Glenn, John Travolta.					**LE COUPE-FEU** (2006) avec Paul Bettany, Harrison Ford.			22h45 Le Transporteur: La série		Transporteur ▸
Evasion	Toujours plus loin / Pendjab		Le wine show		Coups de Food / Marie-Mai		Chiller au Québec / Basses-Laurentides		Direction la mer / Ocean City		Direction la mer		Avec ou sans cash / Marseille	
HI	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Les armuriers	Les armuriers	De l'acier et du feu / L'épée de cour		De l'acier et du feu / La naginata		De l'acier et du feu / La haladie		Homme de toi	L'AmériqueMichel
MMAX	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Dr House / Insomnies		Le mentaliste / Mon ancien moi		Lucifer / Trop nul d'être normal!		Colonie / Prêt à tout		Chicago Justice / Tu ne jugeras point		Dr House / Leçon d'espoir	
MP	**LE MANOIR HANTÉ** (2003) avec Jennifer Tilly, Terence Stamp, Eddie Murphy.				Buzz	Buzz	Marvel: Agent Carter / Le plafond de fer		**LE CHOC DES TITANS** (2010) avec Liam Neeson, Sam Worthington.				Buzz	Buzz
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Rizzoli & Isles / Esprit, es-tu là?		Loi & ordre: sexuels / L'effet spectateur		Crimes majeurs / Appel manqué		Madame la Secrétaire d'État		Instinct / Pères et fils		Solitaire / Au-delà du jugement		Mélinda, entre deux mondes	
SE	◂ **À ARMES ÉGAL...**	17h40 **RECHERCHE** (2018) avec Debra Messing, Joseph Lee, John Cho.				19h25 **L'AMOUR SUCRÉ SALÉ** (2018) Ali Liebert.			**UN DRÔLE DE MARIAGE** (2018) Jessica Parker Kennedy.			**LES MYSTÈRES D'EMMA FIELDING: LE TRÉSOR OUBLIÉ**		
TFO	Les sapiens	OllieMoon	Maxi/ Créatures!	Top!/ 18h45 Top!	MixMétiers	Amélie	Les sapiens	Citoyen du monde	Droit comme un F / Gain de cause		Droit comme un F		22h55 Droit comme	**SOMMEIL...** ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Nordik / Chili: Araucanie		Cash Investigation / Pêche industrielle: gros poissons en eaux troubles				22h10 Enfants prodiges / États-Unis		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Les 7 petits / L'opération d'Alex		Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	Amour aveugle	Projection privée	Les naufragés de l'amour		Vendre ou rénover / Kristin et Bryce		Design V.I.P.	À vos marques	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?
Zeste	L'addition SVP!		Cuisiner en 5	1 ingrédient	Resto Mundo	Alimentaire	Mission restauration		Client mystère	Diner en péril	Restaurant impossible / Singeries		Restaurant impossible / Préhistoire	
Ztélé	Rapide et million	Jobs de bras	Tout s'explique!		Nature sauvage / Courteney Cox		Expédition extrême / Mario Jean		Week-end de bois	Route en déroute	Les Riders	Maripier!	Prêt sur gage	Prêt sur gage
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360° (D)	Hors-jeu 2.0	LAH Hockey / Bruins de Providence c. Rocket de Laval (D)					LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Canucks de Vancouver (D)			▸
SPN	Tim & Sid (D)			Hockey Central	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Sabres de Buffalo (D)					Sportsnet Central	Sportsnet Central		NHL's Best	Misplays of Month
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		NBA Basketball / Celtics de Boston c. 76ers de Philadelphie (D)					SportsCentre	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Canucks de Vancouver (D)			▸
TVAS	JiC				LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Sabres de Buffalo (D)					Dave Morissette	22h15 RAW		23h15 Le TVA sports	23h45 Propulsion ▸
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	Zoboomafoo ▸
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	Teen Titans Go!	Teen Titans Go!	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer	Grandes Gueules	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Gang de malades	#5règles	Big Bang Theory	ALT	Code F/G	Clash	Famous in love / Émission pilote		Orphan Black / Renouveau		ALT	Clash	Flashpoint	

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

5½, 945 et 953 rue Demontpellier, 1er juillet, à 2 min. du CHUS et de l'autoroute 10. Immeuble très propre, tranquille, chauffé, eau chaude incluse, entrée lav,/séch. 620$. 819-820-1681

GRAND 3½ près du Cégep, 2 galeries, endroit tranquille, stat. déneigé, pas d'animaux, réference demandée, 819-574-7442

Très beau 4½ à Sherbrooke Est, pl. bois franc, asp. central, corde à linge, jardin, quartier paisible, entré privé, stat., parfait pour personne seule ou retraitée, 450-521-5718

TRÈS GRAND 4½, TOUT INCLUS: chauffé, éclairé, eau chaude, grand balcon, ascenseur, internet.Près Cégep, 24-Juin, école primaire et Hotel-Dieu.Tél: 819 346-8149.

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1345 RUE ÉVANGÉLINE, 3½ dans un quadruplex, entré lav./séch., thermopompe, 1 stat., 450$, rien d'inclus, 819-345-4458.

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1 ½ - 3 ½ chauffé, eau ch., béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur **819-943-2185 photos à www.gipb.ca**

1408 RUE Évangéline, **5½,** 2e étage dans quadruplex tranquille, pas d'animaux, libre 1er juillet, 590$, 819-346-4555.

1890 DES GRANDS-MONTS, libres imméd. 3½, 4½, 5½, tous rénovés, chauffés, eau chaude. **819 345-9159, 819 212-0536**.

3½ - 4½ - 5½ (libres juillet) Style condo Près Centre-Ville, climatisé, 2 stat., 1296 de l'Escarpe, app 202. Tél.: **819 569-4977**

3½, 979 Galt Ouest, chauffé, eau chaude, éclairé, poêle et frigidaire, libre 1er juillet. **Tél : 819-563-0290 ou 819-822-160.**

3½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 1165 FABRE, chauffé, eau ch., élect., pl. bois, entrée lav.-séch., stat., 1er juillet. 332$ part sociale incluse. **Esther 819 674-1232.**

3½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 189 BROOKS #2, chauffé, eau ch., élect., pl. bois, entrée lav.-séch., stat., 1er juillet. **444$ part sociale incl. Nicole au 819 346-1060.**

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)



Construction neuve, logement à louer pour juillet 2019

- Unités locatives 1 290 à 1 545 pi²
- **Verrière 4 saisons** (11 x 15)
- Balcon
- 2 salles de bains complètes
- Air climatisé
- Garage/Remise intérieure
- Ascenseur



RBQ 8256-9179-04

BOISÉ ÉMILE ZOLA

1280, rue Émile-Zola Sherbrooke (nord)

Nicole Roger 819 578-1490 • Jean-Pierre Gouin 819 571-5650

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

4½, chauffé, eau ch., éclairé, entrée lav.-séch. **1480 LAROCQUE et 391 BRUNO DANDENAULT,** poêle et frigo disponibles. **819 563-0290, 819 822-1600.**

4½ ENTRÉE LAV.-SÉCH. École primaire, secondaire, épicerie et autoroute à proximité. Chiens de 25 lb. et moins acceptés. 1er juillet. **Tél: 819 565-4786. www.uptimo.ca**

4½ LIBRE 1er JUILLET, 1595 rue Larocque cul-de- sac, immeuble tranquille, ch./eau chaude, 570$, 819 347-6688.

5½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 206 LAURIER #3, chauffé, eau ch., élec., pl. bois, entrée lav.-séch., non-fumeur, sans animaux, pas de stat. 1er juillet. 558$ part sociale incl. **Clarisse 819 437-8735**

5½ COOP DES CANTONS DE L'EST 206 LAURIER #4, chauffé, élect., eau ch., pl. bois, entrée lav.-séch., Maison sans fumée et sans animaux. 1er mars. 550$ part sociale incluse. **Clarisse : 819 437-8735.**

A SHERBROOKE, lofts de différentes grandeurs, libre imm. ou juillet, non-fumeur 819-588-7508, 450-258-0481 ou 450-258-0681

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

100 DON BOSCO : 5½, 4½ JUILLET 1½ MARS. Eau chaude fournie. **819 200-5568 www.francoispoirier.org**

3½, 1175 rue de l'Esplanade, situé en face du lac Des Nations, 1er juillet, secteur tranquille, immeuble très bien entretenu, tout inclus ainsi que poêle et frigo, 524$. 819-820-1681.

3½, 250 rue Précourt, 1er juillet, 2 minutes du Carrefour, superbe vue, immeuble très propre et secteur tranquille. Entrée lav./séc,. 450$. 819-820-1681

3½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 289 BELVÉDÈRE N. chauffé, eau ch., pl. bois, buanderie dans l'immeuble, stat., 1er juillet. 541$ part sociale incl. **Guillaume 819 542-0226**

3½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 433 Vimy #101, chauffé, eau ch., élect., pl. de bois, buanderie dans l'immeuble, stat., 1er juillet. 439$ part sociale incl. **Guillaume: 819 345-5495.**

4½, 250 rue Précourt, 1er juillet. 2 minutes du Carrefour, superbe vue, immeuble très propre et secteur tranquille. Entrée lav./séc, 555$. 819-820-1681

4½ - 635 McGREGOR, 595$, idéal personne retraitée. Imm. avec ascenseur. Situé près de toutes les commodités. 819-820-1681.

4½ À 665 $ / MOIS
Croyez-le ou non !
Style condo et magnifique vue sur le Mont Orford. A deux pas du Carrefour de l'Estrie.
Tél. : 819 861-2264

4½ PRÈS CARREFOUR
GRAND 4½, 1ER JUILLET flottant/céramique, aspirateur central, frais peint, stat privé, tranquilité. Info: 819 346-4011 Marian

4½ styleCONDO, rue PROSPECT
Grand, construction neuve, 2 s. bain, walk-in, air clim., lumineux. **Tél: 819 342-4237.**

669 BUCK : GRAND 5½ chauffé, eau ch., 800$, entrée lav./séch. ET: **GRAND 5½** 770$, non chauffé, eau ch., 819 564-2269

AU 2985 LA DAUVERSIÈRE
près du Carrefour, **2½, 3½, 4½ rénovés Imm.ou juillet. 819 300-0309 www.francoispoirier.org**

½ COOP DES CANTONS DE L'EST, 441 VIMY, chauffé, eau ch., élect., buanderie dans l'immeuble, stat., 1er juillet. 328$ part sociale incluse. **Guillaume 819 345-5495.**

TRÈS grand 4½ rénové, entièrement meublé ou non, très calme, près du carrefour, libre imm. ou 1er juil. 819-446-3778, 819 437-8782.

5759 Condos à louer

LE DYNASTIE, condo à louer, 1100$, **très grand 3½ à aire ouverte,** 2ème étage, avec vue magnifique et très grand balcon, piscine et garage int. + 75$ et ext., ascenseur, salle de réception, d'exercices et de bricolage, terrain de tennis, **libre imm. 819 572-3308.**

5767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
2,500 pi², prix compétitif, libre 15 mars, près de l'autoroute, secteur Brompton,
Tél. : 819 238-7778

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

LOGEMENTS **Laureat Richard**
1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
12 immeubles de choix
Bureau : 3005, rue Richard, #103
819 574-7785 www.laureatrichard.com

5766 Résidences et centres d'accueil

LES RÉSIDENCES DU CARREFOUR
2775 et 2835, rue du Manoir, Sherbrooke
lesresidencesducarrefour.ca
819 564-4408



Une tranquillité d'esprit, un confort de vivre!

FADOQ *2 Roses d'Or*

- 2 pas du Carrefour
- Salle à manger
- Chapelle
- Activités
- Salon de beauté
- Piscine intérieure
- Édifice sécuritaire et beaucoup plus

Éligible au crédit d'impôt au maintien à domicile

5767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL commercial avec électricité et fournitures incluses situé à 20m de Sherbrooke. Face d'un maxi et de Postes Canada. Visibilité excellente. Locaux disponibles de 410p², 250p², 125p². 514-621-6174

LOCAUX À LOUER 450 ET 700 PI CAR., secteur Galt Ouest, grande visibilité, très achalandé, libre imm. Tél : 819 572-4848.

TRÈS grand magasin 5600 pi² à louer centre-ville, contacter 819-588-7508, 450-258-0681, 450-258-0481. Débarcadère.

SERVICES ET EXPERTS

5777 Activités et loisirs

ÉRABLIÈRE LANDRY COOKSHIRE-EATON
Buffet à volonté ! Sur réservation par téléphone seulement. Réservez tôt!
819 875-3851

5783 Massothérapie et soins thérapeutiques

NOUVEAU MASSOTHÉRAPIE À MAGOG,
sur rendez-vous: 438-220-8831

5786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5795 Réparation, rénovation et construction

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
spécialisé en rénovation, du sous-sol au grenier, portes et fenêtres, recouvrement extérieur, agrandissement, rajout d'étage, etc. Communiquer avec Claude, 819-440-8424.

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURE ET DÉNEIGEMENT
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5798 Déneigement

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
CONTACTEZ moi : Sébastien 819-434-7249

SERVICES PERSONNELS

5817 Amitié et rencontres

FEMME CHERCHE HOMME
pour une amitié, 50 à 65 ans.
819 570-5801.

5819 Messages personnels

BRENDA, BON MASSAGE
Fille très chaleureuse.
Reçoit / se déplace. 24/24h 819 212-7079

★ MAGGIE SPA ★
PARKING - DISCRET
1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

MASSAGE SENSUEL JOSÉE
Du lundi au vendredi. **819 569-3529**

★ NOUVEAUTÉ ★
SAUNA ET MASSAGE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

POUR PASSER
D'AGRÉABLES MOMENTS
de 8h à 16h 819 580-2565

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

EMPLOIS

5833 Possibilités d'affaires

OFFRE DU MANUFACTURIER, occasion unique et exclusive, route de distributrices automatiques garantie, produit le plus rentable Eau Naya 600 ml, clientèle établie par la compagnie. Mise de fond nécesaire. **Financement disponible. Projet clé en main à 100%. 855 495-4599.**

5834 Offres d'emploi

(AFP) MANŒUVRE EN ATELIER (JOURNALIER)

- Plus de 5 cartes de compétences
- Chariot élévateur, ASP Construction, etc.
- Lecture de plans
- Travaux d'entretien en menuiserie
- Entretien ménager d'un bâtiment
- Couper des métaux et souder au GMAW

Emplois en demande
Concierge, manutentionnaire, manœuvre en usine, ouvrier de maintenance, soudeur

Places disponibles
Préalable : 3e secondaire, TDG
Formation de 600 heures
(comprend un stage de 90 heures en entreprise)

Dates d'entrée : 27 mars 2019 au 9 avril 2019

Prendre un rendez-vous
819 822-1703, poste 17015
Centre 24-Juin
645, rue du 24-Juin, local E-1-021

accès compétences CSRS
PARTENAIRE DE VOS FORMATIONS
Avec la participation financière de :
Québec

1 CONCIERGE DEMANDÉ(E)
personne fiable, autonome, débrouillarde. Réparations mineures plomberie, électricité, plâtre. Devra demeurer sur place (un atout pour retraité(e) ou semi-retraité(e)). 819 679 4662, 819 346 8239.

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur ouest pour les rues St-Esprit, Descôteaux, Prunier, Desnoyers. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, région Drummondville. Doit posséder petit véhicule 819 477-2829, 819 475-7509 (DF)

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur est pour les rues Brûlotte, Caroline Chemin des Pèlerins, Aéroport et Baron Doit posséder petit véhicule 819 564-5450, #5772 padion@latribune.qv.ca

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur nord pour les rues Elgin, Ontario, Malouin, Montréal, Dufferin et Prospect. Doit posséder petit véhicule 819 564-5450, #5772 padion@latribune.qv.ca

CUISINIER(ÈRE) à temps partiel, 15 à 20h/sem. incluant les fins de semaine et un à 3.5km du CHUS Fleurimont, 819 565-8021.

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec exp., temps partiel, soir/fin de sem
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

FEMME pour aider au ménage, 3h aux 2 sem., soit mercredi ou jeudi, non-fumeuse, doit assurer son transport, pas d'allergie au chat. SVP app. Mireille Vincent :819-437-3474

HOMME À TOUT FAIRE RECHERCHÉ, POUR IMMEUBLES LOCATIFS
entre 18$ et 21$/heure, 25 à 35 hres/ semaine. **819 678-1747.**

LE CENTRE D'ENTRAIDE PLUS DE L'ESTRIE recherche -AGENT(E) DE BUREAU - AIDE À DOMICILE - INTERVENANT(E) (819) 563-5656

NATIONEX livraison de colis, secteur Sherbrooke à Cowansville, travailleur autonome, salaire à discuter, sur semaine, doit posséder un camion de 12pi, blanc, 819 993-0351

RECHERCHE **concierge résident** pour l'entretien d'un immeuble résidentiel, appartement fourni, salaire de base + rémunération pour travaux et location. 819-820-1681.

RESIDENCE HOTELLERIE BEAUSEJOUR recherche cuisinier(ière), pour remplacement à durée indéterminée, dans une Résidence pour personnes âgées. Temps partiel avec 1 fin de semaine sur 2, horaire de jour, Contactez : **Mélanie Marcotte ou Fanie Lévesque : 819 565-9134 poste 1**.

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., au restaurant
Pot au Feu, tél. : 819-620-6201

5834 Offres d'emploi

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis qu'un inventaire des biens de la succession de **Denis LAROCHELLE**, en son vivant résidant et domicilié au 1230, rue Sainte-Thérèse, appartement 3, Sherbrooke, province de Québec, J1K 2V4, décédé le 30 juillet 2018, peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Matthias Béliveau, notaire, au 1081, rue Galt Ouest, Sherbrooke, province de Québec, J1H 2A2.

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ÉQUIPES POUR SERVICES D'ÉLAGAGE, ABATTAGE D'ARBRES ET DÉBOISEMENT DES LIGNES DE DISTRIBUTION - APPEL D'OFFRES Nº 14590

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 1249803 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, le ou avant le 9 avril 2019 à 14 heures. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Richard GOYETTE**, en son vivant résidant et domicilié au 487, rue de London, Sherbrooke (Québec), est décédé à Sherbrooke le 16 septembre 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Maître Nancy Pelchat, notaire, au 1610, chemin Galvin, Sherbrooke.

Michèle Goyette, liquidatrice testamentaire

5895 Avis publics

Résumés d'avis publics

La Ville de Sherbrooke vous informe que ces avis publics ont été versés sur son portail, à l'adresse suivante : sherbrooke.ca/avispublics, ce jour :

RÈGLEMENTS D'URBANISME

Demande de tenue de registre

Second projet de règlement n° 1200-43 - Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone H0118, rue Nicol – Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

Objet : Ce règlement vise à permettre, dans le secteur de la rue Nicol, la construction d'un atelier pour un commerce de réparation et de rembourrage de meuble.

Second projet de règlement n° 1200-44 - Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zones H0076 et H0077, rue du Docteur-Gadbois – Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

Objet : Ce règlement vise à permettre l'usage H-6 Habitation trifamiliale isolée sur certaines propriétés situées sur la rue du Docteur-Gadbois.

Second projet de règlement n° 1200-45 – Modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zones H0307, N0834, REC0835, H0836, H0837, H0838, H0839, REC0840, H0841, N0842, H0843, H0844, H0845, H0846, H0848, H0849, H0850, REC0884 et REC0896 – Projet de développement résidentiel « Quartier Le Plateau McCrea » – Arrondissement des Nations

Objet : Ce règlement vise à augmenter la densité résidentielle du projet de développement connu sous le nom de « Quartier Le Plateau McCrea », délimité par le boulevard Monseigneur-Fortier, le boulevard Lionel-Groulx, le parc André-Viger, la rue Nicolas-Scheib et le Plateau-Saint-Joseph.

La période pour déposer une demande pour la tenue d'un registre est du 20 au 28 mars 2019 inclusivement.

Demandes d'avis de conformité

Résolution PPCMOI n° 54 – Construction d'une résidence privée pour aînés (H-114) d'une hauteur maximale de bâtiment principal de 5 à 8 étages et aménagement d'une bande tampon – Lot 6 191 487 du cadastre du Québec – rue King Est, zone C1297 – Arrondissement de Fleurimont

Objet : Cette résolution vise à autoriser, sur le lot 6 191 487 du cadastre du Québec, la construction d'une résidence privée pour aînés ayant une hauteur maximale de bâtiment de 5 à 8 étages et comportant l'aménagement d'une bande tampon.

Période pour demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de cette résolution au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke : du 20 mars au 20 avril 2019.

AUTRES RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Avis d'entrée en vigueur

Règlement n° 1-136 – Modifiant le Règlement n° 1 de la Ville de Sherbrooke

Objet : Ce règlement modifie des dispositions du règlement général de la Ville concernant principalement : l'interdiction d'injurier ou de blasphémer contre un membre du conseil municipal ou un fonctionnaire ou d'entraver l'exercice de leurs fonctions et son amende, la signalisation, le stationnement, les passages pour piétons, pour écoliers et pour piétons et cyclistes, l'amende pour les infractions relatives aux interdictions de fumer du tabac et du cannabis, le tarif exigé pour l'utilisation des pinces de désincarcération et le montant exigible pour la transmission d'une lettre d'avocat ou d'une mise en demeure.

Ce règlement entre en vigueur ce jour.

Ces avis publics et les documents s'y rattachant peuvent être consultés au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau, ainsi que sur le site web de la Ville à : sherbrooke.ca/avispublics. De plus, il est possible d'obtenir des renseignements relatifs à ces avis publics en téléphonant au 819-823-8000, poste 5700, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20e jour de mars 2019.

Me Éric Martel
Greffier adjoint

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca/avispublics

IN MEMORIAM

BEAUDETTE (GISÈLE (LALIBERTÉ))
91 ans, Sherbrooke
BRETON (RÉAL)
86 ans, Sherbrooke
DUPUIS (PAULE)
80 ans, Granby
FAUCHER (DOLORÈS (LEMIRE))
100 ans et 11 mois, Sherbrooke
FORTIN (ROBERT)
89 ans, LAMBTON NATIF DE ST-ROMAIN
GAGNÉ (GRACIA (CÔTÉ))
89 ans, Sherbrooke
GOBEIL (SIMONNE)
96 ans, Verdun
HAMEL (ANITA (ST-CYR))
99 ans, Sherbrooke
MERCIER (RAYMOND)
80 ans, Sherbrooke
NADEAU (THÉRÈSE (LAFERRIÈRE))
91 ans, Coaticook
NADEAU (PIERRE)
61 ans, Sherbrooke
PARADIS (ANDRÉ)
, Bromptonville
PERREAULT (CARMELLE)
73 ans et 6 mois, Québec
PÉPIN (GÉRARD « GERRY »)
86 ans, Sherbrooke
RANCOURT (ROLLANDE (BEAULIEU))
85 ans, Sherbrooke
TARDIF (LUCIEN)
90 ans, Coaticook
VACHON (DANIEL)
83 ans, Weedon
VALLIÈRES (ALAIN)
56 ans, East Angus
MYETTE Maurice
72 ans, Sherbrooke



PIERRE NADEAU
(1957 - 2019)

Le 15 mars 2019, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement Pierre Nadeau, fils de Rita Blondeau et de feu Marcel Nadeau, et époux de Nicole Fontaine. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Steve L. Elkas de Rock Forest, 4230, rue Bertrand-Fabi, le samedi 23 mars 2019 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, ainsi que le dimanche 24 mars 2019 de 10 h à midi.

Une cérémonie célébrant la vie de Pierre suivra à midi le dimanche 24 mars 2019.

Outre sa mère Rita et son épouse Nicole, Pierre laisse dans le deuil ses trois enfants : Elizabeth (Guillaume Ferragne-Simard), Marie-France (Miguel Mongeau) et Frédéric Louis (Christina Mongeau), de même que son petit-fils Roméo.

Il laisse aussi dans le deuil ses frères et soeurs : Carole (Marc Ferland), Linda (Serge Lemieux), André et Daniel (Nathalie Bresse), ainsi que son beau-frère Michel Fontaine (Sylvie Plante) et sa belle-soeur Monick Fontaine (Alain Fournier).

Son départ laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces et autres parents. Il laisse un grand vide dans la vie de nombreux amis et particulièrement ses complices Allan, Louise, Jean-Marc et Marc.

Pour commémorer un homme qui a tant donné au cours de sa trop courte vie, des dons peuvent être faits à la cause qui vous tient à ceour, en guise de sympathie.

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



GISÈLE (LALIBERTÉ) BEAUDETTE
(1927 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 15 mars 2019, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Gisèle Laliberté Beaudette, épouse de feu Edmond Beaudette, fille de feu Vénérand Laliberté et de feu Zélia Dion, demeurant à Sherbrooke.

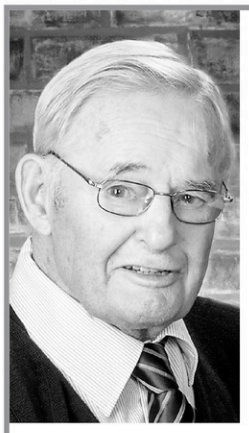
La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire de l'Estrie-Salon Rock Forest (951, rue du Haut-Bois, Sherbrooke, J1N 2C8), le vendredi 22 mars 2019 de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 23 mars 2019 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu suivra à 11 h en la chapelle du même endroit. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Laliberté Beaudette laisse dans le deuil ses fils Rock (Jocelyne Frappier), Gérard (Sylvie Chaperon), Père Luc OFFM et Sylvain (feu Kathleen Crousset); ses 9 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de Raoul, feu Joseph, feu Emilienne, feu Armand, feu Roméo, feu Bertha, feu Adrienne, feu Donia, feu Albert et feu Edith. Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs Jeanne, feu Anita, feu Ernest, feu Rodolphe, feu Arthur, feu Paul-Eugène, feu Charles-Édouard, feu Marie-Ange et Mariette, de même que ses neveux et nièces, parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à madame Gisèle Laliberté Beaudette.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
951, du Haut-Bois Sud,Sherbrooke J1N 2C8
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général



ROBERT FORTIN
(1929 - 2019)

Au CHLSD de la Maison paternelle de Lambton, le 6 mars 2019, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Robert Fortin, fils de feu Régis Fortin et de feu Imelda Rousseau, et époux de feu Simone Pelchat, demeurant à Lambton et natif de Saint-Romain.

La famille recevra les condoléances en l'église de St-Romain le samedi 23 mars 2019 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 14 h 30 en présence du corps en l'église de Saint-Romain et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Robert Fortin laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Luc (Roberte Boulanger), France (Jules Boulanger), Josée, Manon (Richard Bernaquez), Simon, Stéphane (Solange Breton). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel soignant ainsi que les bénévoles, Françoise, Noëlla et Victoire qui ont accompagnées M. Robert Fortin lors de son séjour au CHSLD de Lambton. Un merci particulier à Johanne et Richard de la résidence St-Romain ainsi qu'à Diane et Denis de la résidence de la Rose d'Or.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à **LA MAISON LA CINQUIEME SAISON**, 6900, rue des Pins, Lac-Mégantic, G6B 2M1.

complexe funéraire JACQUES & FILS crématorium

Complexe funÈraire Jacques et fils Inc.
3800 du QuÈbec-Central
Lac-MÉgantic (QuÈbec) G6B 2C5
TÈl.: 819 583-0444

TÈlÈc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.



SOEUR CARMELLE PERREAULT

À l'Hôpital L'Enfant-Jésus 1401, 18e rue, Québec, le dimanche 17 mars 2019, à l'âge de 73 ans et 6 mois, dont 54 ans de profession religieuse, est décédée soeur Carmelle Perreault (Suzanne-des-Lys) de la Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie. Elle est née à Saints-Anges de Beauce, fille de monsieur Barthélémy Perreault et de dame Rose-Alma Poulin.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert, « Une maison familiale », 738, avenue Royale, Québec (arr. Beauport) G1E 1Z4.

Le corps de la défunte sera exposé à l'église Notre-Dame de l'Espérance, 2401, avenue de l'abbé-Giguère, Québec, le samedi 23 mars 2019 à 9 h, et le service religieux sera célébré à 10 h 30. Après la célébration des funérailles, le corps sera incinéré et l'inhumation se fera, plus tard, au cimetière Saint-Charles.

Outre sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil ses soeurs et frères : Marielle (Benoît Jalbert), Ginette (Clément Grégoire), Jocelyn (Claudette Laplante), Yvon (Solange Thivierge), Jacqueline (Bernard Lizotte), Suzanne (Armand Landry), Bernadette (Bruno Vallée), Francine (Christian Marcotte), François et Sylvie (Gervais Drouin); sa belle-soeur Louise-Hélène Perreault (feu Normand) ainsi que des neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Soeur Carmelle est allée rejoindre ses frères et sa soeur décédés : Denis (feu Huguette Tardif), Normand et Louiselle qui l'ont précédée dans la Maison du Père.

S'il vous plaît, compenser l'envoi de fleurs par une offrande de messe, un don versé à un organisme de votre choix, ou encore au service des Missions des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, 30, avenue des Cascades, Québec (Québec) G1E 2J8.

Wilbrod Robert Inc.
738, avenue Royale
Québec, G1E 1Z4

Tél. : 418 661-9223
Téléc. : 418 661-6303
www.wilbrodrobert.com
Membre de la CTQt



ANITA (ST-CYR) HAMEL
(1919 - 2019)

Au Centre d'Hébergement d'Youville, Sherbrooke, le 13 mars 2019 à l'âge de 99 ans, est décédée Mme Anita St-Cyr, fille de feu Léon St-Cyr et de feu Florida Gendron, épouse de feu Rosaire Hamel, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485 rue du 24-juin, Sherbrooke, QC, le samedi 23 mars 2019 de 14 h 30 à 16 h 30 ainsi que le dimanche 24 mars 2019 de 13 h à 15 h. La cérémonie d'adieu sera célébrée à 15 h en la chapelle du complexe funéraire. Inhumation au Cimetière St-Michel le 25 mars 2019 à 10 h.

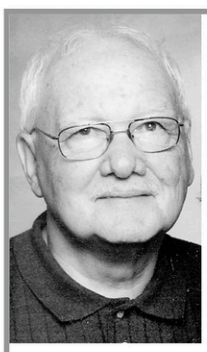
Mme St-Cyr Hamel laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Mary Culley), Michel (Georgette Lambert), Roch (Gina Hamelin) et Carole (Claude Pelchat); sa nièce et son neveu dont elle a pris soin durant plusieurs années, Yves et Claudette Hamel, sa soeur et son frère : Denise St-Cyr et Bertrand St-Cyr; ses belles-soeurs : Marguerite Berger (feu Gérald St-Cyr), Jeannine Petit (feu Marcel St-Cyr), Monique Armstrong (feu Serge St-Cyr) et Véronique Royer (feu André Hamel). Elle laisse également ses petits-enfants : Josée Hamel, Alan Hamel (Wendy Parnell), Francis Pelchat (Karine Morand), Isabelle Pelchat (Alex Roy) et Nancy Pelchat (Sylvain Rosa); ses arrière-petits-enfants : Kimberley, Rebecca et Victoria ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 4e étage du Pavillon Youville pour les bons soins prodigués à leur mère.
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke (QC) J1J 3H5.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



RÉAL BRETON
(1933 - 2019)

À son domicile, le 11 mars, 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Réal Breton époux de feu Lucie Ouellette.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485 rue du 24-juin, Sherbrooke, QC, le dimanche 24 mars 2019 de 11 h 30 à 13 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée en la chapelle du complexe funéraire à 13 h 30. Inhumation des cendres aura lieu au printemps.

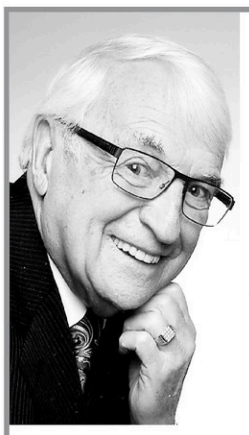
M. Breton laisse dans le deuil ses fils : Danis (Martine St-Pierre) et Marc; ses petits-enfants : Eric, Stéphanie, Catherine, Pascal et Alex ainsi que ses arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et d'autres parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC** : 200-1194, chemin de Chambly, Longueuil (QC) J4J 3W6.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



ANDRÉ PARADIS
(1928 - 2019)

À la Maison Aube-Lumière, le 14 mars 2019, est décédé monsieur André Paradis, fils de feu Ernest Paradis et de feu Florence Comtois demeurant à Bromptonville. Conjoint de Monique Lapointe, il a été l'époux de feu Priscilla Allard, la mère de ses enfants.

Monsieur Paradis laisse dans le deuil ses enfants : Pierrette (Arthur Fauteux), Yvan (Louise Ouzilleau), Denis (Dominique Montour), Mario (Annick Lamouille), ses 8 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants. Il était le frère de feu Marguerite (feu Ulric Laplante), feu Roland (feu Jeanne Blais), feu Gisèle (feu Florien Gagnon et feu Roger Émond), feu Gérard (Marcelle Felteau), feu Jeannette (feu Bertrand Dubé), Thérèse (feu Roger Bélisle), feu Madeleine, feu Pierre (feu Rolande Goyette), Claudette Larose, Jacques (Irène Léveillé), Marthe religieuse des Soeurs N. Dame des Anges et feu Jean (Monique Hardy). Il laisse également dans le deuil les enfants de sa conjointe : Daniel (Caroline Cayer), Nathalie (Yves Moisan), Sonia (Nicholas Durocher) et ses 6 petits-enfants ainsi que la famille Lapointe.

La famille désire remercier tous les médecins qui ont soigné M. Paradis au cours de sa maladie et tout particulièrement l'ensemble du personnel de la Maison Aube-Lumière qui ont offert des soins avec dignité et avec respect des valeurs humaines.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie, salon de Bromptonville (72, rue Curé-Larocque, arr. Bromptonville J1C 1A1), le vendredi 22 mars 2019 de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 23 mars à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances de parents et amis. Le service religieux suivra à 13 h en l'église Sainte-Praxède (35, rue du Curé-Larocque, arr. Bromptonville J1C 0T2).

Afin de respecter les volontés de monsieur Paradis, prière de ne pas envoyer de fleurs.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION MGR JEAN-MARIE FORTIER** ou à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coop. funéraire de l'Estrie (Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél. 819 565-7646 – Téléc.: 819 348-3777

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



PAULE DUPUIS
(1938 - 2019)

À la Maison au Diapason de Bromont, le 16 mars 2019, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Paule Dupuis, demeurant à Granby. Elle était l'ex-épouse de feu Germain Tardif.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Sylvie Robitaille), Pierre, Diane (Frank Whitney), Michel (Sylvie Langevin); ses petits-enfants : David, Amy, Richard et Louis. Elle était la soeur de Agathe (Joseph Benoit), feu Micheline. Elle laisse aussi ses neveux et nièces : Johanne, Chantale et Marc, ainsi que d'autres parents et amis.

Nous tenons à remercier Dr Robert St-Onge, Lyne Daigle du CLSC, les employés du Riverain ainsi que les employés de la Maison au Diapason pour les bons soins prodigués à notre mère en fin de vie.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon Les Jardins funéraires Bessette de Granby, le dimanche 24 mars 2019 à compter de 12 h. Suivra la célébration de la vie à 15 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Patrice de Magog à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la **FONDATION AU DIAPASON** serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.audiapason.org/la-fondation/.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

Les Jardins funéraires Bessette
997, des Colombes (angle St-Jude Nord)
Granby (Québec) J1J 2R2
Tél.: 450 777-1171

1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393
www.famillebessette.com
Membre de la C.T.Q.

Société Alzheimer de l'Estrie

L'aide d'aujourd'hui. *L'espoir de demain…*MD

Donnez généreusement :
819 821-5127 - www.alzheimerestrie.com



DOLORÈS (LEMIRE) FAUCHER
(1918 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 16 mars 2019, à l'âge de 100 ans et 11 mois, est décédée madame Dolorès (Lemire) Faucher, épouse de feu Jean-Thomas Faucher, fille de feu J. Emmanuel Lemire et de feu Corinne Boisvert, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le samedi 30 mars 2019 de 13 h 30 à 16 h 30. Une cérémonie d'adieu suivra en la chapelle du même endroit. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Compton.

Madame Lemire Faucher laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Louis (Suzane Talbot), Diane, Madeleine (Gérard Graffé), Lise, Rita (feu Pierre Drapeau), Claire (Reynald Benoît), feu Richard (feu Linda Lemay) et Sarah Gauthier ainsi que 12 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de même que ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des Soins Palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à madame Dolorès Lemire Faucher.

En témoignage de votre sympathie, des dons aux SOINS PALLIATIFS DU CHUS HÔTEL-DIEU seraient appréciés de la famille. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



THÉRÈSE (LAFERRIÈRE) NADEAU

À Magog, le 13 mars 2019, est décédée Mme Thérèse Laferrière à l'âge de 91 ans. Elle était l'épouse de René Nadeau et demeurait à Coaticook. Elle était la fille de feu Rose Cameron et de feu Alexandre Laferrière
La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire Charron et fils le vendredi 22 mars de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 11 h 15. Les funérailles seront célébrées le samedi 23 mars à 11 h 30 à l'église St-Jean L'Évangéliste. L'inhumation au cimetière St-Edmond suivra à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rony (feu Diane Robinson, Johanne Brochu), Ginette (Jean-Pierre Talbot), Lucie (Benoit Robert), Réal et Johanne (Peter Kaeslin); elle était aussi la mère de feu Chantal. Elle laisse également ses petits-enfants : Nataly, Sonia, Mylène, Audrée, René, Justin, Marika, Katherine, Kimberley et Kristina; ses arrière-petits-enfants : Brandon, Garrett, Colin, Kaitlyn, Alana, Star, Sarah, Jérémy, Antoine, Victoria, Danyk, Zack et Romy ainsi que feu Samuel; son arrière-arrière-petit-fils Masyn; ses soeurs : Marthe, Rita et Denise; Elle était aussi la soeur de feu Reynald, feu Lucien, feu Jean, feu Raymond. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

Un merci sincère au personnel de la maison Boiscastel, du Centre de santé de Coaticook et des soins palliatifs du centre de santé Memphrémagog pour les bons soins.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Charron & fils

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com



GRACIA (CÔTÉ) GAGNÉ
(1928 - 2019)

Au Pavillon Argyll, le 9 mars 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Gracia Côté Gagné, épouse de feu Robert Gagné. Elle était la fille de feu Arthur Côté et de feu Yvonne Tossel. Elle demeurait à Sherbrooke.

Madame laisse dans le deuil ses enfants : Serge, Michel (Hélène Drouin), Laurent (Michiyo Matsumoto Gagné); ses petits-enfants : Magalie Gagné Lamontagne, Olivier Gagné Lamontagne, Marie-France Gagné, Catherine Gagné, Nathalie Gagné, Chantal Gagné et André Gagné; ses arrière-petits-enfants : Alexis, Gabriel et Adams. Madame laisse également son frère Raymond Côté et sa belle-soeur Claudette Gagné, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

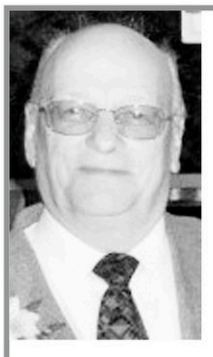
La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485 rue du 24 Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le samedi 23 mars 2019 de 14 h à 16 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. L'inhumation aura lieu au cimetière à une date ultérieure.

La famille tient à remercier Dre Vanasse et Dr Girard et tout le personnel du 4e étage du Pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à madame Gagné.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



GÉRARD « GERRY » PÉPIN
(1932 - 2019)

Au CSSS IUGS Pavillon St-Vincent, le 14 mars 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Gérard Pépin, époux de Carmen Pérusse, fils de feu Eliane Gosselin et de feu Armand Pépin, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24 Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le samedi 23 mars 2019 à compter de 14 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu suivra à 16 h 30 en la chapelle du même endroit.

Outre sa conjointe Carmen Pérusse, monsieur Pépin laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Marie-Claude), François (Danick), Michel (Mireille); ses petits-enfants : Pierre-Luc, Myriam, Marie-Eve, Alexandra, Marc-Antoine, Philippe, sans oublier son arrière-petite-fille Juliette. Il laisse également dans le deuil son frère Robert (Lise); son beau-frère Philippe; sa belle-soeur Jannine (Claude), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 4e du Pavillon St-Vincent pour les bons soins prodigués à monsieur Pépin.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **DIABÈTE QUÉBEC**, 3750 boul. Crémazie Est, Montréal, QC H2A 1B6.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc J1H 2E6
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



SIMONNE GOBEIL
(1922 - 2019)

Au CHSLD Manoir de Verdun, le 16 mars 2019, à l'âge de 96 ans, est décédée madame Simonne Gobeil, fille de feu Albert Gobeil et de feu Lucie-Anna Blais.

Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (1331, rue Desgagné, Sherbrooke), le samedi 23 mars 2019 à 11 h. La famille sera présente à l'église à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances de parents et amis. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Gobeil laisse dans le deuil son frère Albert Gobeil (feu Denise Malouin) ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines, plusieurs autres parents et amis.

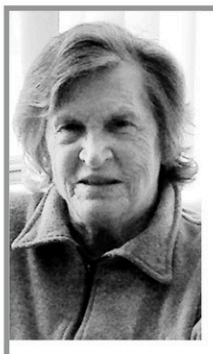
La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD Manoir de Verdun pour les excellents soins prodigués à Mme Gobeil.

Ayant oeuvré pendant plusieurs années à la Croix-Rouge, des dons à la **CROIX-ROUGE** seraient appréciés de la famille : https://www.croixrouge.ca

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



ROLLANDE (BEAULIEU) RANCOURT
(1933 - 2019)

À Sherbrooke, le 16 mars 2019, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Rollande Beaulieu épouse de feu Jean-Luc Rancourt, fille de feu Oscar Beaulieu et de feu Florence Brodeur, demeurant à Sherbrooke.

Mme Beaulieu Rancourt laisse dans le deuil ses fils : Yves Rancourt (Chantal Loubier) et Joël Rancourt (Marie-Chantal Gilbert), ses petits-enfants : Charles, Eve, Alexia, Loïc et Elena; ses frères et soeurs : feu Roger (feu Thérèse) feu Thérèse (feu Fernand Dion), feu Jacqueline (feu Patrice Perras), feu Alliette (Roger Labbée), feu Yves, Denise (Marquis), Pierrette (feu Jean Desharnais), feu Jacques (Denise Bergeron), Lise (Wayne Rich), feu Pauline (Jacques Léger) et Micheline; ses beaux-frères et belles-sours : Thérèse Morissette, Claire Rancourt Laliberté, Micheline Bélanger, Suzanne (Gérard Lacasse), Simone (Jean-Guy Lacroix), Jean-Claude Ruel, Guy Rancourt (Mme Loubier) et Gilles (Andrée). Elle est allée rejoindre de nombreux autres beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux, nièces autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230 rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le samedi 23 mars de 11 h jusqu'à 14 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 23 mars 2019 à 14 h au Complexe funéraire Steve L. Elkas. La famille tient à remercier le Dr Tuanis ainsi que toute son équipe du 5e A du Pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à Mme Rollande Beaulieu Rancourt.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



RAYMOND MERCIER
(1938 - 2019)

Au CSSS-IUGS Pavillon Argyll à Sherbrooke, le 11 mars 2019 à l'âge de 80 ans, est décédé suite à une longue maladie, monsieur Raymond Mercier, époux de madame Huguette Courtemanche Mercier, fils de feu Adrien Mercier et feu Émérilda Therrien.

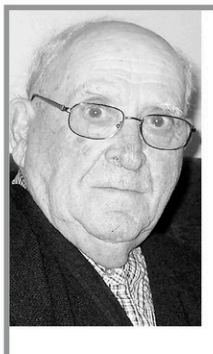
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, feu Richard, Francine (René Gagnon), Simon (Josée Labbé) et Daniel (Denise Légaré); ses petits-enfants : Marie-Ève, Marc-André, Catherine, Charles-Olivier, Emma et Adam; ses frères et soeurs de la famille Mercier : Lorraine (feu Jean Roy), Jean-Marie (Monique), Maurice (feu Lise Sirois), Jacqueline (Marcel), Marcel (Diane), Ginette (Gilles), Michel (Nicole), Marie-Claire (Gilles); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Courtemanche : Marcel (Denise), Henriette (André), Michel (Diane), Réjean (Solange), André (Lise), Yvan (Pierrette), Jacques (Johanne), Daniel (feu Joanne Nadeau), Laurent (Jocelyne) ainsi que de nombreux cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas, au 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le vendredi 22 mars de 14 h à 16 h et en soirée de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi 23 mars de 9 h à 11 h 15. Une cérémonie aura lieu à la chapelle du même endroit à 11 h 30. Des remerciements particuliers au personnel du 3e A au CHSLD Argyll à Sherbrooke. En guise de sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** et/ou le **RÉSEAU D'AMIS DE SHERBROOKE** seraient appréciés.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



LUCIEN TARDIF

À Sherbrooke, le 3 mars 2019, est décédé M. Lucien Tardif à l'âge de 90 ans. Il était l'époux de feu Laurianne Devost, le fils de feu Arthur Tardif et feu Rosa Lavoie et demeurait à Coaticook.

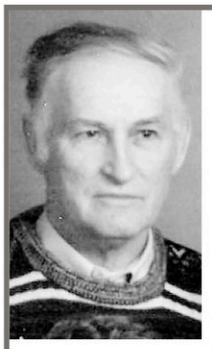
La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire Charron et fils, le vendredi 22 mars de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 45. Les funérailles seront célébrées le samedi 23 mars à 10 h à l'église St-Jean l'Évangéliste. L'inhumation au cimetière St-Matthieu de Dixville suivra à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil sa fille Sylvie et son fils Martin (Marie-Andrée); ses frères et soeurs : Jeanne (feu Gérard Comptois), Simone (feu Florian Jacques), Rachel (Marius Pelletier), Roger, Marie-Aimée (feu Joseph Roy), Angela (André Dubé), François (Charlotte Bolduc), Denise (Robert Bonin) et André (Colette Létourneau) ainsi que feu Rolland (feu Laurette Sirois), feu Gilbert (Gertrude Bélanger), feu Raymond (Françoise Dubé) et feu Agathe. Il était également le beau-frère de Béatrice, Arsélia, Blandine (Jules Giroux), soeur Élianne, soeur Constance, Anita (Louis Lévesque), Dolores (Charles Fiset), Léonidas (Jeanne Lévesque), Marie-Rose et Dollard, tous décédés. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le Dr Richard Germain et le personnel du 6e étage du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à M. Tardif. En guise de sympathie, des dons à **L'ASSOCIATION PULMONAIRE** ou à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK** seraient appréciés.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Charron & fils

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com



DANIEL VACHON
(1935 - 2019)

Au CHSLD de Weedon, le 13 février 2019 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Daniel Vachon, fils de feu M. Télesphore Vachon feu Mme Aldéa St-Onge.

Monsieur Vachon laisse dans le deuil ses frères et soeurs : feu Joseph, feu Gérard (feu Alma), feu Adrienne, Jeannine, feu René (Janet), Toussaint (feu Denise) et Julien, ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Les funérailles auront lieu à 10 h le samedi 23 mars 2019, en l'église de St-Janvier à Weedon, 234, rue Saint-Janvier, Weedon. La famille sera présente à l'église à compter de 9 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis et l'inhumation des cendres aura lieu au Cimetière de Weedon à une date ultérieure.

Un merci sincère à l'ensemble du personnel du CHSLD de Weedon pour les excellents soins prodigués à M. Vachon.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



ALAIN VALLIÈRES
(1962 - 2019)

Au centre d'hébergement d'East Angus, le 11 mars 2019, est décédé à l'âge de 56 ans monsieur Alain Vallières, fils de feu Délima Goulet et de feu Raymond Vallières, demeurant à East Angus.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie, salon Short (505, rue Short, Sherbrooke, J1H 2E6), le samedi 23 mars 2019 de 13 h à 16 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. L'inhumation aura lieu au cimetière des Jardins du Souvenir à une date ultérieure.

Monsieur Vallières fut précédé par sa fille James, laissant derrière lui ses fils David et Jessy Vallières. Il était le frère feu Serge (Nicole Collard), Chantal, Mario et Sylvie. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces : Éric, Patrick et Jonathan Couture, Jason Jones, Christopher, Sandra, Kevin, Véronique, Maryse et Serge Vallières, ainsi que plusieurs petits-neveux, oncles, tantes, autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du centre d'hébergement d'East Angus pour les bons soins prodigués à monsieur Vallières.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc J1H 2E6
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Remerciements

L'épouse et les enfants de

M. HERVÉ GRENIER

décédé le 14 mars 2019

tiennent à remercier chaleureusement tous les parents, amis et connaissances pour leur soutien, les témoignages et les condoléances.

Veuillez accepter ces remerciements comme notre merci personnel.

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre



laTribune

Un incendie ravage Vision canine à Lennoxville

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un incendie a lourdement endommagé le complexe Vision canine de Sherbrooke.

Le feu, qui s'est déclaré mardi vers 21 h 20, faisait toujours rage en fin de soirée au 1772 de la rue Wellington Sud dans l'arrondissement de Lennoxville.

« À l'arrivée des premières unités, il y avait déjà des flammes apparentes au niveau du toit », explique le chef de vision aux opérations, Stéphane Brochu du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

C'est la configuration du toit du bâtiment de deux étages qui a donné du fil à retordre à la vingtaine de pompiers qui ont travaillé à maitriser les flammes.

« Nous avons travaillé de façon défensive. Le feu s'est propagé à l'entretoit. La configuration des plafonds fait en sorte qu'il était difficile de travailler par-dessous. L'objectif est de rabattre les flammes au maximum pour essayer de travailler de l'intérieur du bâtiment. Les flammes partent du centre vers les côtés », expliquait le chef Brochu alors que les pompiers combattaient encore l'incendie.

Au moment de mettre sous presse, l'enquête incendie n'était pas encore commencée. Il était trop tôt pour établir la cause du sinistre.

« À notre arrivée, il n'y avait personne l'intérieur du bâtiment. L'information que j'avais était qu'aucun animal n'était resté à l'intérieur. Les dommages vont être importants au niveau de la structure et des dommages par l'eau », mentionne le chef Brochu.

La propriétaire du complexe Vision canine, qui est une école de dressage, une garderie et un centre de toilettage pour animaux, assistait impuissante à la triste scène.

Un voisin Zack Painter, qui possède un refuge pour animaux situé à proximité, a vu les flammes à partir de la rue Wellington Sud.

« Nous sommes venus voir ce que nous pouvions faire pour les aider. Nous avons amené des cages pour les chats qu'ils ont retrouvés », mentionne M. Painter.



La configuration du toit du bâtiment de deux étages a donné du fil à retordre à la vingtaine de pompiers qui ont travaillé à maitriser les flammes. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Uniprix ferme une pharmacie à Coaticook

COATICOOK — La pharmacie Uniprix située à la Place J.R. Lefebvre fermera ses portes à compter du 29 mars. Les dossiers des patients seront transférés au Familiprix de la rue Wellington.

La pharmacie est contrainte de fermer ses portes après 10 ans d'opérations à Coaticook. La pharmacienne-propriétaire Johanne Drolet fera elle aussi la transition au Familiprix de la rue Wellington pour assurer une continuité dans la prise en charge de ses clients. La fermeture, qui occasionne une perte de 24 emplois, est due à la difficulté de recruter de la relève.

« Nous avons de plus en plus de difficultés à recruter des pharmaciens », a mentionné la pharmacienne-propriétaire au Progrès de Coaticook. « Cela a pour effet d'alourdir ma tâche. Je passais de moins en moins de temps avec mes patients et ça me faisait de quoi. Ce fut très difficile de prendre la décision de fermer nos portes avec la maison-mère. On aidera nos anciens employés du mieux qu'on peut à se trouver un emploi. »

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER

› LES GRANDS HONNEURS AU DÉFI ÉTUDIANT



L'Université de Sherbrooke a tenu récemment son 35e Défi étudiant. Tradition depuis 1985, le Défi étudiant est un événement annuel qui souligne et récompense l'engagement étudiant. Sur la photo, on aperçoit quelques-uns des récipiendaires, Victor Grivegnée -Dumoulin (environnement), de même que trois membres du comité organisateur du neuro-show, Camille Simard, Marie-Pierre Cyr, Marc-Andre Dansereau, à l'arrière Foan Song (médecine), et à droite Daphné Poulin (philosophie). Les nominations sont soumises par leurs pairs ou encore par les membres du personnel. —PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

› LE CONSEIL ÉTUDIANT DU SALÉSIEN À LA JOURNÉE UNIS



Des jeunes du comité Round Square-UNESCO et du conseil étudiant du Salésien se sont rendus au théatre St-Denis récemment afin d'assister à la journée UNIS. UNIS est un mouvement qui cherche à motiver les jeunes à s'impliquer afin de faire une différence dans leur école, leur communauté et même à l'international. Les jeunes ont pu recevoir des témoignages d'autres élèves et des projets qu'ils ont effectués dans leur école mais aussi des témoignages sur des sujets tels le féminisme, l'implication, l'image corporelle et même le témoignage d'un jeune transgenre. Les journées UNIS, une 11e édition pour Montréal, ont lieu à plusieurs endroit à travers le monde mais sont à l'origine un movement canadien appelé ME to WE. —PHOTO FOURNIE, LE SALÉSIEN

› CHAMPIONS EN IMPROVISATION



La concentration en arts de la scène de l'école régionale Alexander Galt a remporté le premier prix des finales régionales des Canadian Improv Games. Ils représenteront le Québec à la finale nationale à Ottawa, au début d'avril. —PHOTO FOURNIE

› PLUS DE 5500 $ POUR FÉLIX QUIRION



À l'initiative d'Annick Thériault, en collaboration avec Jean Cloutier et la Légion canadienne de Lac-Mégantic, une soirée spaghetti tenue récemment a permis d'amasser 5500$ pour le jeune Félix Quirion, 8 ans, de Frontenac, atteint du cancer du cerveau. Près de 230 repas ont été servis. Quelques personnes ont pris en charge la poursuite de la collecte de fonds. Sur la photo, Diane Gallant a amassé 400 $, et a sollicité des commerces pour remettre des cadeaux au jeune Félix. —PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, PIERRE LEBEAU

› L'UDES RÉCOMPENSE L'EXCELLENCE



L'Université de Sherbrooke a récompensé l'excellence de plusieurs de ses membres lors de la Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement, une soirée de reconnaissance qui souligne l'innovation pédagogique et le travail remarquable de gens engagés dans la réussite étudiante. À cette occasion, une dizaine de lauréates et lauréats – des membres du personnel enseignant et professionnel – ont été honorés pour leur apport considérable à la mission d'enseignement de l'Université. — PHOTO MICHEL CARON, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.





ABONNEMENT AU

JOURNAL PAPIER

Recevez votre édition papier directement à votre porte et sans souci!

PROGRAMMME DE
PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Le programme de prélèvements automatiques est simple et sécuritaire. Un seul montant sera prélevé chaque mois de votre compte bancaire ou de votre carte de crédit.

TARIF LIVRAISON
PAR CAMELOT
Seulement
25,01 $/mois
(taxes incluses)

TARIF LIVRAISON
PAR CAMELOT MOTORISÉ
Seulement
27,52 $/mois
(taxes incluses)

Pour en savoir plus :
SERVICE DES ABONNEMENTS
819 564-5466 1 800 567-6955

laTribune
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

HOROSCOPE

Mercredi 20 mars 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Tandis que l'arrivée du Soleil en Bélier marque le début du printemps et de votre règne annuel, ce milieu de semaine indique également l'imminence de la Pleine Lune, et que votre soirée sera tout sauf banale. Une activité inhabituelle pourrait d'ailleurs surprendre par l'amusement qu'elle procurera. Au carré de votre Signe, le duo Saturne-Pluton en Capricorne risque toutefois mettre une contradiction en évidence.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Ce qui vous distingue de la masse constitue essentiellement un atout. Tenez-vous le pour dit! Vous ne devez pas vous conformer aux autres, ni leur ressembler, pensant vous mériter une meilleure estime et vous faire mieux accepter. Demeurez intègre et ne changez rien dans le seul but de plaire davantage aux autres. C'est aube de Pleine Lune, et en ce début de printemps, quelqu'un apprécie justement votre unicité...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Il serait dommage de prendre le dévouement de l'autre pour acquis. Si vous choisissez de donner votre priorité à une multitude de projets et d'activités parallèles, cette personne pourrait en venir à douter de votre intérêt et à se lasser de vous attendre. En ce début printanier, aube de Pleine Lune, vous aurez tout à gagner en accordant un peu plus de votre temps aux gens qui souhaitent votre compagnie...

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Vu que le printemps... officiel s'installe, cette aube de Pleine Lune apportera un milieu de semaine plus important, et loin d'être monotone. Et malgré cette opposition de la Lune et du Soleil, tout n'est pas perdu sur le plan intime, du travail et de vos performances, mais vous constaterez peut-être qu'il faudra apprendre à accepter une petite contrainte qui vous ralentira face aux autres. Rien n'est parfait...

Lion (23 juillet au 22 août)
Toute nouvelle proposition de travail mérite d'être considérée sérieusement. Pourquoi vous contenter du statu quo si vous avez la chance d'explorer quelque chose de neuf? Certains faits importants risquent de demeurer sous silence tant que vous n'oserez pas demander à en savoir plus. C'est le printemps, et vous aurez tout avantage à rechercher de l'information et à poser les bonnes questions.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Vos facultés intuitives bénéficieront fortement du passage de la Lune en Vierge, avant de devenir ce soir toute Pleine en Balance. Vous pourriez ainsi deviner les réponses qui ne sont pas divulguées et interpréter correctement les non-dits dans une conversation. Un début de printemps avec regain d'inspiration favorisant tout ce qui concerne la créativité. Vos talents en impressionneront plusieurs...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Ce tout début printanier... officiel vous stimulera, et ce soir, la Pleine Lune dans votre Signe vous sensibilisera davantage. Commencez par admettre qu'il est impossible d'obtenir l'unanimité et concentrez-vous sur les gens qui appuient vos propositions. Grâce à l'arrivée du Soleil dans votre Signe opposé, il est possible de trouver rapidement les ressources nécessaires pour faire avancer une affaire.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Grâce à l'équinoxe de printemps et à cette aube de Pleine Lune, il y aura sûrement moyen de parvenir à un compromis jugé acceptable par tous les partis impliqués. Cependant, il s'avérera peut-être indispensable de laisser la bonne volonté prendre le dessus sur l'orgueil. Ne vous attardez pas à essayer de déterminer si quelqu'un perd la face, lorsqu'une impasse est dénouée, il n'y a que des gagnants.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Avec l'équinoxe de printemps en cette aube de Pleine Lune, assurez-vous qu'une chose que l'on veut vous offrir soit vraiment ce que vous désirez. Il serait dommage de vous sentir redevable d'un service ou d'un présent dont vous n'aviez réellement ni envie, ni besoin. Mais grâce à Jupiter..., vous pouvez néanmoins accepter un arrangement s'il ne met pas votre besoin d'indépendance en péril.

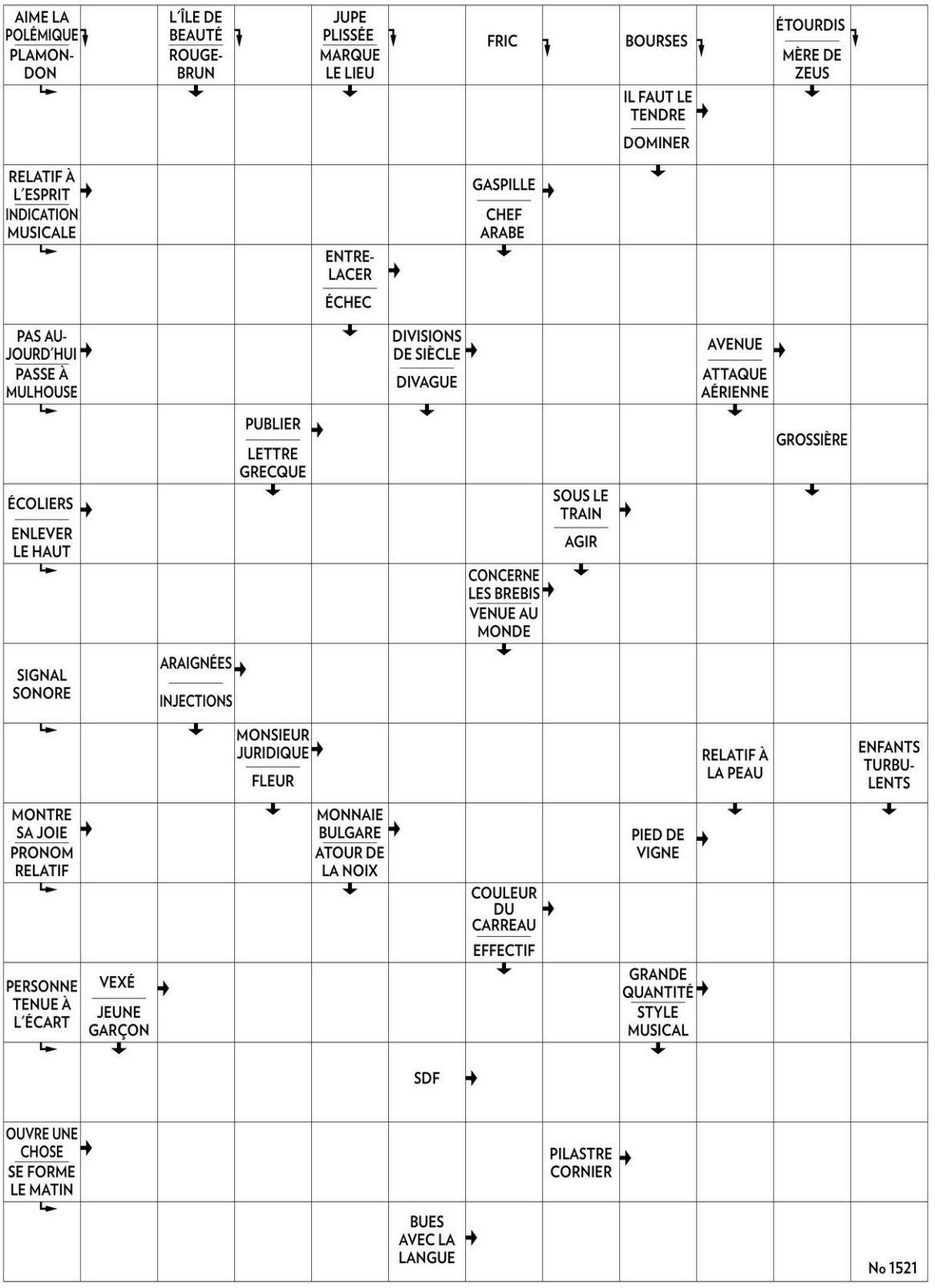
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Le bonheur va généralement de paire avec la simplicité. Bien des choses gagneraient à être allégées. C'est en vous débarrassant des éléments superflus que ce premier jour de printemps deviendra satisfaisant. Plus personnellement, une petite concession de votre part amènera l'autre à de meilleures dispositions. Pourquoi ne pas profiter de cette aube de Pleine Lune pour envisager un compromis?

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Le mensonge est comme le premier riz, il arrive à point, mais ne suffit pas pour l'année. Même si cela vous cause un léger malaise, vous épargnerez bien des ennuis si vous dites vrai dès aujourd'hui. En ce premier jour de printemps, doublé d'une aube de Pleine Lune, vous pourrez obtenir davantage de coopération si vous insistez sur les points qui sont pour vous primordiaux.

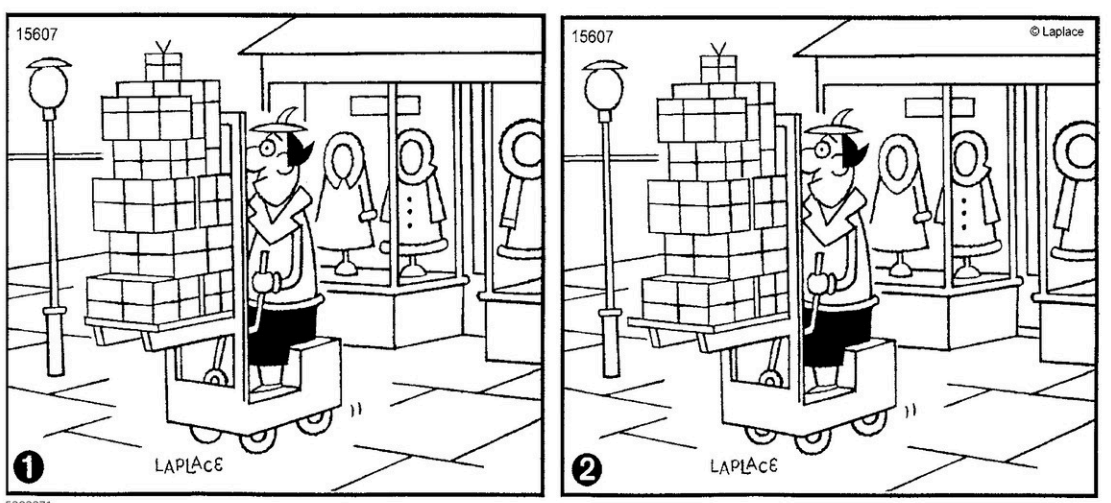
Poissons (19 fév. au 20 mars)
Tandis que le printemps officiel s'installe, la Pleine Lune se prépare pour ce soir, et vous pourriez faire des rencontres stimulantes. Toutefois, la gêne constituera la pire ennemie du plaisir. Toute timidité pourrait être interprétée comme de la froideur, comme un manque d'intérêt et même comme du snobisme. Vous gagnerez donc à vous extérioriser davantage, et surtout à ne jamais oublier de sourire...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



5383271

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

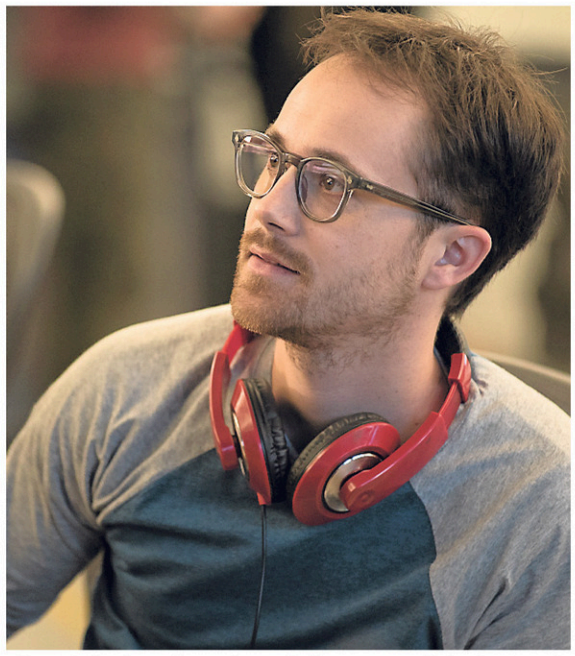
1 Veste de la femme plus large sous le col. • 2 La roue avant droite du chariot. • 3 Sous les paquets, le plateau est plus large. 4 Coin intérieur du magasin, à gauche sous le toit. • 5 Dans la vitrine, col du manteau de gauche différent. 6 Dans la vitrine, le bas du manteau du milieu est incomplet. • 7 Revers de manche du manteau d'extrême droite. • 8 Bas de la porte du magasin complété.

WWW.HANNEQUART.COM

La belle et le *geek*

RICHARD THERRIEN
Le Soleil

MONTRÉAL —Les deux héros de la série *Les bogues de la vie*, Elliott (Charles-Alexandre Dubé) et Jeanne (Charlotte Aubin), n'ont de prime abord rien en commun. Lui, un *geek*, concepteur de jeux vidéo — son plus récent s'appelle *Marche-Mallow* —, à la tenue un peu négligée; elle, une avocate en tailleur pêche, séduisante, ambitieuse et pimpante. Leur rencontre, fracassante, a lieu quand le premier fonce à vélo dans la portière de voiture de la deuxième. Pas de quoi créer les conditions gagnantes pour le grand amour.





Elliott (Charles-Alexandre Dubé) et Jeanne (Charlotte Aubin), n'ont de prime abord rien en commun. Lui, un ***geek***, concepteur de jeux vidéo; elle, une avocate ambitieuse et pimpante. — PHOTO FOURNIE, MARLÈNE GÉLINEAU-PAYETTE

Dieu merci, les jeux vidéo des *Bogues de la vie*, nouvelle comédie romantique disponible sur ICI Tou.tv Extra à partir du 27 mars, sont plus crédibles que Stiletto, de la série *Le jeu*, qui n'a convaincu personne, même les plus novices du genre. On incorpore aussi des effets visuels rappelant le monde des jeux vidéo, saveur vintage, assez efficaces.

L'œuvre est écrite par un couple, Michel Brouillette et Stéphanie Perreault, aussi acteurs, qui se sont d'ailleurs gardé de petits rôles dans la série, réalisée par Louis Bolduc (*Les Bougon*, *Les Boys*). Les producteurs de la série chez Encore Télévision n'en sont pas à leur première comédie, eux qui s'apprêtent à tourner la cinquième saison de *Boomerang* pour TVA, et qui comptent à leur actif *Les beaux malaises*, *Lâcher prise* et *Léo*, tous des titres de qualité.

Les bogues de la vie, qui compte 10 épisodes de 30 minutes, n'a pas la finesse et le punch d'un *Lâcher prise*. Les personnages sont un peu gros, et la direction d'acteurs fait parfois défaut dans cette comédie, que je qualifierais de sympathique. Le copain *douchebag* de Jeanne, joué par Alexandre Landry, est tout sauf subtil. Et le coloc d'Elliott, rôle tenu par François Bernier, n'est pas plus subtil, collectionne les conquêtes et ment comme il respire.

Comme dans *Le jeu*, Elliott et son équipe seront chargés de concevoir un jeu féministe, mais dont le héros est dépourvu de genre, initié par une blogueuse qualifiée de folle finie, Fatima Beaudoin (Lamia Benhacine). À souligner : l'effort pour inclure des personnages de diverses communautés culturelles. Anthony Kavanagh incarne le patron d'une multinationale, plus grand distributeur de jeux vidéo au pays, Dereck Darveau, un être imbu de lui-même, qui appelle son employé Pouding au lieu de Poudim. L'humoriste, qui a tourné ses scènes en deux jours, s'en tire fort bien dans ce rôle pas du tout sympathique.

Si vous préférez attendre la diffusion à la télé, armez-vous de patience; on ne prévoit pas le faire avant un bon moment. Le financement par le Fonds canadien de télévision oblige les diffuseurs à prévoir une place dans la grille-horaire dans les 18 mois suivant la présentation en ligne, mais *Les bogues de la vie* a été financée autrement, ce qui permet à ICI Radio-Canada Télé de la garder pour plus tard.

SECOND REGARD S'ÉTEINT APRÈS 44 ANS

Ceux qui se réjouissaient mardi de voir disparaître les « bondieuseries » de *Second regard* n'ont visiblement pas regardé l'émission depuis longtemps; le magazine avait recentré son champ d'intérêt sur les questions entourant la quête de sens, l'éthique et l'humanisme depuis bon nombre d'années. L'émission produite à Québec s'éteindra le 12 mai prochain après avoir tenu l'antenne de Radio-Canada depuis les 44 dernières années.

Pourquoi mettre fin à une émission qui ne devait pas coûter une fortune? On explique cette décision par « la nécessité d'accélérer la transition vers le numérique pour maintenir la pertinence et la pérennité du service public », explique la directrice général de l'information, Luce Julien, dans une note interne. Le sujet est très niché, et le diffuseur croit pouvoir mieux le traiter dans les autres émissions d'affaires publiques et en information.

Trois postes sur neuf seront abolis à ICI Québec à la suite de cette décision. L'animateur Alain Crevier développera quant à lui un projet audionumérique qui couvrira les mêmes domaines que *Second regard*, et les autres employés seront réaffectés à d'autres émissions d'affaires publiques. ICI Québec conserve la production de *La semaine verte* et du *Jour du Seigneur*.

C'est le 7 septembre 1975 que *Second regard* est entrée en ondes, le dimanche à 17 h, animée alors par Madeleine Poulin. Axé originalement sur l'actualité religieuse, le magazine a tour à tour été animée par Myra Cree, Normand Séguin, Jacques Houde, Claudette Lambert et Carole Vallières. Le dimanche à 13 h 30, *Second regard* attirait cette saison 184 000 habitués, des résultats qui n'ont pratiquement pas bougé depuis 15 ans.

Place au Grand Montréal Comique

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Grand Montréal Comédie Fest change de nom pour sa deuxième édition et devient le Grand Montréal Comique.

Le festival né dans la foulée de l'affaire Gilbert Rozon, alors que plusieurs humoristes ont voulu se dissocier de Juste pour rire et de son fondateur, se tiendra cette année du 22 juin au 7 juillet.

Les spectacles seront présentés à Montréal mais aussi sur les rives nord et sud de la métropole.

Les organisateurs de l'événement ont également annoncé mardi la création de la Coupe du monde de stand-up, qui se tiendra lors de l'édition 2020 du festival. Des humoristes de la francophonie seront ainsi invités à participer à une compétition qui se voudra « insolite et amicale ».

L'Équipe nationale de stand-up du Québec sera présentée aux festivaliers l'été prochain. Pendant l'événement, 11 « artistes-athlètes » de stand-up se déplaceront donc en équipe pour présenter des spectacles dans plusieurs salles, en préparation de la Coupe du monde. Martin Petit, Patrick Groulx, Silvi Tourigny, Mehdi Bousaidan, Charles Deschamps, Maude Landry, Christine Morency, Stéphane Fallu, Didier Lambert, Eddy King et Sylvain Larocque porteront l'uniforme de l'équipe.

Des humoristes offriront aussi de 60 à 90 minutes de nouveau matériel dans des spectacles solos présentés au Bordel Comédie Club, à Montréal. On pourra y voir Martin Petit, Rachid Badouri, Maxim Martin, Billy Tellier et Korine Côté.

Le spectacle d'ouverture *100 humoristes en 100 minutes* sera de retour à l'Olympia, alors que chaque invité aura 60 secondes pour faire rire le public.

facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

ARRÊTÉ POUR PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Des milliers de signatures en appui à l'auteur Yvan Godbout

STÉPHANIE VALLET
La Presse

Arrêtés puis relâchés jeudi dernier sous promesse de comparaître à leur procès le 15 avril pour « production et distribution de pornographie juvénile », l'auteur Yvan Godbout et le directeur des éditions AdA, Nycolas Doucet, sont soutenus par plus de 7500 personnes ayant signé une pétition en ligne, mardi en fin de journée. Alors que la Sûreté du Québec a saisi tous les exemplaires d'*Hansel et Gretel*, les lecteurs ayant encore le livre tiré de la série des Contes interdits en leur possession contreviennent-ils à la loi?

C'est la description de l'agression sexuelle d'une petite fille de 9 ans par son père qui a créé la polémique. Une page sur près de 270 qui a amené, au début de 2018, une enseignante à porter plainte contre Yvan Godbout, jugeant sa description trop « explicite ». La Sûreté du Québec avait ouvert une enquête. Alors qu'aucune accusation n'est déposée à l'époque, la maison d'édition, qui avait suspendu la vente du livre, la reprend. Pourtant, l'auteur Yvan Godbout et Nycolas Doucet, le directeur général des éditions AdA, ont été arrêtés le 14 mars au matin pour « production et distribution de pornographie juvénile ».

« C'est surréaliste. On ouvre la porte à quoi, exactement? Tous ceux qui ont le livre chez eux peuvent être accusés de possession de pornographie juvénile? » demande Simon Rousseau, auteur et instigateur de la série des Contes interdits.

« Techniquement, selon la lettre de la loi, si M. Godbout est accusé, les gens sont en possession de matériel de pornographie juvénile. Aux yeux de la SQ qui a saisi les livres, c'est déjà le cas », précise Me Véronique Robert, criminaliste qui avait assuré la défense du maquilleur et créateur d'effets spéciaux Rémy Couture (acquitté de corruption de mœurs).

Depuis jeudi dernier, Mathieu Fortin, directeur des ventes des éditions AdA, fait le tour des commerces distribuant le roman d'horreur d'Yvan Godbout pour récupérer tous les exemplaires et les remettre à la SQ. « Jusqu'en Europe où j'ai demandé que les exemplaires soient pilonnés. Les inspecteurs vont venir les chercher au fur et à mesure. Si cette affaire va plus loin, ça va vraiment faire jurisprudence. On va bientôt mettre des livres à l'index comme en 1900? » questionne M. Fortin. « Tout ça en fonction de la fameuse page 13 du livre, une scène construite pour ensuite faire payer le prix fort au méchant personnage », ajoute-t-il.

Joints par *La Presse*, leurs avocats n'ont pas donné suite à nos appels.

« J'AI LU BIEN PIRE! »

Interrogé par la police, Simon Rousseau a encore du mal à réaliser ce qui est en train d'arriver à son confrère et ami Yvan Godbout, avec qui il lui est interdit d'entrer en contact. « C'est un roman d'horreur pour adultes. Cette scène est horrible, mais dure quelques lignes. J'ai lu bien pire! Je pense notamment au *Grand cahier* [d'Agota Kristof], qui est en lecture obligatoire dans certains cégeps. Ça m'a paru terrible, mais dans la scène décrite par Yvan, la volonté est de montrer aux lecteurs que celui qui a commis cet acte-là est un monstre, un porc qui est solidement puni par la suite », se souvient l'auteur de romans d'horreur et initiateur des Contes interdits.

« Dans ma tête, je me suis demandé si c'était efficace comme scène d'horreur ou non. Et c'était le cas, on avait le goût de punir le violeur nous-mêmes! »

Me Véronique Robert rappelle que selon le Code criminel, la question de l'intention est centrale afin de déterminer s'il s'agit bien de matériel de pornographie juvénile. « Tout est dans l'intention. Voulait-il exciter de vieux porcs ou faire peur? La défense est à même l'article sur le mérite artistique : ça devient une question de bon ou de mauvais goût. Et on ne peut pas criminaliser le mauvais goût », précise Me Robert. « Il y a tellement pire! C'est impressionnant comme histoire », ajoute la criminaliste.

Selon le Code criminel canadien, la pornographie juvénile inclut « tout écrit [...] qui préconise ou conseille une activité sexuelle avec une personne âgée de moins de dix-huit ans qui constituerait une infraction à la présente loi » et « tout écrit dont la caractéristique dominante est la description, dans un but sexuel, d'une activité sexuelle avec une personne âgée de moins de dix-huit ans qui constituerait une infraction à la présente loi ».

LE SOUTIEN D'ARTISTES, DE LECTEURS ET D'UN EX-POLITICIEN

Lancée par un lecteur mécontent de l'arrestation d'Yvan Godbout et du directeur des éditions AdA, une pétition a récolté, en à peine quelques jours, plus de 7500 signatures. L'ancien député de Verchères, Stéphane Bergeron, a quant à lui utilisé les réseaux sociaux pour dénoncer la situation et suit le dossier de très près depuis les débuts de l'affaire l'an dernier.

Auteur de deux romans d'horreur de la série Contes interdits, Louis-Pier Sicard est particulièrement inquiet pour la liberté d'expression. « Plusieurs auteurs et créateurs doivent se questionner en ce moment », lance M. Sicard.

C'est le cas de l'auteur Patrick Senécal. « Je trouve ça complètement fou. C'est très cru, ce que j'ai lu, mais ce n'est pas un encouragement ou une apologie de la pédophilie! Par principe, je ne peux être d'accord avec le fait qu'on criminalise quelqu'un qui écrit de la fiction », précise Patrick Senécal.

« Si on met ce gars-là en prison et qu'on enlève ses livres, on va devoir enlever tous ceux du marquis de Sade! Ça peut mener loin. »

« La ligne est où? Qui décide ce qui est publiable ou non? À partir de quel mot, de quel geste ou de combien de victimes dans la fiction dépasse-t-on la ligne? C'est intenable comme situation », ajoute l'auteur qui admet avoir lui-même à deux reprises mis en scène l'agression d'enfants dans ses livres.

« Dans *Les sept jours du talion*, une petite fille se fait violer. Même si je ne la montre pas, on voit dans quel état elle est quand on la retrouve. Et dans *Le vide*, un couple loue les services de son enfant pour des services sexuels. Je ne décris pas grand-chose, mais il est clair qu'il se passe quelque chose dans la pièce à côté », note-t-il.

« Mettre un roman sur le même pied qu'un criminel qui consomme du matériel pédophile est aberrant », conclut Patrick Senécal.

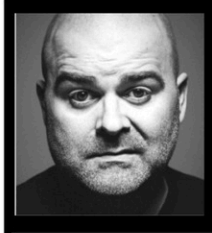
LE VIEUX CLOCHER
Magog
64, rue Merry N. Magog
819 847-0470
KIA DE MAGOG PRÉSENTE


MÉLANIE GHANIMÉ
Vendredi 22 mars


JORDAN OFFICER
Samedi 23 mars


MEHDI BOUSAIDAN
Vendredi 29 mars


BEARS OF LEGEND
Samedi 30 mars


LAURENT PAQUIN
Samedi 5 et 6 avril

vieuxclocher.com
BELLE GUEULE ENERGIE 106.1 EstriePlus.com
Conseil des arts et des lettres Québec 102.7 rouge laTribune

5385607

PRÉSENTÉ AU
CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SALON DES ARTISANS FAIT DE NOS MAINS
VENEZ RENCONTRER PLUS DE 55 ARTISANS D'UN PEU PARTOUT AU QUÉBEC
ÉDITION DE PÂQUES
30 MARS 2019 9H À 16H
ENTRÉE ET STATIONNEMENT GRATUITS
FIERS DE VOUS PRÉSENTER LEUR PASSION POUR LES PRODUITS FAITS MAIN
2500 BOUL. DE L'UNIVERSITÉ, SHERBROOKE

5374485

ARBITRE FRAPPÉ LORS D'UN MATCH DE HOCKEY AMATEUR

Nicolas Cyr arrêté pour voies de fait

MARIE-ÈVE LAFONTAINE
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Nicolas Cyr a été arrêté, lundi soir, relativement au coup de poing qu'a reçu en plein visage l'arbitre trifluvien Philippe Paradis, pendant un match de hockey amical, samedi soir, à Havre-Saint-Pierre.

« Un homme de 45 ans a été arrêté pour voies de fait causant des lésions corporelles. Il a été remis en liberté et il va comparaître ultérieurement », explique le sergent Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec.

M. Paradis n'était pas au courant, mardi matin, de ces derniers développements. Rappelons qu'il a subi une commotion cérébrale après que le joueur de hockey mécontent lui eut asséné un violent coup de poing.

Sous la force de l'impact, il est tombé sur la glace où il est resté étendu le temps de reprendre ses esprits. Il est d'ailleurs en arrêt de travail pour au moins deux semaines. Mardi, il était toujours très affecté par les symptômes liés à sa commotion cérébrale. « Ça ne va pas bien. Je me suis levé 15 minutes et j'ai eu des étourdissements alors je me suis recouché. » Il déplore surtout ne pas être en mesure de jouer avec sa petite fille de 4 ans. « Elle ne comprend pas. Ce n'est vraiment pas une situation facile. »

Il n'est pas près de pardonner à son présumé agresseur. « Je pardonne bien des affaires dans la vie, mais ça, je ne le tolère pas. »

Il a formellement porté plainte lundi. En entrevue au Nouvelliste, lundi, il a déclaré qu'il n'avait plus l'intention d'arbitrer à la suite de ce geste de violence.



Le hockeyeur qui a frappé l'arbitre trifluvien Philippe Paradis devra répondre de ses gestes devant la justice. — PHOTO FOURNIE



Mike Trout aurait accepté un contrat de 12 ans d'une valeur d'environ 432 millions $ US des Angels de Los Angeles. — PHOTO ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS, TED S. WARREN

BASEBALL MAJEUR

Contrat de 432 millions $ pour Trout

The Associated Press

LOS ANGELES — Mike Trout aurait signé le contrat le plus lucratif de l'histoire du sport professionnel nord-américain, mardi.

Trout aurait accepté un contrat de 12 ans d'une valeur d'environ 432 millions $ US des Angels de Los Angeles, a révélé une source au fait des négociations à l'Associated Press mardi.

L'entente a été dévoilée par une personne qui a requis l'anonymat pour discuter avec l'AP puisqu'elle n'est pas complétée et qu'elle n'a pas été annoncée par les parties.

Trout deviendrait le premier joueur de l'histoire des Ligues majeures à ratifier une entente de plus de 400 millions $, surpassant le contrat de 13 saisons et 330 millions $ de Bryce Harper avec les Phillies de Philadelphie plus tôt ce mois-ci.

Le voltigeur âgé de 27 ans empocherait en moyenne annuellement 36 millions $, surpassant la marque de 34,4 millions $ établie par l'artilleur Zack Greinke lorsqu'il a accepté l'offre de six saisons des Diamondbacks de l'Arizona en 2016.

Trout, le joueur par excellence de la Ligue américaine en 2014 et 2016, pouvait devenir joueur autonome à l'issue de la saison 2020. Ce pacte s'ajoutera aux deux saisons restantes à son contrat actuel de six ans et 144,5 millions $.

Trout, le 25e choix universel des Angels au repêchage des Ligues majeures en 2009, a aussi été nommé la recrue par excellence de la Ligue américaine en 2012. Il a pris part à sept matchs des étoiles, et remporté le titre du joueur par excellence du match des étoiles à deux reprises — en plus d'obtenir six Bâtons d'argent.

NFL

Une entente proposée à Robert Kraft

The Associated Press

FORT LAUDERDALE, Fla. — Les procureurs de la Floride ont offert une entente au propriétaire des Patriots de la Nouvelle-Angleterre Robert Kraft et aux autres hommes qui ont été épinglés en lien avec des activités de prostitution dans un salon de massage illicite.

Le procureur d'État de Palm Beach a confirmé mardi qu'une offre avait été faite à Kraft et à 24 autres accusés d'avoir sollicité des services sexuels illicites, de façon à ce qu'ils soient admissibles au programme de déjudiciarisation standard offert à ceux qui sont reconnus coupables d'une première offense.

Le porte-parole Mike Edmondon a déclaré qu'ils doivent d'abord reconnaître leur culpabilité, effectuer 100 heures de travaux communautaires, assister à une séance de conscientisation aux risques liés à la prostitution et verser une amende de 5000 $ US pour chaque chef d'accusation. Kraft a fait face à deux chefs d'accusation le mois dernier.

En retour, les accusations d'avoir sollicité des services sexuels illicites seraient retirées. Edmondson a précisé qu'aucun accusé n'a accepté l'offre jusqu'à présent.

L'avocat de Kraft, Jack Goldberger, n'a pas retourné l'appel de l'Associated Press pour commenter le dossier.



Une offre a été faite à Robert Kraft et à 24 autres accusés. — PHOTO ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS, CHARLIE NEIBERGALL

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	73	56	13	3	1	50	287	191	116	31-6-1-1	25-7-2-0	8-2-0-0	G-5
Boston	73	44	20	6	3	42	221	185	97	28-7-2-1	16-13-4-2	7-3-0-0	G-2
Toronto	73	43	25	5	0	43	259	219	91	22-14-1-0	21-11-4-0	4-5-1-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	73	43	23	6	1	39	252	226	93	21-9-4-1	22-14-2-0	8-2-0-0	G-1
N.Y. Islanders	73	42	24	2	5	38	206	178	91	22-12-1-3	20-12-1-2	5-5-0-0	P-1
Pittsburgh	74	39	24	8	3	38	251	223	89	21-13-3-0	18-11-5-3	6-2-1-1	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	72	40	25	5	2	38	215	198	87	20-11-2-2	20-14-3-0	7-2-1-0	G-2
Columbus	72	40	28	3	1	39	220	210	84	20-16-1-1	20-12-2-0	5-4-1-0	P-1
Montréal	**73**	**38**	**28**	**7**	**0**	**36**	**215**	**213**	**83**	**20-12-4-0**	**18-16-3-0**	**5-5-0-0**	**G-1**
Philadelphie	73	35	30	7	1	33	223	244	78	18-15-3-1	17-15-4-0	5-4-1-0	P-1
Floride	72	32	28	6	6	29	234	242	76	18-12-5-1	14-16-1-5	4-3-2-1	P-1
Buffalo	72	31	32	6	3	26	200	233	71	20-12-4-0	11-20-2-3	2-7-0-1	G-1
N.Y. Rangers	73	28	32	9	4	22	204	244	69	17-12-5-3	11-20-4-1	1-6-1-2	P-5
New Jersey	74	27	38	5	4	25	205	253	63	17-13-4-2	10-25-1-2	2-7-0-1	P-2
Detroit	73	26	37	5	5	23	198	249	62	14-18-2-3	12-19-3-2	3-6-1-0	G-2
Ottawa	**72**	**25**	**41**	**5**	**1**	**25**	**213**	**263**	**56**	**16-16-4-0**	**9-25-1-1**	**3-6-0-1**	**G-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	72	43	25	3	1	41	246	213	90	24-9-3-1	19-16-0-0	6-4-0-0	G-3
Nashville	74	42	27	4	1	38	222	195	89	23-13-1-0	19-14-3-1	6-4-0-0	G-3
St. Louis	73	38	27	6	2	37	214	200	84	18-15-1-1	20-12-5-1	4-4-1-1	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Calgary	72	44	21	3	4	44	256	206	95	23-7-3-2	21-14-0-2	5-5-0-0	P-1
x-San Jose	73	43	22	5	3	43	261	229	94	23-8-3-2	20-14-2-1	6-4-0-0	P-3
Vegas	73	41	27	3	2	38	227	203	87	22-10-2-2	19-17-1-0	9-1-0-0	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	72	37	29	5	1	37	181	178	80	21-12-2-1	16-17-3-0	6-3-0-1	P-2
Arizona	73	36	31	5	1	32	196	204	78	18-15-3-1	18-16-2-0	6-3-1-0	P-2
Minnesota	74	34	31	5	4	33	200	217	77	15-16-5-2	19-15-0-2	3-4-1-2	P-2
Colorado	73	32	29	11	1	31	232	224	76	16-14-6-0	16-15-5-1	5-5-0-0	G-2
Chicago	72	32	30	9	1	30	243	263	74	16-13-6-1	16-17-3-0	6-3-1-0	P-1
Vancouver	73	31	32	5	5	27	199	225	72	16-13-3-2	15-19-2-3	4-4-0-2	G-2
Edmonton	73	32	34	5	2	29	206	244	71	16-17-1-1	16-17-4-1	6-4-0-0	P-2
Anaheim	74	30	35	7	2	27	173	227	69	16-13-6-2	14-22-1-0	6-4-0-0	G-2
Los Angeles	72	25	39	5	3	23	170	230	58	13-20-2-1	12-19-3-2	2-7-1-0	P-3

LNH

Lundi 18 mars
Arizona 1 Tampa Bay 4
Vancouver 3 Chicago 2 (P)
Winnipeg 3 Los Angeles 2
Vegas 7 San Jose 3
Mardi 19 mars
Boston 5 N.Y. Islanders 0
Detroit 3 N.Y. Rangers 2
Montréal 3 Philadelphie 1
Pittsburgh 2 Caroline 3 (F)
Washington 4 New Jersey 1
Toronto 0 Nashville 3
Edmonton 2 St. Louis 7
Colorado 3 Minnesota 1
Floride à Dallas, 20h30.
Columbus à Calgary, 21h.
Mercredi 20 mars
Toronto à Buffalo, 19h.
Tampa Bay à Washington, 19h30.
Ottawa à Vancouver, 22h.
Winnipeg à Anaheim, 22h.
Jeudi 21 mars
Arizona en Floride, 19h.
Tampa Bay en Caroline, 19h.
Boston au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders **à Montréal**, 19h30.
Pittsburgh à Nashville, 20h.
Detroit à St. Louis, 20h.
Philadelphie à Chicago, 20h30.
Colorado à Dallas, 20h30.
Ottawa à Calgary, 21h.
Columbus à Edmonton, 21h.
Winnipeg Vegas, 22h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 22 mars
Minnesota à Washington, 19h.
San Jose à Anaheim, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 19 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	35	82	117
McDavid, Edm	36	69	105
Kane, Chi	41	60	101
Crosby, Pit	33	59	92
Draisaitl, Edm	43	48	91
Mackinnon, Col	37	54	91
Gaudreau, Cal	34	57	91
Wheeler, Win	20	68	88
Point, TB	38	49	87
Rantanen, Col	31	56	87
Marchand, Bos	31	56	87
Marner, Tor	24	61	85
Barkov, Flo	30	53	83
Stamkos, TB	36	46	82
Ovechkin, Was	48	33	81
Tavares, Tor	40	39	79
Scheifele, Win	34	45	79
Aho, Car	30	48	78
Huberdeau, Flo	23	55	78
Lindholm, Cal	27	50	77
Giroux, Phi	20	57	77
Monahan, Cal	31	45	76
Panarin, Clb	25	50	75
Burns, SJ	13	62	75
Tkachuk, Cal	32	41	73
Kessel, Pit	24	49	73
Toews, Chi	31	41	72
Eichel, Buf	25	47	72
Debrincat, Chi	38	33	71
Malkin, Pit	21	50	71
Stone, Vegas	32	38	70

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 19 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	72	24	38	62
Tatar	70	22	28	50
Drouin	71	17	33	50
Gallagher	72	30	16	46
Danault	71	11	35	46
Petry	72	11	30	41
Shaw	53	17	19	36
Kotkaniemi	70	11	21	32
Byron	49	13	15	28
Weber	48	11	17	28
Lehkonen	72	8	17	25
Benn	71	5	14	19
Armia	47	10	7	17
Weal	53	5	8	13
Weise	51	5	6	11
Kulak	47	4	7	11
Reilly	57	3	8	11
Mete	61	0	11	11
Peca	38	3	7	10
Thompson	69	4	4	8
Hudon	32	3	2	5
Folin	35	0	5	5
Deslauriers	45	2	1	3
Price	57	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	3022	5	143	3			2,57	,915
Niemi	8	6	2	61	0		3,78	,887

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 19 mars.

	MJ	B	A	PTS
Tierney	72	9	36	45
Ryan	69	13	24	37
Tkachuk	61	16	20	36
White	63	13	22	35
Boedker	64	6	27	33
Smith	63	8	19	27
Duclair	64	14	11	25
Ceci	67	6	18	24
Lindberg	45	8	8	16
Demelo	67	3	13	16
Paajarvi	70	9	5	14
Gibbons	54	5	6	11
Balcers	27	4	5	9
Wolanin	21	4	5	9
Jaros	51	1	8	9
Pageau	30	3	5	8
Borowiecki	47	1	4	5
Harpur	45	1	4	5
Anderson	44	0	1	1
Nilsson	32	0	1	1
Veronneau	2	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1424	4	145	1			3,52	,903
Nilsson	1317	1	89	2			2,95	,909

HOCKEY

Montréal 3 Philadelphie 1

Première période
1. Montréal, Gallagher 31 (Tatar, Folin) 18:21
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Deuxième période
2. Montréal, Weber 12 (Domi, Shaw) 4:45
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Troisième période
3. Philadelphie, Couturier 30 (Van Riemsdyk, Giroux) 8:42 (an)
4. Montréal, Domi 25 (Shaw, Thompson) 18:55 (fd)
Pénalité(s) — Folin Mon 7:27, Gostisbehere Phi (dou.min.) 20:00, Danault Mon 20:00.

Tirs au but

Montréal	11	13	12	— 36
Philadelphie	8	16	9	— 33

Gardiens — Montréal: Carey Price (G, 30-22-5); Philadelphie: Carter Hart (P, 14-10-1).

Avantages numériques — Montréal: 0-0; Philadelphie: 1-1.

Arbitres — TJ Luxmore, Wes McCauley. **Juges de lignes —** Scott Cherrey, Brian Murphy.
Assistance — 19,045.

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	6	5	1	0	0	39	19	15
Chambly	6	6	0	0	0	39	23	15
St-Jérôme	6	5	0	1	0	18	8	15
Princeville	6	4	1	0	1	36	23	13
Granby	6	4	2	0	0	28	20	12
Terrebonne	6	4	2	0	0	24	22	10
Valleyfield	6	2	2	2	0	24	26	8
St-Gabriel	6	2	2	1	1	22	26	7
Gatineau	6	2	3	0	1	22	30	7
Lac St-Louis	6	1	5	0	0	13	30	3
Montréal-Est	6	1	5	0	0	17	29	2
Côte du Sud	6	0	5	1	0	19	36	1

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE (4 DE 7)

Dimanche 17 mars
Chambly 1 Granby 3
Valleyfield 1 Longueuil 4
(Longueuil mène la série 1-0)
St-Jérôme 3 Princeville 5
Mardi 19 mars
St-Gabriel 2 Terrebonne 4
(Terrebonne mène la série 1-0)
St-Jérôme 3 Princeville 2
(Série égale 1-1)
Granby 0 Chambly 9
(Série égale 1-1)
Mercredi 20 mars
Princeville à St-Jérôme, 19h
Terrebonne à St-Gabriel, 20h
Jeudi 21 mars
Longueuil à Valleyfield, 19h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	68	49	15	2	2	306	189	102
Rimouski	68	44	20	4	0	272	173	92
Chicoutimi	68	39	22	3	4	218	205	85
Québec	68	27	28	7	6	197	236	67

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	68	59	8	0	1	320	138	119
Val-d'Or	68	25	36	4	3	186	283	57
B.-Boisbriand	68	26	40	2	0	196	270	54
Gatineau	66	22	38	4	2	191	242	50

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	68	49	15	2	2	300	164	102
Charlottetown	68	40	21	4	3	233	211	87
Cap-Breton	68	40	22	1	5	267	214	86
Moncton	68	38	21	4	5	274	222	85
St-Jean	68	13	49	2	4	169	364	32
A.-Bathurst	68	8	54	5	1	141	336	22

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	68	52	13	2	1	338	173	107
Sherbrooke	68	36	27	2	3	249	247	77
Victoriaville	68	30	33	4	1	188	219	65
Shawinigan	68	14	49	2	3	188	347	33

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (4 DE 7)

Shawinigan (8) c. Rouyn-Noranda (1)
Vendredi 22 mars
Shawinigan à R.-Noranda, 19h30
Samedi 23 mars
Shawinigan à R.-Noranda, 19h
Mardi 26 mars
R.-Noranda à Shawinigan, 19h
Mercredi 27 mars
R.-Noranda à Shawinigan, 19h
Gatineau (7) c. Drummondville (2)
Vendredi 22 mars
Gatineau à Drummond., 19h30
Samedi 23 mars
Gatineau à Drummondville, 19h
Mardi 26 mars
Drummond. à Gatineau, 19h30
Mercredi 27 mars
Drummond. à Gatineau, 19h30
B.-Boisbriand (6) vs Sherbrooke (3)
Vendredi 22 mars
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 19h
Samedi 23 mars
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 16h
Mardi 26 mars
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h
Mercredi 27 mars
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h
Val-d'Or (5) vs Victoriaville (4)
Vendredi 22 mars
Val-d'Or à Victoriaville, 19h
Dimanche 24 mars
Val-d'Or à Victoriaville, 15h
Mardi 26 mars
Victoriaville à Val-d'Or, 19h
Mercredi 27 mars
Victoriaville à Val-d'Or, 19h
Québec (8) vs Halifax (1)
Vendredi 22 mars
Québec à Halifax, 18h
Samedi 23 mars
Québec à Halifax, 18h
Mardi 26 mars
Halifax à Québec, 19h
Jeudi 28 mars
Halifax à Québec, 19h
Moncton (7) vs Baie-Comeau (2)
Vendredi 22 mars
Moncton à Baie-Comeau, 19h30
Samedi 23 mars
Moncton à Baie-Comeau, 16h
Mardi 26 mars
Baie-Comeau à Moncton, 18h
Mercredi 27 mars
Baie-Comeau à Moncton, 18h
Chicoutimi (6) vs Rimouski (3)
Vendredi 22 mars
Chicoutimi à Rimouski, 19h30
Samedi 23 mars
Chicoutimi à Rimouski, 16h
Mardi 26 mars
Rimouski à Chicoutimi, 19h30
Mercredi 27 mars
Rimouski à Chicoutimi, 19h30
Cap-Breton (5) vs Charlottetown (4)
Vendredi 22 mars
C-Breton à Charlottetown, 18h30
Samedi 23 mars
C-Breton à Charlottetown, 18h30
Mardi 26 mars
Charlottetown à Cap-Breton, 18h
Mercredi 27 mars
Charlottetown à Cap-Breton, 18h

MARQUEURS

NOTE: classement de la saison

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	68	29	82	111
Chekhovich, B.-C.	66	43	62	105
Lafrenière, Rimouski	61	37	68	105
Veleno, Drummond.	59	42	62	104
McKenna, Moncton	68	45	52	97
Huntington, Rimouski	66	40	52	92
Pelletier, Moncton	65	39	50	89
Légaré, B.-Comeau	68	45	42	87
Guay, Drummondville	64	40	47	87
Asselin, Halifax	69	48	38	86
Harvey-Pinard, R.-N.	66	40	45	85
Macleod, Drummond.	60	35	49	84
Fortier, B.-Comeau	68	35	48	83

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES
(3 DE 5)

Lac St-Louis c. Lévis
Dimanche 17 mars
Lac St-Louis 1 Lévis 2
Mardi 19 mars
Lac St-Louis 5 Lévis 2
(Série égale 1-1)
Vendredi 22 mars
Lévis à Lac St-Louis, 19h30
Dimanche 24 mars
x- Lévis à Lac St-Louis, 15h
Mardi 26 mars
x- Lac St-Louis à Lévis, 19h30
Gatineau c. Magog
Dimanche 17 mars
Gatineau 1 Magog 4
Mardi 19 mars
Gatineau 1 Magog 2
(Magog mène la série 2-0)
Vendredi 22 mars
Magog à Gatineau, 19h30
Dimanche 24 mars
x- Magog à Gatineau ,14h
Mardi 26 mars
x- Gatineau à Magog, 19h

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

(QUATRE DE SEPT)

Thetford Mines vs. St-Jérôme
(Thetford Mines gagne 4-0)
St-Georges vs. Rivière-du-Loup
(St-Georges gagne 4-0)
Jonquière vs. Sorel-Tracy
Samedi 16 mars
Sorel-Tracy 5 Jonquière 4
(Sorel-Tracy mène 3-1)
Jeudi 21 mars
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 22 mars
x-Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Dimanche 24 mars
x-Jonquière à Sorel-Tracy, 15h.

SENIOR AAA

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Samedi 16 mars
Cap-Madeleine 4 Louiseville 7
La Tuque 10 Joliette 1
Dimanche 17 mars
Louiseville 4 Cap-Madeleine 0
Vendredi 22 mars
Cap-Mad. à Louiseville, 20h30
(Louiseville mène la série 3-2)
Joliette à La Tuque, 21h
(La série est égale 2-2)
Samedi 23 mars
La Tuque à Joliette, 20h30
Dimanche 24 mars
Joliette à La Tuque, 18h
x-Louiseville à Cap-Mad., 19h30

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hershey	21	15	2	3	1	65	52	34
Bridgeport	18	13	4	1	0	63	50	27
Charlotte	18	10	4	3	1	51	37	24
Providence	19	10	6	2	1	47	47	23
Hartford	21	9	8	3	1	54	71	22
Scranton	19	8	6	3	2	51	49	21
Springfield	19	7	10	1	1	49	60	16
Lehigh Valley	19	7	11	0	1	46	60	15

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	23	16	4	2	1	71	43	35
Belleville	19	12	2	1	4	68	53	29
Toronto	21	12	5	3	1	64	55	28
Rochester	21	13	7	0	1	68	49	27
Cleveland	21	9	9	3	0	62	64	21
Laval	19	7	8	3	1	50	63	18
Utica	19	7	9	3	0	49	63	17
Binghamton	17	4	12	1	0	38	68	9

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	19	13	5	0	1	54	38	27
Rockford	18	11	5	1	1	49	44	24
Iowa	18	9	4	3	2	55	56	23
Manitoba	20	11	8	1	0	50	55	23
Texas	20	9	9	1	1	52	58	20
Grand Rapids	15	8	4	3	0	44	36	19
Milwaukee	19	4	7	7	1	45	61	16
San Antonio	19	5	10	4	0	49	77	14

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	16	13	2	1	0	70	32	27
Colorado	19	13	6	0	0	55	52	26
San Diego	18	10	7	1	0	65	59	21
Ontario	18	8	8	2	0	60	71	18
San Jose	19	8	11	0	0	65	76	16
Stockton	16	7	8	0	1	56	54	15
Tucson	16	4	9	2	1	33	45	11

Mardi 19 mars
Iowa à Tucson, 14h05.
Syracuse 2 Charlotte 1 (P)
W./B. Scranton 0 Hershey 1 (P)
San Diego à Manitoba, 20h.
GRapids à San Antonio, 20h.
Mercredi 20 mars
Iowa à Tucson, 14h05.
Toronto à Bridgeport, 19h.
Syracuse à Charlotte, 19h.
Utica à Belleville, 19h.
Providence à Laval, 19h30.
Chicago à Rockford, 20h.
Grand Rapids au Texas, 20h.
Vendredi 22 mars
Laval à Utica, 19h.
Belleville à Providence, 19h05.
Binghamton à Springfield, 19h05.
LValley à W./B. Scranton, 19h05.
Cleveland à Rochester, 19h05.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
Manitoba Colorado, 21h05.
Iowa à Stockton, 22h.
Bakersfield à Ontario, 22h.

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y. Yankees	15	6	,714	—
Washington	15	10	,600	2
Miami	14	10	,583	2½
Houston	13	10	,565	3
Minnesota	13	10	,565	3
Baltimore	12	11	,522	4
Philadelphie	11	11	,500	4½
Toronto	11	11	,500	4½
Pittsburgh	11	12	,478	5
Detroit	11	13	,458	5½
Atlanta	11	14	,440	6
Tampa Bay	10	13	,435	6
St. Louis	9	13	,409	6½
N.Y. Mets	9	14	,391	7
Boston	8	15	,348	8

Dimanche 17 mars
Houston 7 Atlanta 3
New York 5 Baltimore 3
Tampa Bay 2 Boston 3
Atlanta 2 Detroit 3
St. Louis 2 Miami 4
New York 7 Philadelphie 3
Boston 1 Pittsburgh 8
New York 5 Washington 10
Minnesota 8 Toronto 9
Lundi 18 mars
Baltimore 14 Detroit 1
Boston 1 Minnesota 4
Philadelphie 1 St. Louis 4
Pittsburgh 4 Tampa Bay 2
Miami 7 Washington 1
Detroit 2 Toronto 3
Washington 6 New York 5
New York 7 Atlanta 4
Mardi 19 mars
Washington 3 Atlanta 2
Minnesota 0 Baltimore 0
Toronto 0 Boston 0
Philadelphie 0 Houston 0
New York 0 Miami 0
Tampa Bay 2 New York 6
Detroit 1 Pittsburgh 3

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	14	8	,636	—
Chi. Cubs	15	10	,600	½
Oakland	11	8	,579	1½
Cleveland	12	10	,545	2
L.A. Dodgers	12	10	,545	2
Kansas City	13	12	,520	2½
Milwaukee	13	12	,520	2½
L.A. Angels	11	11	,500	3
Colorado	11	12	,478	3½
Texas	11	12	,478	3½
Seattle	8	9	,471	3½
Arizona	10	12	,455	4
San Francisco	10	12	,455	4
Cincinnati	6	12	,333	6
Chi. White Sox	7	14	,333	6½

Lundi 18 mars
San Francisco 5 White Sox 2
San Diego 3 Cleveland 1
Cincinnati 3 Colorado 6
L.A. Dodgers 1 Texas 3
Mardi 19 mars
Seattle 4 Chi. Cubs 6
Texas 3 Milwaukee 2
White Sox à Cincinnati, 21h05.
Chi. Cubs Kansas City, 21h05.
Colorado à L.A. Angels, 21h10.
San Diego en Arizona, 21h40.
Cleveland à Dodgers, 22h05.
Mercredi 20 mars
Arizona à Chi. White Sox, 16h05.
Cincinnati au Texas, 16h05.
Milwaukee à San Diego, 16h10.
L.A. Angels à Cleveland, 21h05.
Kansas City au Colorado, 21h40.
Dodgers à Chi. Cubs, 22h05.
Cleveland à SFrancisco, 22h05.
Jeudi 21 mars
Texas à Chi. White Sox, 16h05.
San Francisco à Cubs, 16h05.
Kansas City à Cincinnati, 16h05.
Dodgers à Milwaukee, 16h05.
Cleveland au Texas, 16h05.
L.A. Angels en Arizona, 16h10.
Cincinnati à Seattle, 21h40.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	50	21	,704	—
x-Philadelphie	46	25	,648	4
x-Boston	43	28	,606	7
Brooklyn	36	36	,500	14½
New York	14	57	,197	36

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	34	36	,486	—
Orlando	33	38	,465	1½
Charlotte	31	39	,443	3
Washington	30	41	,423	4½
Atlanta	24	48	,333	11

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	52	18	,743	—
x-Indiana	44	27	,620	8½
Detroit	36	34	,514	16
Chicago	20	52	,278	33
Cleveland	18	53	,254	34½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	45	26	,634	—
x-San Antonio	42	29	,592	3
La N.-Orléans	31	42	,425	15
Memphis	28	42	,400	16½
Dallas	28	42	,400	16½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	47	22	,681	—
x-Portland	43	27	,614	4½
x-Okl. City	42	29	,592	6
x-Utah	41	29	,586	6½
Minnesota	32	39	,451	16

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	48	22	,686	—
x-L.A. Clippers	41	30	,577	7½
Sacramento	34	35	,493	13½
L.A. Lakers	31	39	,443	17
Phoenix	17	55	,236	32

Lundi 18 mars
Utah 116 Washington 95
Detroit 119 Cleveland 126
Denver 114 Boston 105
New York 92 Toronto 128
Miami 116 Okl. City 107
GState 105 San Antonio 111
La N.-Orléans 129 Dallas 125
Chicago 116 Phoenix 101
Indiana 98 Portland 106
Mardi 19 mars
Philadelphie 118 Charlotte 114
Houston 121 Atlanta 105
L.A. Lakers à Milwaukee, 20h.
Golden State 117 Minnesota 107
Brooklyn à Sacramento, 22h.
Indiana à L.A. Clippers, 22h30.
Mercredi 20 mars
La N.-Orléans à Orlando, 19h.

Quelques semaines de repos pour Andreescu

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Elle a beau n'avoir que 18 ans et vivre des heures d'allégresse comme jamais avant, la Canadienne Bianca Andreescu sait qu'il lui faudra s'éloigner des courts de tennis pendant un certain temps pour refaire le plein. Et c'est ce qu'elle compte faire immédiatement après l'Omnium de Miami, qui s'amorce cette semaine.



Pour mériter son premier titre en carrière sur le circuit de la WTA, Bianca Andreescu a dû jouer sept matchs en 11 jours entre les 6 et 17 mars. — PHOTO ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS, MARK J. TERRILL

Moins de 48 heures après son électrisant triomphe contre l'Allemande Angelique Kerber en finale de l'Omnium BNP Paribas d'Indian Wells en Californie, Andreescu était de nouveau en mode préparation mardi. Cette fois, elle se trouvait à l'autre extrémité des États-Unis, pour un rendez-vous tout aussi prestigieux et qui risque d'être tout aussi exigeant physiquement et mentalement.

Pour mériter son premier titre en carrière sur le circuit de la WTA, Andreescu a dû jouer sept matchs en 11 jours entre les 6 et 17 mars. Si certains ont été expéditifs, notamment la dégelée de 6-0, 6-1 en 52 minutes qu'elle a servie à l'Espagnole Garbine Muguruza en quarts de finale, les deux derniers ont requis un grand total de 4 h 30 d'effort, dans des conditions pas toujours faciles.

Pour se rendre jusqu'à la finale à Miami, celle qui vient maintenant au 24e rang du classement mondial devra jouer six autres matchs en un peu plus d'une semaine. Or, depuis le début de 2019, elle en compte déjà 31, incluant les qualifications et deux duels en Fed Cup. De ce nombre, elle n'en a perdu que trois.

« Non, je n'ai jamais songé (à me retirer de Miami) et je me sens parfaitement bien », a affirmé Andreescu lors d'une conférence téléphonique alors qu'elle se trouvait en Floride, où elle était arrivée à 2 h du matin dans la nuit de lundi à mardi.

Son premier match mercredi soir, la verra croiser le fer avec la Roumaine Irina-Camelia Begu, qu'elle avait battue en trois manches au premier tour à Indian Wells il y a deux semaines.

DES TESTS

Contre Kerber, on a pu voir Andreescu se battre avec des crampes qui ont requis l'intervention d'une thérapeute de la WTA. Selon ce qu'a confié son entraîneur Sylvain Bruneau lundi matin, ces crampes ont même réapparu lors de sa conférence de presse d'après-match.

Deux jours plus tôt, lors de son duel de demi-finale contre Elina Svitolina, on l'a également sentie à court d'énergie lors du troisième set, à un point tel où l'entraîneur de l'Ukrainienne avait déclaré à sa protégée, pendant un changement de côté, qu'Andreescu « mourait physiquement ».

Pourtant, chaque fois, Andreescu a tiré les marrons du feu pour renverser d'abord Svitolina, sixième joueuse mondiale, puis Kerber, classée huitième.

« Je ne m'étais jamais retrouvée dans une situation comme celle-là avant. Je n'avais jamais participé à une finale d'un tournoi de catégorie "Premier", contre une adversaire de haut niveau, et je crois que toutes les émotions et la tension que je ressentais ont fait en sorte que j'étais plus fatiguée que je l'aurais été en temps normal », a-t-elle expliqué.

« Au cours des deux dernières semaines, a-t-elle aussi noté, je pense avoir appris que même si mon corps s'épuise, je peux continuer de pousser avec le mental. C'est ce que j'ai fait en demi-finale et en finale, et ça m'apporte beaucoup de satisfaction. »

Malgré cette belle force de caractère, Andreescu, Sylvain Bruneau et les membres de son entourage ne voudront pas laisser pareil problème se reproduire. D'où l'importance de prendre une courte pause au cours des prochaines semaines.

« Nous travaillons là-dessus, a admis l'athlète de Mississauga. J'ai consulté des professionnels et nous avons une bonne équipe de médecins à Tennis Canada. C'est quelque chose que nous voulons améliorer, mais c'est difficile de travailler là-dessus pendant la saison. Après Miami, nous aurons deux ou trois semaines, je pense, pour tout mettre en place, passer des tests et voir vers où tout ça peut me mener. »

En prenant une pause de deux ou trois semaines, il est plausible de croire qu'Andreescu réservera son retour au jeu pour la rencontre de qualification pour le Groupe mondial de la Fed Cup en République tchèque, sur terre battue, les 20 et 21 avril. En y participant, elle pourrait aussi peaufiner sa préparation en vue de la saison sur terre battue, qui culminera avec la tenue des Internationaux de France à la fin du mois de mai.

Pendant cette pause, Andreescu pourra peut-être aussi savourer pleinement, enfin, le torrent d'amour qui a déferlé sur elle au cours des derniers jours. À la suite de son triomphe historique, la nouvelle coqueluche du tennis féminin a eu droit aux éloges de légendes du tennis comme l'Australien Rod Laver et l'Américaine Chrissie Evert, qui ont notamment loué ses qualités de battante et sa soif de victoires.

Mais rien ne lui a probablement procuré plus de plaisir que de retrouver ses parents à son arrivée à Miami.

« C'était incroyable, parce qu'ils sont derrière moi depuis le Jour 1. C'était vraiment plaisant de passer un moment avec eux, enfin, et je suis contente de savoir qu'ils pourront me voir jouer à Miami. »

FED CUP

Le Canada jouera à Prostejov

La Presse canadienne

MONTRÉAL - La rencontre de qualifications pour le Groupe mondial de la Fed Cup qui se déroulera les 20 et 21 avril entre le Canada et la République tchèque aura lieu à Prostejov, et elle sera disputée à l'intérieur sur la terre battue, a annoncé Tennis Canada par voie de communiqué mardi matin.

La tâche s'annonce difficile pour les Canadiennes, puisqu'elles n'ont jamais gagné en six affrontements contre les Tchèques. Leur dernier affrontement remonte à 2015, alors que les Tchèques avaient blanchi les Canadiennes 4-0 au premier tour du Groupe mondial, à Québec.

Le Canada occupe actuellement le 11e rang du classement de la Fed Cup, à la suite de son triomphe de 4-0 aux dépens des Pays-Bas au premier tour du Groupe mondial II, en février dernier. L'équipe canadienne, alors composée de Bianca Andreescu, Françoise Abanda, Rebecca Marino et Gabriela Dabrowski, avait dominé ses rivales sur la terre battue, à Bois-le-Duc.

De son côté, la République tchèque est la championne en titre de la Fed Cup.

Le pays gagnant de la rencontre du mois d'avril assurera sa place au sein du Groupe mondial pour 2020, tandis que le perdant devra évoluer dans le Groupe mondial II.

La composition des équipes sera annoncée à une date ultérieure.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : LUNDI 18 MARS 2019

Grande VIE: 01 07 11 37 47 — Grand NUMÉRO (GN): 5

Lotto D: 6 4 2 1 1 4 3 4

Quotidienne: 2 36 / 3 358 / 4 0137

Sprint D: 16 39 42 48 49

Lotto Poker: 2♣ 4♡ 7♡ 8♣ 9♣

Extra: 2982393

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 02 OCTOBRE 41 CAPRICORNE

Banco: 02 06 08 16 17 20 22 27 29 35 37 38 49 51 52 56 57 58 63 70 — Turbo x 3

Tout ou Rien: 01 03 04 05 07 08 09 10 11 14 20 23 — Triplex: 17 18 20 22 40

Lotto 649: Ce soir, 22 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

DÉVOILEMENT DU CALENDRIER 2019 DU FOOTBALL UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

Une première moitié à l'extérieur pour le Vert & Or

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La rénovation de la piste d'athlétisme extérieure du stade de l'Université de Sherbrooke forcera l'équipe de football du Vert & Or à disputer quatre des cinq premiers matchs de son calendrier 2019 sur la route.



Le Vert & Or amorcera sa saison 2019 en visitant le Rouge et Or de l'Université Laval, le dimanche 25 août à 13h, avant de reprendre la route le vendredi suivant, pour affronter les Carabins, à Montréal, après une courte semaine d'entraînement. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Annoncée l'été dernier, la réfection de la piste d'athlétisme qui a servi entre autres lors des Jeux du Canada de 2013 et des Mondiaux Jeunesse de 2003, nécessitera plusieurs semaines de travaux.

La surface du terrain de football sera refaite, mais conservera sa surface en gazon, de même que les deux zones des buts.

« Dans ces conditions, on n'était tout simplement pas prêts à accueillir de matchs pour la première portion du calendrier. C'est une situation avec laquelle on doit vivre. Je ne suis pas certain que bien des entraîneurs au Canada voudraient se retrouver dans cette situation », a déploré l'entraîneur-chef du programme de football, Mathieu Lecompte.

Qui plus est, le Vert & Or amorcera sa saison 2019 en visitant le Rouge et Or de l'Université Laval, le dimanche 25 août à 13 h, avant de reprendre la route le vendredi suivant, pour affronter les Carabins, à Montréal, après une courte semaine d'entraînement.

Sherbrooke profitera de sa semaine de pause après ces deux affrontements.

Le Vert & Or aura son match inaugural le vendredi 13 septembre à 19 h, alors qu'il accueillera les Redmen de McGill.

« La confection du calendrier, on n'y peut pas grand-chose. Si tout le monde faisait part de ses demandes, ça ne finirait plus. On vit avec la situation. Si par contre on offrait aux amateurs un duel entre les deux finalistes de la Coupe Dunsmore pour ouvrir la saison, en plus d'un affrontement entre les formations qui ont fini aux troisième et quatrième échelons du classement l'année précédente, peut-être que ça pourrait être une option intéressante », a questionné Mathieu Lecompte.

CHANGEMENTS AU PERSONNEL D'ENTRAÎNEURS

D'autre part, Mathieu Lecompte renoue avec ses anciens amours depuis janvier dernier. Le départ de Yan Genest, qui a occupé le poste de responsable du front défensif de l'équipe lors des deux dernières années motive cet ajout de tâches.

« Ce n'est rien de nouveau puisque c'est le poste que j'avais avant d'être nommé entraîneur-chef. Yan est retourné à Saint-Hyacinthe où il a obtenu un poste à l'école secondaire. Yan a fait beaucoup pour nous, lors de ces deux années, et on le remercie ».

Également, l'entraîneur des receveurs de passes Billy Jean, et son adjoint Kenny Charles, ne seront pas de retour avec l'équipe. Jean, un bon ami de Jason Hogan, avait suivi ce dernier à Sherbrooke lors de son embauche, en janvier 2018.

D'autre part, Kevin Régimbald ajoutera la supervision des secondeurs, en plus de sa charge de responsable des unités spéciales. Claude Gauthier sera son adjoint dans les deux tâches.

Enfin, le Vert & Or tiendra, pour la première fois, un camp printanier. Celui-ci se déroulera du 26 au 30 avril sur le terrain synthétique où il s'entraîne en saison régulière.

Calendrier 2019

Dimanche 25 août 13 h Sherbrooke à Québec	**Samedi 28 septembre 13 h** Sherbrooke à McGill
Vendredi 30 août 19 h Sherbrooke à Montréal	**Samedi 12 octobre 14 h** Montréal à Sherbrooke
Vendredi 13 septembre 19 h McGill à Sherbrooke	**Samedi 19 octobre 16 h** Concordia à Sherbrooke
Samedi 21 septembre 13 h Sherbrooke à Concordia	**Samedi 26 octobre 14 h** Québec à Sherbrooke

FOOTBALL CANADIEN

Le temps presse pour la vente des Alouettes

DAN RALPH
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le temps presse pour Éric Lapointe.

L'ex-demi offensif est encore intéressé à réunir un groupe d'investisseurs pour acheter les Alouettes de Montréal. Cependant, Lapointe a indiqué qu'il devra très bientôt avoir l'heure juste dans ce dossier.

Lapointe a déclaré qu'il avait brièvement échangé quelques textos la semaine dernière avec le directeur des Alouettes Andrew Wetenhall, dont le père, Bob, est le propriétaire. Cette conversation n'a toutefois rien donné de concret.

« Ç'a été très bref, a dit Lapointe mardi. J'ai envoyé une liste d'environ 20 questions, mais il n'a jamais répondu.

« Je dirais qu'il a l'air déçu que je sois sa dernière chance, ou l'une de ses dernières chances, et il était prêt à vendre, mais on dirait qu'il va vendre à la ligue puisqu'il n'y a pas d'autre option du côté football. Il pourrait y avoir des investisseurs, mais ils n'ont présenté aucune offre formelle à Andrew. »

Des rumeurs ont circulé mercredi dernier à l'effet que les Alouettes seraient sur le point d'être vendues. Les dirigeants du club ont d'abord refusé de commenter la situation, mais en fin de soirée mercredi le président Patrick Boivin a déclaré aux partisans pendant la visite du commissaire de la LCF Randy Ambrosie à Montréal que la concession n'était pas à vendre.

« Ça n'a pas empêché des gens de venir sonder le terrain, de discuter avec nous et de nous poser des questions, a mentionné Boivin. Andrew, en tant qu'homme d'affaires avisé, les a écoutés.

« L'objectif principal de notre propriétaire est de redresser l'organisation, et c'est là-dessus que nous travaillons en collaboration avec la ligue. »

Il y a deux ans, Lapointe a approché l'avocat principal de Wetenhall afin de lui présenter un partenariat d'affaires, ou carrément de vendre l'équipe au groupe qu'il représentait, mais son offre a été refusée. Lapointe, un Montréalais âgé de 44 ans, travaille maintenant en finance, et il a répété mardi qu'il pourrait rapidement assembler un groupe d'hommes d'affaires pour faire l'achat du club, à condition qu'il soit averti — et qu'il le sache, idéalement, dès cette semaine.

« L'argent n'est pas un problème, a dit Lapointe. C'est plutôt le fait que... des changements doivent être apportés dès maintenant, nous devons négocier de nombreuses choses.

« Nous sommes à la mi-mars et le repêchage approche à grands pas, et tu veux aligner une équipe compétitive sur le terrain. Je suis un homme de parole, mais je ne suis pas fou. Je peux accomplir certaines choses, mais nous ne nous laisserons pas berner simplement parce que le processus est lent. »

Des rumeurs ont aussi circulé à l'effet que d'autres groupes seraient intéressés à acheter la concession de la LCF, ce qui pourrait ralentir davantage le processus.

Grosse victoire du CH

La Presse canadienne



Brendan Gallagher, Shea Weber et Max Domi ont réussi les buts du Canadien, qui compte 83 points, en 73 matchs. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, MATT SLOCUM

PHILADELPHIE — Fidèles de la Ste-Flanelle, allumez d'autres lampions, peut-être y aura t-il rédemption.

Le Canadien de Montréal a signé un gain crucial de 3-1 aux dépens des Flyers à Philadelphie, mardi, au moment où le CH tente de se replacer du bon côté de la course aux séries.

Brendan Gallagher, Shea Weber et Max Domi ont réussi les buts du Canadien, qui compte 83 points, en 73 matchs.

Dans la course des quatrièmes as, le Tricolore est à un point des Blue Jackets, qui se sont inclinés face aux Flames de Calgary, plus tard en soirée.

Premiers de cette course, les Hurricanes totalisent 87 points, en 72 rencontres.

Carey Price a fait 32 arrêts pour le Tricolore, qui stoppait une série de trois défaites à l'étranger.

« Nous ne sommes pas encore sortis du bois, mais c'est une grosse victoire, a dit l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. Nous ne leur avons pas donné grand-chose dans les 40 premières minutes. Il fallait protéger le devant du filet et autant que possible, nous les avons amenés à tirer de l'extérieur. Ça nous a aidés. »

Price n'a été déjoué que par Sean Couturier, tandis que Carter Hart a bloqué 33 rondelles.

Le Canadien sera de retour en action jeudi au Centre Bell, face aux Islanders de New York. Jeudi dernier, le Tricolore s'est incliné 2-1 à Uniondale.

Le défenseur Jeff Petry disputait un 600e match. Il totalise 56 buts et 208 points.

Pour la première fois depuis le début de janvier, les Flyers perdaient un deuxième match d'affilée à la maison.

3	
1	

LES ÉTOILES DU MATCH

1. BRENDAN GALLAGHER

2. SEAN COUTURIER

3. MAX DOMI

Première période
1. Montréal, Gallagher 31 (Tatar, Folin) 18:21
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Deuxième période
2. Montréal, Weber 12 (Domi, Shaw) 4:45
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Troisième période
3. Philadelphie, Couturier 30 (Van Riemsdyk, Giroux) 8:42 (an)
4. Montréal, Domi 25 (Shaw, Thompson) 18:55 (fd)
Pénalité(s) — Folin Mon 7:27, Gostisbehere Phi (dou.min.) 20:00, Danault Mon 20:00.

Tirs au but

Montréal	11	13	12	— 36
Philadelphie	8	16	9	— 33

Gardiens — Montréal: Carey Price (G, 30-22-5); Philadelphie: Carter Hart (P, 14-10-1).
Avantages numériques — Montréal: 0-0; Philadelphie: 1-1.
Arbitres — TJ Luxmore, Wes McCauley. **Juges de lignes —** Scott Cherrey, Brian Murphy.
Assistance — 19,045.

DYNAMIQUE

La première période a donné lieu à du jeu inspiré chez le Canadien, qui a terminé le premier tiers avec 11 tirs. Dès la troisième minute, Jesperi Kotkaniemi a fait une passe transversale à un Brett Kulak s'amenant fougueux, mais le tir frappé de ce dernier a touché le poteau. Quelques minutes plus tard, Hart a eu le bénéfice d'un sifflet hâtif, après un tir de Weber.

Dynamique, le CH a continué de créer des occasions. Domi est venu près de marquer en contournant le filet, tandis que Kulak a raté une occasion sur un généreux rebond. Rapide et habile, Kotkaniemi s'est défait de Shayne Gostibehere pour une courte échappée. Vers la fin du premier engagement, ce sont Domi, Andrew Shaw et Artturi Lehkonen qui ont causé des maux de tête aux Flyers.

Gallagher a donné l'avance 1-0 au Canadien à 18:21 au premier tiers. Le résultat d'un tir vif, sur un long rebond après un tir de Christian Folin. Phillip Danault avait rendu la menace possible en protégeant fort bien la rondelle seul en zone adverse, avant qu'arrivent des renforts. Du coin de la glace, c'est lui qui a refilé à la pointe à Folin, dont le tir a mené au but de l'Albertain. Lors des cinq derniers matches, Gallagher avait été limité à deux passes.

Les deux équipes ont bien entamé la période médiane. Paul Byron a raté de peu d'un tir haut, rejoint par Nate Thompson, puis Tomas Tatar y est allé d'un bon tir des poignets. Le deuxième but du Canadien est venu du bâton du capitaine, Weber doublant la priorité des visiteurs à 4:45, au deuxième tiers. Andrew Shaw a gagné une mise au jeu et Domi a refilé à Weber, qui a récolté son 12e but de la saison avec un tir voilé.

En milieu de deuxième période, Price a réussi de gros arrêts contre Gostisbehere et Ryan Hartman, à découvert dans les deux cas. Peu avant, Kulak et Danault avaient commis des revirements lors de séquences distinctes — dans le cas de Danault, il a échappé le disque tout près du filet de son gardien.

Le trio Kotkaniemi, Joel Armia et Jonathan Drouin a bourdonné tard au deuxième vingt. Peu avant la deuxième pause, Lehkonen a touché le poteau, puis Danault, dans l'enclave, est venu très près de donner un coussin de trois buts aux siens.

En troisième période, Jordan Weal a décoché un bon tir en contre-attaque, puis Tatar a été frustré après un revirement des Flyers.

« Nous ne sommes pas encore sortis du bois, mais c'est une grosse victoire. »

— Claude Julien

La seule punition du match a été décernée à Folin pour avoir retenu, à 7:27. Couturier a réduit l'écart à 8:42, en profitant d'un rebond. Un complice a été James Van Riemsdyk, qui obtenait un 14e point en 12 matches.

Domi a toutefois scellé le gain en marquant dans un filet désert, avec 1:05 au cadran.

L'art de gagner en séries

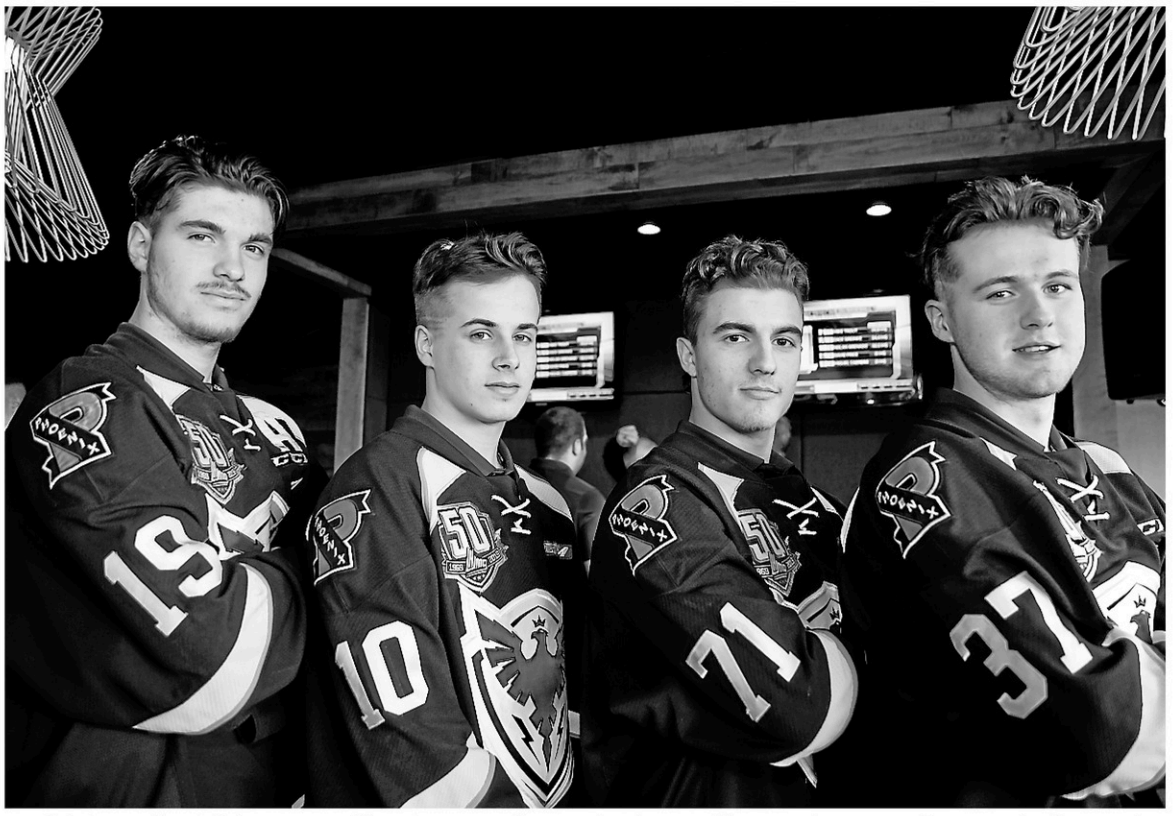
JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Patrick Guay a vécu un réel conte de fées l'an dernier à pareille date avec les Cantonniers de Magog. Après avoir tout raflé dans le circuit midget AAA, le Magogois s'est rendu aux Nationaux pour finalement perdre en finale avec son ex-capitaine et coéquipier actuel chez le Phœnix, Jérémy Rainville. La recrue espère revivre ce même succès, mais dans la LHJMQ cette fois.

« Jérémy et moi, on s'est rendus loin en séries l'année dernière et on tentera de refaire les mêmes choses qui ont aidé notre équipe à connaître autant de succès en séries. En même temps, c'était dans le midget, là on joue dans le junior majeur, c'est différent. Entre autres parce que les séries seront plus longues, puisqu'il n'y a pas de 3 de 5 comme dans le midget AAA. Pour être franc, on se souvient à quel point c'était le fun à Magog et on a hâte tous les deux à la série contre l'Armada. »

C'est ce vendredi soir au Palais des sports que ce duel de première ronde débutera.

« J'ai hâte de voir la ferveur des séries à Sherbrooke, a confié Patrick Guay lors du 5 à 7 d'avant-séries tenu mardi soir. Déjà ici au restaurant Normandin, on ressent la fièvre des séries grâce à la présence de tous ces partisans. On sait par contre que tout dépend de nous. À Magog, plus on gagnait, plus les amateurs nous suivaient et nous appuyaient. »



Patrick Guay, Alex-Olivier Voyer, Félix Robert et Bailey Peach arborent fièrement leur nouvelle coupe de cheveux des séries éliminatoires. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

TOUT PEUT ARRIVER, CROIT VOYER

Le Sherbrookois Alex-Olivier Voyer vivra aussi une première expérience de séries en terres sherbrookoises après avoir joué durant trois ans à Rimouski.

« J'ai hâte de disputer mes premières séries avec le Phœnix, explique le vétéran de 19 ans. J'ai déjà une certaine expérience avec l'Océanic et je tenterai de la partager avec les autres. Les séries, c'est la meilleure période de l'année au hockey. C'est là que ça compte on attend ce moment depuis le début de la saison. Tout devient plus important en séries et pour moi, c'est comme si je revenais dans le temps du hockey mineur: je représente ma ville et je veux l'amener le plus loin possible! »

LA CLEF DU SUCCÈS

Les deux joueurs locaux du Phœnix ont leur propre théorie expliquant le succès en séries.

« Tout peut survenir durant les éliminatoires, estime Patrick Guay. C'est pour cette raison que l'on croit en nos chances non seulement de pouvoir battre l'Armada, mais aussi de vaincre les équipes suivantes. On le sait, les Voltigeurs forment tout un club et on pourrait les affronter en deuxième ronde. On se concentre d'abord sur la première ronde, mais on ne commence pas les séries en pensant que notre groupe ne pourra pas aller plus loin que le deuxième tour. On fera tout pour se rendre en deuxième ronde au moins et on sait que rien n'est gagné d'avance contre l'Armada. »

« La clef dans les séries, c'est de garder notre niveau énergie pas trop bas après une défaite et trop haut après une victoire, avance Voyer. On doit croire en nos chances peu importe les circonstances. À Rimouski l'an dernier, on était au troisième rang et on a perdu contre la 14e meilleure équipe du circuit. Tout peut survenir. On se bat pour notre survie. On ne peut pas prendre personne à la légère ou penser que c'est perdu d'avance contre un autre adversaire. »

Pour Patrick Guay, la chimie d'équipe est un élément à ne jamais négliger.

« On formait tellement un groupe soudé à Magog. On était toujours ensemble. Tous les coéquipiers étaient tissés serré et on voulait gagner l'un pour l'autre. On s'aimait beaucoup et on retrouve le même genre de groupe cette saison chez le Phœnix. C'est pour cette raison que notre club pourrait faire longue route lors des éliminatoires. On voit parfois la vraie nature d'un joueur en séries. Ce n'est pas rare de voir un joueur lever son niveau de jeu d'un cran en séries. Ce n'est pas toujours un joueur étoile. J'espère que cette magie se formera au sein de notre groupe cette année! » conclut Patrick Guay.

DaSilva et Kemp en territoire connu

SHERBROOKE — Deux anciens membres de l'Armada reverront leurs ex-coéquipiers en affrontant Blainville-Boisbriand au premier tour: Ryan DaSilva et Michael Kemp se retrouveront effectivement en territoire connu au Centre Excellence Sports Rousseau lors des parties 3 et 4 de la série.

« J'étais content quand j'ai appris que je retournerais à Blainville-Boisbriand pour les séries. J'ai hâte de voir comment ça se passe en séries en étant les visiteurs. L'Armada est une équipe qui travaille toujours fort. Mais l'Armada est très jeune, à l'exception de quelques vétérans, qui sont peu nombreux », informe Kemp, qui est arrivé à Sherbrooke après les Fêtes par voie de transaction.

Ryan DaSilva est pour sa part à Sherbrooke depuis le début de la saison:

« C'était spécial de revenir au Centre Excellence Sports Rousseau la première fois, mais après les Fêtes, il y avait tellement de changements que je ne reconnaissais presque plus l'équipe. Il ne faut toutefois pas les prendre à la légère! »

« C'est peut-être notre dernière ronde. C'est une motivation supplémentaire. On veut aller le plus loin possible et aller jusqu'à la coupe: c'est notre dernière chance de la gagner! » ajoute aussitôt Kemp, également âgé de 20 ans.

DaSilva affrontera un gardien qu'il connaît bien en Brendan Cregan, un ancien membre du Phœnix.

« Ce sera plaisant d'affronter Brendan. En plus, on se retrouvera à l'Université de Guelph l'an prochain. Mais au hockey, il n'y a pas d'amis, surtout en séries. Il voudra nous arrêter, il connaît notre équipe, mais on connaît aussi le style de l'Armada, donc ça s'équivaut. Tout recommence à zéro lors des éliminatoires et on sera prêts! »

JÉRÔME GAUDREAU



Deux anciens membres de l'Armada, Ryan DaSilva et Michael Kemp. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

EN VITESSE

Alex-Olivier Voyer a obtenu un match de suspension pour son coup envers Maxime Comtois samedi à Drummondville. Le Phœnix devra aussi se passer de Taro Jentzsch lors du premier match contre l'Armada vendredi au Palais des sports, qui purgera la dernière partie de ses trois matchs de suspension.

• • • • •

Benjamin Tardif a terminé la saison avec le plus grand nombre de mises en échec dans la LHJMQ: 213. Son plus proche aspirant: Peyton Hoyt des Foreurs avec 170, suivi de Joel Bishop de Halifax avec 165.

• • • • •

Pas moins de 84 540 spectateurs ont assisté aux 34 matchs locaux du Phœnix de Sherbrooke cette saison. En comparaison, en 2016-2017, 82 713 amateurs s'étaient déplacés au Palais.

Alexandre Doucet coule l'Intrépide

JEAN-GUY RANCOURT
jrancour@latribune.qc.ca

MAGOG – Une victoire signée Alexandre Doucet. Le prolifique marqueur des Cantonniers a inscrit les deux buts que son équipe avait besoin pour soutirer une victoire à la dure de 2-1 aux dépens de l'Intrépide de Gatineau. Ce triomphe fait en sorte que l'Intrépide fera face à l'élimination vendredi soir à Gatineau alors que les deux formations se retrouveront pour le troisième match de cette demi-finale trois de cinq menée 2-0 par les Magogois.



L'Intrépide fera face à l'élimination vendredi soir à Gatineau alors que les deux formations se retrouveront pour le troisième match de cette demi-finale trois de cinq menée 2-0 par les Magogois. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Les visiteurs ont vendu chèrement leur peau, prenant même les devants 1-0 au premier vingt par l'entremise de Samuel Fortier. Les protégés de Martin Lafleur ne semblaient aucunement affectés par leur défaite encaissée deux jours plus tôt à l'aréna de Magog.

Exerçant une pression soutenue sur les défenseurs des Cantonniers en fond de territoire, la relance des Magogois en a souffert et rarement a-t-on vu ces derniers jouer avec autant d'hésitation et de maladresse.

DOUCET S'EN MÊLE

À l'instar du premier engagement, la période médiane a donné lieu à du hockey de fond de ruelle avec du jeu robuste, de l'obstruction et de l'accrochage à profusion, ce qui a affecté la qualité du spectacle.

Les visiteurs ont raté une excellente chance de doubler leur avance lorsqu'ils ont profité d'un jeu de puissance de quatre minutes. Les Magogois se sont bien défendus et à son tour, l'acharnement de Zachary Barabé a provoqué une punition à l'Intrépide. C'est alors qu'Alexandre Doucet est entré en scène avec deux buts en l'espace de 58 secondes. Si son premier but a été chanceux avec une rondelle qui a dévié sur deux ou trois patins, ce fut différent pour celui qui a suivi en marquant sur un tir de réception. Les Magogois profitaient alors de l'avantage numérique.

Le mentor de l'Intrépide a ensuite causé une surprise en remplaçant son gardien Alexandre Groleau par William Desmarais, un Sherbrookois retranché au camp des Cantonniers.

Les Cantonniers ont ensuite limité les dégâts au troisième tiers et sont parvenus à protéger leur avance de 2-1.

Avantage de 25-21 pour les Cantonniers au chapitre des lancers. Le vétéran Olivier Adam a continué de jouer avec brio devant la cage magogoise.

LE HÉROS

Héros de la partie avec son doublé, ce qui lui procure 11 buts en neuf parties depuis le début des séries, Alexandre Doucet tardait à retirer son équipement après la rencontre. « Un vrai match des séries avec peu d'espace sur la glace. L'Intrépide a joué un match serré, robuste, mais nous n'avons jamais reculé. Ils nous ont donné du fil à retordre et on s'en attendait », a expliqué celui qui s'est même permis de distribuer la meilleure mise en échec de la soirée en troisième période.

Si Doucet a mérité la première étoile du match, le héros obscur fut sans contredit Zachary Barabé. Gatineau a écopé de deux punitions à ses dépens en raison de son travail acharné. Il était de tous les combats et a mené la vie dure à ses adversaires avec du jeu robuste. « L'animosité a monté d'un cran ce soir (hier). Je me suis efforcé de bien jouer en défensive et de les déranger sur la glace avec du jeu robuste et légal. Je veux être efficace chaque fois que je saute sur la glace, que ce soit difficile de jouer contre notre trio », a révélé Barabé.

Pour Félix Potvin, l'Intrépide a simplement été plus efficace dans ce second match. « Il n'y a pas eu d'effet de surprise dans leur stratégie. Ils ont joué comme on s'attend de l'Intrépide. Nous sommes en demi-finale et c'est un club qui mérite d'être là et qui joue bien. Nous devons être un peu plus intelligents dans notre jeu. Des petits correctifs s'imposent. Nous avons été moins bons à un contre un. »

EN VITESSE

C'est ce qu'on appelle un joueur affilié de luxe. Gabriel Fontaine faisait partie de l'alignement des Cantonniers l'an dernier lorsqu'ils ont enlevé la double couronne de la Ligue midget AAA du Québec. Fontaine, comme il l'a fait à quelques reprises cette saison, a été rappelé en renfort dans ce second match pour remplacer Danick Caron, sur la liste des blessés. En voilà un qui connaît déjà bien le système de la formation magogoise.

• • • • •

Le jeune ailier de 15 ans Zachary Michaud se comporte comme un vétéran dans le feu de l'action. Michaud ne craint rien et joue avec énormément d'aplomb pour les Cantonniers.

• • • • •

Avec six minutes de punitions au deuxième tiers, Edouard F. Cournoyer a assurément trouvé le temps long au cachot pour les Magogois.

• • • • •

Chez les Cantonniers, on s'attend à revoir William Desmarais devant le filet de l'Intrépide vendredi prochain à Gatineau. Desmarais, on le sait, a trouvé refuge à Gatineau après avoir été retranché au camp des Cantonniers. « Leur coach a voulu changer le tempo de la partie en l'envoyant dans la mêlée ce soir (hier). Williiam est un gardien combatif et il sera possiblement leur gardien partant vendredi. Ce sera plaisant de l'affronter », a raconté Alexandre Doucet. L'attaquant Jacob Santerre provient aussi du territoire des Cantonniers.

• • • • •

Olivier Adam est époustouflant dans son demi-cercle depuis le début des séries. Ses statistiques sont éloquentes avec une moyenne de buts alloués de 0.82 et un pourcentage d'arrêts qui se chiffre à 0.964, sans oublier ses trois blanchissages en sept départs.

• • • • •

Surprise à Lévis : les Lions du Lac St-Louis sont allés vaincre les Chevaliers 5-2 et prennent l'avantage de la glace alors que la série se transporte devant leurs partisans.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

meubles & matelas

DIRECTEMENT DE NOS **MANUFACTURIERS** ET **IMPORTATEURS QUÉBÉCOIS.**
C'EST LE **NOUVEL ENDROIT À SHERBROOKE** POUR VOUS MEUBLER!

Du nouveau à toutes les semaines!

DES PRIX TOUJOURS PLUS BAS

qui **VOUS** feront économiser sur des mobiliers neufs, des démonstrateurs avec légères imperfections ou des fins de lignes et items discontinués.

Sectionnel CHARSTON
Offert en gris ou en beige

Promo **799$**

Rég. 999$



Tous les styles, toutes les gammes, toujours jusqu'à

70% DE RABAIS!

ÉCONOMISEZ...



Promo **329,99$**

Matelas COMFORT CARE 2 places
992 ressorts ensachés divisés en 3 zones confort, support lombaire et euro-top en Visco-gel. Fabriqué au Canada!



Seulement **799,99$**

Mobilier 5 morceaux NATHAN

Fauteuil inclinable électrique TORI
4 choix de couleurs

**399,99$** Rég. 599,99$



5215, boul. Bourque | 819 864.0825 | OUVERT 7 JOURS

5379375